



LE VÉRITABLE
MESSAGERBOITEUX
 DE NEUCHÂTEL
pour l'an de grace 1811





1	1
2	1 1
3	1 2 1
4	1 3 3 1
5	1 4 6 4 1
6	1 5 10 10 5 1
7	1 6 15 20 15 6 1
8	1 7 21 35 35 21 7 1
9	1 8 28 56 70 56 28 8 1
10	1 9 36 84 105 84 36 9 1
11	1 10 45 120 165 120 45 10 1
12	1 11 55 165 252 252 165 55 11 1
13	1 12 66 210 330 330 210 66 12 1
14	1 13 78 253 364 364 253 78 13 1
15	1 14 91 300 420 420 300 91 14 1
16	1 15 105 360 504 504 360 105 15 1
17	1 16 120 435 567 567 435 120 16 1
18	1 17 136 525 672 672 525 136 17 1
19	1 18 153 630 816 816 630 153 18 1
20	1 19 171 750 990 990 750 171 19 1
21	1 19 190 882 1197 1197 882 190 21 1
22	1 20 210 1000 1386 1386 1000 210 22 1
23	1 21 231 1120 1518 1518 1120 231 23 1
24	1 22 253 1254 1680 1680 1254 253 24 1
25	1 23 276 1400 1870 1870 1400 276 25 1

Monnaies.

Pour ne pas entrer dans une énumération inutile des monnaies courables dans notre pays, il suffira d'indiquer le rapport entre l'argent de Neuchâtel et celui de Suisse, ainsi que la valeur de quelques espèces moins connues; et de parler des monnaies idéales.

Notre billon vaut le 5 pour $\frac{5}{100}$ moins que celui de Berne: 42 batz de Neuchâtel n'en font que 40 de Berne, et on change toujours sur ce pied, quand les payemens sont assez considérables pour le permettre.

Nos monnaies idéales sont.

La livre lauzannoise qui se subdivise en 20 s. et le sol en 12 deniers. La livre faible qui se subdivise en 12 gros et le gros en 12 deniers. Ces deux livres valent également 4 batz.

La livre tournois ou franc qui vaut 10 batz, et qui se divise en 20 sols et le sol en 12 deniers.

Le louis vieux qui vaut 140 batz; l'écu bon 25, et l'écu petit, 20.

Une monnaie étrangère courable, mais moins connue que l'argent de France et de Suisse, est l'écu de Brabant quine vaut que 41 batz, et ses subdivisions à proportion.

La piastre change de valeur et est plutôt regardée comme marchandise.

Poids.

La livre de Neuchâtel est de 17 onces poids de marc; mais pour l'or et pour l'argent on se sert de la livre de 6 onces également poids de marc.

Il est important de connaître le

rapport de notre livre à un poids bien invariable. On sait par des déterminations précises que la livre de 17 onces pèse exactement $520\frac{1}{10}$ grammes. Donc 25 livres répondent à très peu près à 13 kilogr.

Mesures.

Les mesures de longueur une fois déterminées, il sera facile d'en déduire celles de surface et de solidité. Cependant celles de capacité pour les liquides et pour les matières sèches ont été fixées par le poids de l'eau distillée qu'elles contiennent, ou par leur comparaison avec des mesures de capacité bien généralement connues.

Mesures de longueur

Le pied de Neuchâtel est à l'ancien pied de France précisément comme 150 à 144; il est donc égal à $295\frac{258}{1000}$ millimètres. On le divise en douze pouces, le pouce en douze lignes, la ligne en 12 points.

On s'en sert dans tout le pays pour toutes les mesures, excepté pour celles qui servent à déterminer la surface des champs, prés et forêts.

L'aune est égale à 45 pouces $5\frac{595}{1000}$ lignes, neuf aunes de Neuchâtel font précisément 10 mètres.

La toise pour le foin est de 6 pieds; la toise commune de 10.

La perche de champ est de 15 pieds 8 pouces, mais elle se divise en 16 parties appelées aussi pieds, quoiqu'un peu plus petites que le pied du pays. La perche de vigne est de 16 pieds.

Mesure de surface pour les champs.

La faux qui contient deux pauses est égale à un carré qui aurait 16 perches de champs de côté. Sa surface est de pieds carrés. 65536

La perche soit $\frac{1}{16}$ de faux a une surface de 4096

Le pied soit $\frac{1}{16}$ de perche 256

La minute soit $\frac{1}{16}$ de pied 16

L'obole soit $\frac{1}{16}$ de minute 1

Le lauzannois soit $\frac{1}{16}$ d'obole $\frac{1}{16}$

La perpillotte soit $\frac{1}{16}$ de lauzan. $\frac{1}{256}$

Pour les vignes.

Mêmes rapports, mêmes contenance et mêmes divisions; excepté que la plus grande mesure en est la perche, qu'on appelle *ouvrier*; et que le *pied* de vigne soit du pays, est un peu plus grand que celui de champs.

Mesures de solidité.

La toise de bois est un solide long de 10 pieds, haut de 5, profond de 3; elle contient donc pieds cubes. 150

La toise de foin est un cube de 6 pieds de côté. Donc de 216

La toise de muraille a 100 pieds de surface sur deux d'épaisseur, donc 200

La voiture de fumier doit avoir 56

Mesures de capacité pour les liquides et pour les matières sèches.

Toutes ces mesures se rapportent au pot et en sont ou des multiples ou des divisions. Une fois donc le pot fixé, toutes les autres mesures le seront aussi et c'est la raison pour laquelle on a cherché à le déterminer avec la plus grande exactitude.

Il n'y a qu'un pot dans la principauté de Neuchâtel et Valangin. Il répond exactement à 2 pintes de Paris, comptées à 96 pouces cubes de France, soit à un litre et $\frac{9043}{10000}$.

10 Pots de Neuchâtel font donc 19 litres à très-peu près.

Le pot pour les liquides se divise en *demi pot*, *tiers* et *quart de pot*. 8 pots font un *brochet*; 16 1 *septier*; 20 une *brande*; 58 $\frac{2}{3}$ la *gerle* telle qu'on la paye, parce qu'on a supposé que c'était ce qu'elle rendait de liquide; 52 la *gerle* pleine y compris le marc; 192 le *muids*; 480 la *bosse*. Donc 12 *septiers*, soit 5 *gerles* au clair font un *muids*, et 30 *septiers*, soit 24 *brandes*, soit 2 $\frac{1}{2}$ *muids* font une *bosse*.

Le pot pour les matières sèches se divise comme celui pour les liquides: et alors le tiers de pot est appelé *co-pet*, 8 pots font une *émine*; 8 émines un *sac*; et 3 sacs un *muids* qui est donc aussi de 192 pots.

Mais en stile de cens fonciers le *co-pet* est un pot, et le *septier* au Landeron est de 8 pots.

Il faut pourtant observer que l'émine pour l'avoine contient $\frac{1}{24}$ de plus que celle pour les autres graines, et par conséquent 8 $\frac{1}{3}$ pots. Donc le *picotin* soit pot d'avoine est un peu plus grand que le pot ordinaire.

Il est d'ailleurs réglé que pour les mesures tant *rases* que *combles*, le diamètre doit toujours être double de la hauteur.

Ventes et abris pour 1806 1807,
1808, 1809 et 1810.

année.	le pot de vin.	l'émine de froment.	d'orge.	d'avoine.
1806	14	27	16	8
1807	8½	25	15	9
1808	7	22	14	8
1809	11½	20½	15½	8
1810				

Tarif pour le prix des vins.

Le Pot à f. le septier à		la gerle à		le muids à	
5cr.	2 li. os.	4l. 16s. 0		24l. os.	
5 ½	2 4	5 5 7 ½	15	26 8	
6	2 8	5 15 10	15	28 16	
6 ½	2 12	6 4 9 ½	15	31 4	
7	2 16	6 14 4 ½	15	33 12	
7 ½	3	7 4 0	15	36	
8	3 4	7 13 7 ½	15	38 8	
8 ½	3 8	8 3 2 ½	15	40 16	
9	3 12	8 12 9 ½	15	43 4	
9 ½	3 16	9 2 4 ½	15	45 12	
10	4	9 12 0	15	48	
10 ½	4 4	10 1 7 ½	15	50 8	
11	4 8	10 11 2 ½	15	52 16	
11 ½	4 12	11 0 9 ½	15	55 4	
12	4 16	11 10 4 ½	15	57 12	
13	5 4	12 9 7 ½	15	62 8	
14	5 12	13 8 9 ½	15	67 4	
15	6	14 8 0	15	72	
16	6 8	15 7 2 ½	15	76 16	
17	6 16	16 6 4 ½	15	81 12	
18	7 4	17 5 7 ½	15	86 8	
19	7 12	18 4 9 ½	15	91 4	
20	8	19 4 0	15	96	
21	8 8	20 3 2 ½	15	100 16	
22	8 16	21 2 4 ½	15	105 12	
23	9 4	22 1 7 ½	15	110 8	
24	9 12	23 0 9 ½	15	115 4	
25	10	24 0 0	15	120	
26	10 8	24 19 2 ½	15	124 16	
27	10 16	25 18 4 ½	15	129 12	

Société d'émulation.

4
 Dans le précis de la séance du 4 May 1810. la société d'émulation patriotique se plaint de n'avoir eu cette année aucun mémoire à couronner. Elle en a pourtant reçu plusieurs sur la question d'une assurance contre les incendies qui auroient pu non mériter le prix, mais fixer son attention par les vues utiles qu'ils présentent, si le Gouvernement ne s'étoit occupé dans l'intervalle de cet objet important, et n'avoit publié lui même le plan d'un établissement, qui paroît devoir répondre parfaitement au but, enforte que la question se trouve résolue sans le concours de la société.

Elle fait aussi mention honorable d'un mémoire qui lui a été adressé sur la culture de la vigne, en invitant l'auteur, qui paroît être un cultivateur éclairé, à se nommer pour qu'elle puisse le faire connoître à ses concitoyens auxquelles ses lumières et son expérience pourroient devenir fort utiles.

Elle avoit d'abord résolu d'abandonner la question de l'Éducation qu'elle a inutilement proposée sous diverses formes depuis quelques années. Mais sur l'assurance qui lui a été donnée que des personnes instruites travailloient à y répondre elle s'est décidée à la remettre au concours dans les même termes que l'année passée. Les voici:

„ Quelle seroit la meilleure manière d'instituer les écoles de campagne pour remplir le but de leur fondation, qui est essentiellement l'éducation des enfans d'artisans et de laboureurs? En quoi pêche, en général, leur organisation actuelle? Comment faudroit-il remédier aux vices qu'on y remarque, et remplir les vides qui s'y trouvent, tant à l'égard de la surveillance pour le caractère & les mœurs, qu'à l'égard de l'instruction proprement dite? Sur quels objets devoit surtout porter celle-ci? et quelle seroit la meilleure à adopter pour la donner avec succès? „

Une médaille d'or du poids de 20 ducats, ou une valeur équivalente en numéraire, et le prix offert à celui qu'elle jugera avoir résolu cette question d'une manière satisfaisante.

Elle adjugera encore un prix de la même valeur au meilleur mémoire sur cette autre question:

„ Quelle seroit la manière de traiter les vignes de ce pays & leurs produits, pour en obtenir

„ les vins de la meilleure qualité, & comment ces vins doivent-ils être faits & soignés ? „

Enfin la Société décernera une médaille du poids de 12 ducats, ou la valeur en argent, „ à la meilleure description topographique & „ économique d'une Jurisdiction quelconque „ de cet Etat, qu'aucun mémoire couronné „ n'a encore fait connoître, de sa population, „ de la culture qui y est en usage, des défauts „ de cette culture, des corrections qu'on „ pourroit y apporter, & des perfectionnemens „ dont elle seroit susceptible. „ Cette description doit embrasser les bois et forêts, les indices de mines de houille, de gypse. &c.

Les mémoires doivent être adressés francs de port à Mr. le Ministre Meuron, secrétaire de la société avant le 1 Avril 1811. & l'adjudication des prix se fera le plutôt possible. Ces mémoires seront accompagnés d'un billet cacheté, portant avec la même devise que celle de la pièce, le nom & la demeure de l'auteur. Ce billet ne sera ouvert que lorsque le mémoire présenté à la société aura été couronné; mais on brûlera, comme on l'a fait jusqu'à présent, tout billet qui accompagnera une pièce que la société n'aura pas jugée digne du prix.

La société ne rendra désormais aucun des mémoires qu'elle aura reçus. Ils resteront sa propriété, soit pour y avoir recours comme objet de comparaison, soit pour profiter au besoin des vues utiles qu'ils peuvent renfermer.

Population de 1809.

LE dénombrement fait à la fin de 1809 porte la population de la Principauté à 49388 ames, savoir 35819 sujets du pays & 13569 étrangers.

Elle étoit à la fin de 1808 de 48411 ames: il y a donc eu une augmentation de 977 ames, ce qui répare à peu près la perte de l'année précédente, où la population avoit diminué de 995 ames.

Ce pays contient d'après le dernier recensement 5572 ouvrières en dentelles, 4375 horlogers, 572 fabriquant d'indiennes, 367 charpentiers, 376 maçons, 540 cordonniers, 422 tailleurs, 112 bouchers, 153 boulangers, 120 meuniers, 164 maréchaux, 196 menuisiers, 155 tisserants, 40 tanneurs, 76 pêcheurs 447 cabaretiers, 1389 servantes, 870 valets, 8756 vigneron,

laboureurs & manœuvres, 526 marchands & négocians, 34 arpenteurs & 68 notaires.

Naissances.

1566 savoir, 773 garçons & 793 filles, parmi lesquels 30 enfans illégitimes, & 15 nés morts.

Morts.

978 savoir 476 mâles & 502 femelles. Il est mort au printemps 312 personnes, 232 en été, 226 en automne, & 208 en hyver. 211 n'avoient pas accompli leur première année, 71 passioient 80 ans & 10 passioient 90 ans.

Parmi les causes de mort on remarque principalement, 3 enfans morts de coqueluche, 100 de convulsions, (aucun de petite vérole) 48 personnes sont mortes de fièvres putrides & bilieuses, 65 de fièvres lentes, 67 de maladies de poitrine 102 d'ydropsie, 28 d'apoplexie 9 de dissenterie; 12 femmes sont mortes en couches & 152 individus de vieillesse. Les suicides ont été au nombre de 11, savoir 9 hommes & 2 femmes.

Mariages.

Il en a été béni 339 & il y a eu 4 divorces.

Il sera peut-être intéressant pour quelques-uns de nos lecteurs de connoître & de comparer la population respective des trois principaux lieux de ce pays, Neuchâtel, le Locle & la Chaux-de-fonds. La Jurisdiction de Neuchâtel qui offroit à la fin de 1809 une population de 4745 ames, a eu 95 naissances, 117 morts & 75 cathécumènes: Celle du Locle comprenant 4556 ames, a eu 138 naissances, 80 morts, & 83 cathécumènes, & celle de la Chaux-de-fonds comprenant 5793 ames, a eu 178 naissances 100 morts & 73 cathécumènes. Il y a donc une différence notable au désavantage de Neuchâtel où le nombre des morts pendant l'année 1809 a excédé de 22 celui des naissances, tandis qu'il est né au Locle 58, & à la Chaux-de-fonds 78 individus de plus qui n'en est mort. Il sera curieux de faire se rapprochement plusieurs années de suite, & de voir d'après le résultat qu'il offrira, quelle induction on pourroit en tirer, par rapport à la salubrité du climat ou à l'influence du genre de vie.

Explication des signes astronomiques.

Septentrionaux.	Les 12 signes du Zodiaque.	Méridionaux.
O. Le Bélier	répond à 0 degr.	VI. La Balance répond à 180 degré
I. Le Taureau	à 30	VII. Le Scorpion à 210
II. Les Gémeaux	à 60	VIII. Le Sagitaire à 240
III. Le Cancer	à 90	IX. Le Capricorn. à 270
IV. Le Lion	à 120	X. Le Verseau à 300
V. La Vierge	à 150	XI. Les Poissons à 330

Le Soleil a 9 planètes reconnues.

Mercure qui a donné son nom à Mercredi.

Vénus à Vendredi.

La Terre

Mars à Mardi.

Jupiter à Jeudi

Saturne à Samedi.

Herschel découverte en 1783.

Piazzi ou Cérès découverte le 1^{er} jour du 19^e siècle.

Olbers ou Pallas découverte en 1802.

La Lune, satellite de la terre, a donné son nom à Lundi.

Nouvelle Lune. Premier quartier.

Pleine Lune. Dernier quartier.

Nœud ascend. Nœud descend.

Conjonction. Opposition.

Obliquité apparente de l'écliptique pour le solstice du Cancer. 23 deg. 28' 0".

Diamètre du Soleil pour l'apogée, en Juin 31' 3" : pour le périégée en Janvier 32' 36".

La réfraction nous fait voir le Soleil avant son vrai lever et après son vrai coucher, les jours des solstices de 4, et les jours des équinoxes de 3 minutes.

Longitude de Neuchâtel à l'Est du méridien de Paris 4° 35' 30"

Latitude de Neuchâtel 46° 59' 16"

Déclinaison à l'Ouest de l'aiguille aimantée à peu près 20°

Différence en tems entre Berlin et Neuchâtel 25 minutes 48 secondes.

Entre Paris et Neuchâtel 18° 22

Temps moyen au midi vrai, pour 1811.

Janvier.	Fevrier.	Mars.	Avril.	May.	Juin.	Juillet.	Aoust.	Septemb.	Octobre.	Novemb.	Décemb.
J. h. m. s.	J. h. m. s.	J. h. m. s.	J. h. m. s.	J. h. m. s.	J. h. m. s.	J. h. m. s.	J. h. m. s.	J. h. m. s.	J. h. m. s.	J. h. m. s.	J. h. m. s.
1 12 3 41	1 12 13 55	1 12 12 47	1 12 4 11	1 11 57 1	1 11 57 18	1 12 3 14	1 12 6 0	1 12 0 3	1 11 49 53	1 11 43 46	1 11 49 4
2 4 10	2 14 2	2 12 35	2 3 52	2 56 53	2 57 27	2 3 25	2 5 57	2 11 59 44	2 49 34	2 43 44	2 49 26
3 4 38	3 14 9	3 12 22	3 3 34	3 56 46	3 57 36	3 3 37	3 5 52	3 59 25	3 49 16	3 43 44	3 49 49
4 5 5	4 14 16	4 12 9	4 3 16	4 56 39	4 57 45	4 3 48	4 5 48	4 59 6	4 48 57	4 43 44	4 50 13
5 5 33	5 14 21	5 11 56	5 2 58	5 56 33	5 57 55	5 3 58	5 5 43	5 58 46	5 48 39	5 43 45	5 50 38
6 6 0	6 14 26	6 11 42	6 2 40	6 56 27	6 58 5	6 4 9	6 5 37	6 58 27	6 48 21	6 43 47	6 51 3
7 6 26	7 14 29	7 11 28	7 2 22	7 56 22	7 58 16	7 4 19	7 5 30	7 58 7	7 48 3	7 43 49	7 51 28
8 6 52	8 14 32	8 11 13	8 2 5	8 56 17	8 58 27	8 4 29	8 5 23	8 57 46	8 47 46	8 43 53	8 51 54
9 7 17	9 14 34	9 10 58	9 1 48	9 56 13	9 58 38	9 4 38	9 5 16	9 57 26	9 47 30	9 43 57	9 52 21
10 7 42	10 14 35	10 10 42	10 1 31	10 56 10	10 58 49	10 4 47	10 5 8	10 57 6	10 47 14	10 44 3	10 52 48
11 8 6	11 14 36	11 10 26	11 1 14	11 56 7	11 59 1	11 4 56	11 4 59	11 56 45	11 46 58	11 44 9	11 53 15
12 8 30	12 14 35	12 10 10	12 0 58	12 56 5	12 59 13	12 5 4	12 4 50	12 56 24	12 46 43	12 44 16	12 53 45
13 8 53	13 14 34	13 9 53	13 0 41	13 56 3	13 59 25	13 5 11	13 4 40	13 56 3	13 46 28	13 44 24	13 54 11
14 9 15	14 14 33	14 9 37	14 0 26	14 56 2	14 59 37	14 5 19	14 4 30	14 55 43	14 46 14	14 44 32	14 54 40
15 9 47	15 14 31	15 9 20	15 0 10	15 56 1	15 59 50	15 5 26	15 4 19	15 55 22	15 46 1	15 44 42	15 55 9
16 9 58	16 14 28	16 9 2	16 11 59	16 56 1	16 12 0	16 5 32	16 4 8	16 55 1	16 45 47	16 44 52	16 55 38
17 10 18	17 14 24	17 8 45	17 59 40	17 56 2	17 0 15	17 5 38	17 3 56	17 54 40	17 45 35	17 45 4	17 56 8
18 10 38	18 14 19	18 8 27	18 59 26	18 56 4	18 0 28	18 5 44	18 3 44	18 54 19	18 45 23	18 45 16	18 56 37
19 10 57	19 14 14	19 8 9	19 59 12	19 56 5	19 0 41	19 5 48	19 3 31	19 53 58	19 45 12	19 45 29	19 57 7
20 11 15	20 14 8	20 7 51	20 58 59	20 56 8	20 0 54	20 5 53	20 3 18	20 53 37	20 45 1	20 45 42	20 57 37
21 11 33	21 14 2	21 7 33	21 58 46	21 56 11	21 1 7	21 5 57	21 3 4	21 53 16	21 44 51	21 45 57	21 58 7
22 11 50	22 13 54	22 7 15	22 58 33	22 56 15	22 1 20	22 6 0	22 2 49	22 52 55	22 44 42	22 46 12	22 58 37
23 12 6	23 13 47	23 6 57	23 58 21	23 56 19	23 1 33	23 6 3	23 2 35	23 52 34	23 44 33	23 46 28	23 59 7
24 12 22	24 13 38	24 6 38	24 58 9	24 56 24	24 1 46	24 6 5	24 2 19	24 52 14	24 44 25	24 46 45	24 59 37
25 12 36	25 13 29	25 6 20	25 57 58	25 56 29	25 1 59	25 6 6	25 2 4	25 51 53	25 44 18	25 47 3	25 12 0
26 12 50	26 13 19	26 6 2	26 57 47	26 56 34	26 2 12	26 6 7	26 1 48	26 51 33	26 44 11	26 47 21	26 0 37
27 13 3	27 13 9	27 5 43	27 57 37	27 56 40	27 2 25	27 6 8	27 1 31	27 51 12	27 44 5	27 47 40	27 1 7
28 13 15	28 12 58	28 5 25	28 57 27	28 56 47	28 2 37	28 6 7	28 1 14	28 50 52	28 43 59	28 48 0	28 1 36
29 13 26	29 13 26	29 5 6	29 57 18	29 56 54	29 2 50	29 6 6	29 0 57	29 50 32	29 43 55	29 48 20	29 2 6
30 13 36	30 13 36	30 4 47	30 57 9	30 57 2	30 3 2	30 6 5	30 0 39	30 50 13	30 43 51	30 48 42	30 2 35
31 13 46	31 4 29	31 4 29	31 57 10	31 57 10	31 6 3	31 6 3	31 0 21	31 43 48	31 43 48	31 48 42	31 3 4

Cette Table indique quel est le temps moyen ou égal, au moment du midi vrai, soit du Cadran solaire; c'est-à-dire, quelle heure il est à une pendule bien réglée, lorsque le soleil passe au méridien. Elle est indispensable aux personnes qui veulent régler leurs pendules sur le soleil, et qui par ce moyen pourront le faire exactement, à une seconde près.

ARRIVÉE ET DÉPART

DES COURIERS, DILIGENCES, MESSAGERIES, FOURGONS.

ARRIVÉE A NEUCHÂTEL.

Du cour^r de la Chaux de f. à 6 h. du s^r.

Idem de Berne . . . 8 « «

De la diligence de Lausanne 8 « «

De la mes. de Berne et Basle 8 « «

Du courrier de Pontarlier à 4 h. du s^r.

Idem du Locle . . . 6 « «

Du cour^r de la Chaux de f. à 6 h. du s^r.

Idem de Berne . . . 8 « «

De la dilig. de Lausanne. 8 « «

Du courrier d'Yverdon. à 3 h. du s^r.

Idem de Pontarlier. 4 « «

Idem du Locle . . . 6 « «

Du cour^r de la Chaux de f. à 6 h. du s^r.

Idem de Berne . . . 8 « «

De la diligence de Lausanne 8 « «

De la mes. de Berne et Bâle 8 « «

Du courrier d'Yverdon. à 3 h. du s^r.

Idem de Pontarlier. 4 « «

Idem du Locle . . . 6 « «

DÉPART DE NEUCHÂTEL.

Du courrier pour le Locle à 4 h. du m.

Idem p^r Yverdon . . . 4 « «

Du cour^r p^r la Chaux de f. à 4 h. du m.

Idem p^r Pontarlier. 4 « «

De la mes. p^r Berne et Bâle 10 « «

De la dilig. de Lausanne. 3 « «

Du courrier p^r Berne. . . 10 h. du s^r.

Du courrier pour le Locle à 4 h. du m.

De la diligence p^r Lausan^o à 3 h. du m.

Du cour^r p^r la Chaux de f. à 4 h. du m.

Idem p^r Pontarlier. 4 « «

Du courrier p^r Berne. . . 10 h. du s^r.

Du courrier pour le Locle à 4 h. du m.

Idem p^r Yverdon . . . 4 « «

De la mes. p^r Berne et Bâle 10 « «

Du cour^r p^r la Chaux de f. à 4 h. du m.

Idem p^r Pontarlier. 4 « «

De la diligence p^r Lausan^o à 3 h. du m.

Du courrier p^r Berne. . . 10 h. du s^r.

Dimanche

Lundi.

Mardi.

Mercredi.

Jeudi.

Vendredi.

Samedi.

Tous les objets que l'on voudra faire partir par les Couriers, Diligences, Messageries et Fourgons, partant le matin, devront être remis au Bureau la veille de leur départ, savoir :

Les objets à enregistrer, de même que les lettres à affranchir, jusqu'à huit heures du soir.

Les lettres non affranchies seront reçues à la boîte jusqu'à neuf heures du soir.

Les heures pour la remise des lettres et autres objets partant le soir, sont les mêmes que celles fixées ci-dessus.

Toutes lettres et autres objets remis ou consignés après les heures ci-dessus indiquées, ne seront point expédiés par le même Courier, et on ne répondra point aux réclamations qui pourraient résulter de leur retard.

La diligence de Lausanne fait le service de Courier et est chargée des lettres et paquets de et pour l'Italie.

N. B. Le dépôt de toutes les Messageries particulières pour l'intérieur du pays est au Bureau des Postes.

NB. Quand le courrier des montagnes part pour la Chaux-de-fonds il revient le même jour par le Locle, et quand il part pour le Locle il revient le même jour par la Chaux de fonds, faisant ainsi chaque fois le tour de cet arrondissement.

ALMANACH HISTORIQUE,
N O M M É
LE MESSAGER BOITEUX,

CONTENANT

DES OBSERVATIONS ASTRONOMIQUES SUR CHAQUE MOIS,

Le cours du Soleil & de la Lune, le tout exactement calculé, pour

L'AN DE GRACE

M D C C C X I.

ET LE XI^e. DU XIX^{me}. SIECLE.

*Avec les Foires de Suisse, d'Allemagne, France, Savoye, Bourgogne,
Lorraine, &c.*

Enfin un Recueil d'anecdotes curieuses & de tours d'esprit,
tirés du Grand Livre du Monde,
dans l'année précédente.

Par ANTOINE SOUCL Astronome & Historiographe.

Nous tiendrons au
Calendrier nouveau &
reformé pour Nombre
d'Or - - - 7
Cycle Solaire - 28
Indiction Romaine 14
Lettre Dominica: **F**
Espace 6 Intervalles
8 Semaines 5 Jours.
La longueur de l'An
présent tiendra 365
jours entiers.



BÉLIER
TAUREAU
GEMEAUX
ÉCRIVICE
LION
VIERGE
BALANCE
SCORPION
SAGITAIRE
CAPRICORNE
VERSEAU
POISSONS

M D C C C X I

A V E V E Y.

Chez LÆRTSCHER ET FILS, Imprimeurs, Libraires.

I. MOIS.	JANVIER	ELECTIONS.	LUNAISONS.		
1	Mardi Circoncision	5	à 11 h. 0 m. a. m.	Premier quartier	
2	Mercre s Abel s Clair	18	Heur ux B. C.	le 1, tems impropre.	
3	Jeudi s Isaac Genev.	2	☉ ♀ ☿ ☽ □	froid	Pleine Lune le 9
4	Vendre s Tite Eveque	15	☉ ☽ ☿ à ☽	trouble	donne divers vens.
5	Samedi s Siméon	23	☿ ♀ ☽ ♀ en ☽	froid	Dernier quartier
1. Diman F Les 3 Rois		Lever du sol. 7 h. 46 m. Couch du sol. 4 h 15 m.		le 17 les vens seront	
6	10	qui pour le ☽	venteux	fales.	
7	Lundi s Lucian	23	☽ ♀ ♀ ☽ ☽ B.	obscur	Nouvelle Lune le
8	Mardi s Erhard	5	☽ * ♀ ♀ ☽	neigeux	24 trouble l'air de
9	Mercre s Julien	17	☽ à 4 h. 37 m. a. m.		pluye.
10	Jeudi s Guillaume	29	☽ ☽ ☽ ☽ gringe		Premier quatier le
11	Vendre s Salmé Hig.	11	☽ ♀ monde eut ☽ Ap.		31 nuageux.
12	Samedi s Satyr	22	☽ ☽ ☽ ☽ meilleur		
2. Diman F 1 Hil. 20 jours		Lever du sol. 7 h. 40 m. Coucher du sol. 4 h 20 m.			
13	4	* ☽ ☽ ♀ en ☽	froid		
14	Lundi s Felix	16	☽ ☽ toujours ☽	vent	JANVIER, ainsi
15	Mardi s Maure	28	☽ ☽ ☽ ☽ neigeux		nommé à cause du
16	Mercre s Marcel	10	☽ * du mépris ☽	froid	Dieu Janus, à qui
17	Jeudi s Antoine	22	☽ à 5 h. 52 m. a. m.		le premier jour de
18	Vendre s Prisce C. S. P.	5	☽ ☽ * ♀ reprend		l'année civile étoit
19	Samedi s Omer M.	18	☽ ☽ ☽ d'une	pluvieux	confacré par les Ro-
3. Diman F 2 Fab. s S.		Lever du sol. 7 h 33 m. Coucher du sol. 4 h 37 m.			
20	2	☽ en ☽ * ☽	B. plus	JANVIER, ainsi	
21	Lundi s Agnès	16	☽ * ♀ main ☽	doux	nommé à cause du
22	Mardi s Vincent	1	☽ ☽ ce qu'il	venteux	Dieu Janus, à qui
23	Mercre s Emerentiane	16	☽ ☽ * ☽ ☽	invariable	le premier jour de
24	Jeudi s Timothée	12	☽ à 6 h. 13 m a. m.		l'année civile étoit
25	Vendre Convers. St. P	27	☽ ☽ ☽ en ☽	☽ Pé.	confacré par les Ro-
26	Samedi s Policarpe	13	☽ ☽ ☽ ☽	venteux	mains, d'où vient
4. Diman F s Jean Chris.		Lever du sol. 7 h. 23 m. Coucher du sol. 4 h 37 m.			
27	28	* ☽ ☽ ☽ ☽	neigeux	JANVIER, ainsi	
28	Lundi s Charlemag.	13	* ☽ ☽ ☽ ☽	inconstant	nommé à cause du
29	Mardi s Aquil. M. E. S.	28	* ♀ donne de	passable	Dieu Janus, à qui
30	Mercre s Adalgonde	12	☽ ☽ ☽ ☽	☽ nuag.	le premier jour de
31	Jeudi s Virg P. N.	26	☽ à 11 h. 3 m. d. m.		l'année civile étoit

On peut pendant ce mois, s'occuper à couper du bois, à arracher la vigne, à porter la terre si elle n'est pas gelée, à nettoyer les arbres fruitiers du Gui, (plante parasite, qui épuise les branches qui la supportent, & qui, si elle est multipliée, fait passer promptement l'arbre qui la porte à l'état d'étiage & de rabougri.) On peut enfin, porter & étendre les engrais sur les prairies. On doit réparer tous les instrumens de labourage.

Mémoires sur les foires de Suisse & sur les autres lieux de commerce

JANVIER a XXXI JOURS.

Foires du Mois de Janvier 1811.

Aichis	8	Laine	9	Ronchaud	22
Albeuve	14	Lagnieu	22	Roug.en Sai f.	17
Altorf	31	LaPannière	9	S.Amour	8
Amberieux	17	Leipfic	5	S.Aubin	2
Arbourg	1	Lonel	16	S.Claude	7 25
Arintho	2	Lons Saunié	15	S.Bonnet	18
Autum	28	Louhans	4	S.Christophe	18
Baden	29	Lucens	4	S.Hipolite	15
Bagé	15	Marbos	9	S.Julien	18
Bellevesvre	17	Marcigni	18	Ste.Marie a.M.	2
Bellevue	26	Mellingen	17	S.Paul de V.	7
Berne	15	Meyenberg	25	S.Prix	28
Blamont	5	Montbéliard	7	S.Triv. f. M.	18
Bletterans	28	Montm. le C.	26	S.Urfanne	14
Bois S. Mar.	18	Mont S. Vaud	19	Sallins	29
Bourg	16	Montpont	7	Schwitz	28
Brevrai	24	Mont S. Vin.	5	Sennecey	28
Briga	17	Montrevel	17	Senozan	18
Bruyeres	12	Montrion	31	Sempach	2
Bulle	31	Montuel	11	Soleure	8
Cassel	7	Morges	2	Strasbourg	5
Cerlier	30	Mortau	22	Surfee	7
Chavane	5	Munich	7	Sagninge	7
Chât. Neuf	29	Musli	25	Thonon	8
Chaumont	7	Neuville	4	Toiffat	19
Cloudeau	26	Nozeroi	24	Toiffey	24
Cluni	5	Olthen	28	Touches	9
Couche	18	Orgelet	14	Toul. f. Ar.	18
Cuiferi	18	Paffavant	18	Tournus	9
Coire	1	Pierrefont	8	Tramayes	4
Crai	28	Pierre	18	Trefort	28
Dompier. 2.	12	Pleure	21	Trevoux	3
Echelles	17	Pont du B.	29	Varabon	4
Erlenbach	11	Pontcin	28	Varenne	19
Etiswil	29	Pont de Vaux	7	Verfoix	14
Fischbach	7	Poliat	12	Vevey	22
Fribourg S.	5	Port sur S.	30	Vezellieu	22
Geffenai	4	Rappersvyl	30	Vietlisbach	8
Guengnon	14	Rheims	11	Vintretour	31
Gourdon	31	Rocheftort	28	Underfee	30
Grenoble	22	Romeney	12 28	Utznacht	19
Gy	7	Romalé	31	Yverdon	29
Iffy	18	Romont	8	Zoffingen	7



SUITE

DE

L'HISTOIRE DES SUISSES.

Clovis ayant été attaqué par les Allemands, les battit & les assujettit à sa domination. Ce monarque crut devoir le gain de cette bataille au Dieu que les chrétiens révéroient, & pour lui en témoigner sa reconnaissance il se convertit au Christianisme.

Les Bourguignons l'avoient embrassé dès leur entrée en Helvétie, à la prédication que leur en avoit faite un St. Evêque. Un des premiers de leurs rois, dont le nom soit parvenu à notre connoissance, s'appeloit Gundobaud, son fils, lui succéda (l'an 475). Celui-ci tenoit sa cour à Quadrivium, aujourd'hui Quarre, petit village à peu de distance de Genève, & où on voit encore les ruines de son palais. Ce fut sous son règne, (l'an 500) que Protésius (5) fuyant les malheurs

(5) Une ancienne tradition porte que Protésius mourut dans un lieu situé aux pieds du Mont-Jurat, où il s'étoit rendu pour faire couper du bois destiné à la construction d'une chapelle; qu'on lui fit dans ce lieu sa bière, et que c'est à cette circonstance que le village de Bierre doit son origine et son nom, que lorsqu'on voulut transporter ce saint dans son hermitage pour l'y ensevelir, sa bière s'arrêta vers le lieu où il vouloit bâtir sa chapelle; qu'on fut obligé de l'y ensevelir, et que c'est dans ce même lieu où l'on voit un village appelé St. Protés, et par corruption St. Prés.

N.B. Au Locle, un marché aux chevaux tous les Samedis des mois de Janvier, Février, Mars & Avril.

II. MOIS. FÉVRIER. ELECTIONS. LUNAISON.

1	Vendre	s Brigit. Igna.		25	♂ ♀ Les neiges & air	
2	Samedi	Purific. N. D.		7	♂ ♀ ☉ qu'un doux	Pleine Lune le
	5.	Lever du sol. 7h. 15m.			Couch. du sol. 4h. 45m.	8 donne un grand
3	Diman	F 4 s Blaise		20	☉ ♀ grand vent ☐	froid parmi de
4	Lundi	s Véronique		2	♂ ♀ sème de ☐	froid bons momens.
5	Mardi	s Agathe		14	♂ ♀ tous côtés ☉	tem-
6	Mercre	s Dorothee		26	* ♀ ♀ les pétueux	nuages dans l'air
7	Jeudi	s Helene		8	♂ ♀ les pétueux	bize ve noir, venteux
8	Vendre	s Salomon C.		20	☉ à 11 h. 58 m. d. m	et neigeux.
9	Samedi	s Apolline		1	☐ ♀ ☉ ☐ Cap	Nouvelle Lu-
	6.	Lever du sol. 7 h. 7 m.			Couch. du sol. 4 h. 56 m.	ne le 23. est plei-
10	Diman	F Septuagesime		13	♂ ♀ les flots dessus	ne d'humidités.
11	Lundi	s Didier s S.		25	♂ ♀ l'onde & les sain	
12	Mardi	s Eulalie Emil.		7	☐ ♀ ☉ ☐ oiseaux b.	
13	Mercre	s Jonas Cast.		19	♂ ☉ * ☐ dans les pas-	
14	Jeudi	s Valentin		2	☐ ♀ Cieux légèrement	
15	Vendre	s Faustin		14	☉ portés neigeux	
16	Samedi	s Juliane		27	à 0 h. 39 m. a. m.	
	7.	Lever du sol. 6. h. 53. m.			Couch. du sol. 5 h. 18 m.	
17	Diman	F Sexagesime D.		11	♂ ♀ ♀ ♀ sont inconst.	
18	Lundi	s Gabin		25	* ☉ ♀ bien moins fr.	
19	Mardi	s Sabine		9	☉ en inconst. nu-	
20	Mercre	s Constantin		24	♂ ♀ tous ées noires	
21	Jeudi	s Leonore		9	* ♀ que la ☉ neigeux	
22	Vendre	Chaire s Pier.		24	* ☉ ☐ Cap	
23	Samedi	s Josué		9	☉ à 4 h. 24 m. d. m.	
	8.	Lev. du sol. 6. h. 42. m.			Coucher du sol. 5. h. 18 m.	
24	Diman	F Quinq s Mat.		24	* ♀ ☉ ♀ ☐ humide	
25	Lundi	s Victorin		9	* ♀ Chair & P. mod.	
26	Mardi	Mardi gras		23	♂ ☐ ♀ le ♀ passable	
27	Mercre	Les Cendres.		7	* ☉ ☐ monde vent.	
28	Jeudi	s Romain		21	♂ ☉ ♀ ♀ trouble	

FÉVRIER tire son origine de *Februare*, qui signifie faire des expiations.

Le 19 de ce mois le soleil entrera aux douzième signe du Zodiaque.

Depuis le premier de ce mois jusqu'au dernier, les jours ont cru de 46 minutes le matin & autant le soir.



Dans ce mois on commence à tailler la vigne dans les beaux jours, à planter des grandes fèves après les avoir fait tremper dans du jus de fumier. On doit s'occuper les jours qu'on ne peut travailler à la campagne, à faire des échelas, des râteaux, des paniers à terre, des fourches & autres utensiles d'agriculture.

FÉVRIER a XXVIII JOURS.

Foires du Mois de Février 1811.

Aiguebel	28	Fribourg en B.	27	Oizelley	26	
Lerci	8	Frick Argov.	4	Onnens	25	
Ambronai	8	Gigny	11	Orbe	11	
Arau	27	Gruyeres	20	Ornans	18	
Arberg	13	Hautwil	20	Paray	6	
Arbois	11	Héricourt	21	Payerne	14	
Avenches	1	Hérifau	8	Pesme	4	
Bagé	14	Jeuffey	19	Poligni	13	
Balstal	25	Joncy	14	Pont-Vaux	26	
Bellevevre	25	Jouvence	25	Pont de Veile	6	
Bellinzone	4	Laferté	28	Porentroi	4	
Befançon	4	Langnau	27	Quingey	15	
Bienne	7	Langres	15	Rheinfeld	6	
Bischofzell	21	Laufen	25	Romont	26	
Blamont	4	Laufanne	8	Rue	11	
Bourg	5	Leas	7	S. Amour	2	
Brancion	27	Lentzbourg	7	S. Christophe	18	
Brengarte	18	Liechtensteig	4	S. Etienne	25	
Broug	12	Lons Saunie	15	S. Hipolite	28	
Brayeres	25	Loyes	25	S. Jean V.	27	
Bulach	26	Louhans	6	S. Julien	4	
Buren	27	Lucerne	18	S. Julien	14	
Buxi	1	Macon	18	S. Laurent	16	
Ceizerieux	22	Marigni	1	S. Paul	4	
Chalamont	20	Marlieux	6	S. Rembert	1	
Châl. f. Saon.	28	Matour	6	27	S. Triphon	15
Chat. d'œx	7	Martigni en V	19	S. Triv. S. M.	18	
Clairval	23	Moirans	20	Samoens	4	
Clairvaux	20	Moiffey	2	Sanvigne	23	
Collombay	18	Montbozon	4	Seigne-léger	25	
Collonge	21	Montbeliar	11	Sellieres	7	
Conliege	8	Montferrand	5	Simard	6	
Courdemai.	26	Monthey	1	Tervai le Ch.	11	
Crufile	27	Montceni	16	Toul. f. Ar.	27	
Cussi	25	Monbelet	16	Tournus	20	
Delemont	11	Montrevel	15	Vallembourg	14	
Digoin	18	Montmerle	5	Varenne	4	
Dieffenhof	4	Montuel	11	Veinfeld.	20	
Dole	6	Montjustin	25	Verdun	28	
Doudin	7	Morges	27	Vesoul	21	
Estavayer	20	Mota S. Triph.	15	Villebois	15	
Etifvil	19	Munster Arg.	28	Vilifau	25	
Faucognex	28	Neufchatel	20	Vius en S.	5	
Fetigni	28	Nozeroi	25	Zoffingue	26	
Fribourg en S.	21	Noroi	27	Zweismen	6	



de l'Italie, vint se réfugier dans un bois au bord du lac Léman, où il vécut en hermite, y bâtit une chapelle, autour de laquelle s'est élevée depuis, la ville de Lausanne. Pontius fonda un autre hermitage dans une vallée du mont-Jura. Romanus en établit un pareil au pied du même mont, & qui a donné son nom à la ville de Romainmotier. Gundebaud mourut (l'an 526) à la cinquante-sixième année de son règne. Ces rois de Bourgogne furent dans l'usage de recevoir des empereurs Romains le titre de Patrice, dignité qui étoit une espèce de reconnoissance tacite par laquelle ils confessoient, en quelque sorte, tenir de ces derniers leur autorité. Sigismond dut à un crime horrible la fin de son royaume de Bourgogne. Il avoit épousé, en premières noces, la fille de Didier, roi des Lombards, dont il eut un fils nommé Siegreich. Après le décès de la reine, il épousa, en secondes noces, une femme de sa suite. Celle-ci s'étant habillée un jour des habits de la défunte reine, s'enflloit dans ces pompeux atours, & s'y donnoit des airs & un maintien ridicule. Elle pensoit n'être point observée. Ayant tourné la tête elle aperçut Siegreich. Il n'avoit pu retenir un sourire qui s'échappoit de ses lèvres. Elle conçut contre lui une haine implacable, & résolut de tirer, de ses mépris une vengeance éclatante. S'étant rendue auprès de Sigismond, elle lui représenta son fils comme un monstre odieux qui en vouloit à son trône &

1	Vendredi	s Aubin	♄	4	☾ ♀ Rien chang	Premier quart
2	Samedi	s Simplicius	♄	19	☾ à 2 h. 12 m. d. m.	le 2 déclare de l'hu-
		9. Lever du sol. 6 h. 29		29	☾ Coucher du sol. 5 h 31 m.	mide froid.
3	Dimanche	E Brand. s M.	♄	29	♂ ne peut ♀ B. d'airs	Pleine Lune le
4	Lundi	s Adrian	♄	11	☾ nous + pluye	10, avec éclipse di-
5	Mardi	s Eusebe	♄	23	* ♀ en dis- ♀ ☾ neige	celle, aura un tems
6	Mercredi	4 Tems s F.	♄	5	♂ ♀ ♀ ♀ tems	insalubre.
7	Jeudi	s Perpet. s T.	♄	16	♂ ♀ ♀ en ☾ humide	Dernier quart. le
8	Vendredi	s Jonathan	♄	28	* ♀ ♀ ☾ ♀ ♀ (Ap.	18 distribue des
9	Samedi	40 Martyrs	♄	10	☾ ♀ penser ☾ trouble	neiges ou grosses
		10. Lever du sol. 4 h. 17 m.			☾ Coucher du sol. 5 h 43 m.	pluyes.
10	Dimanche	F Reminis	♄	22	☾ à 6 h, 50 m. d. m.	Nouvelle Lune
11	Lundi	Cunibert	♄	4	☾ * ♀ ♀ ☾ salubre	le 24. avec éclipse
12	Mardi	s Grégoire	♄	16	☾ ♀ il faut ♀ venteux	au ☾, promet de
13	Mercredi	s Euphrase	♄	29	* ♀ ♀ en ☾ nuageux	l'agréable.
14	Jeudi	s Zacharie	♄	11	☾ ♀ choisir B. couvert	Premier quart.
15	Vendredi	s Longin	♄	24	☾ ♀ ♀ ♀ un ☾ & noir	le 31 trouble l'air.
16	Samedi	s Jul s Cyriaq.	♄	7	♂ ♀ * ♀ ☾ ♀ frai- ☾	
		11. Lever du sol. 6 h. 5 m.			☾ Couch. du sol. 5 h. 55 m.	MARS, ainsi nom-
17	Dimanche	F Occul. s G.	♄	20	☾ ♀ ☾ sort ☾ cheur	mé & consacré au
18	Lundi	s Alexandrin	♄	3	☾ 0 h. 12 m d m ☾	Dieu Mars par
19	Mardi	s Joseph	♄	18	☾ * ♀ ☾ ou voler à	Romulus, qui par
20	Mercredi	s Joach. s Ema	♄	3	* ☾ * ♀ * ☾ (Pe.	supposition se disoit
21	Jeudi	s Benoit	♄	18	☾ en ♀ Equinoxe	son fils. Ce mois é-
22	Vendredi	s Raphael	♄	2	☾ ♀ ☾ du r'ritens	toit le premier de
23	Samedi	s Théodore	♄	17	♂ ♀ la gloire in com.	l'année martiale.
		12. Lever du sol. 5 h. 53 m.			☾ Couch. du sol. 6 h. 7 m.	Le 21 de ce mois
24	Dimanche	F Laetare	♄	2	☾ 2 h. 39 m. ap. E. ☾	l'Astre du jour fera
25	Lundi	Anuncia N. D.	♄	17	☾ * ♀ ou B trouble	son entrée au logis
26	Mardi	s Gamaliel	♄	1	☾ courir ♀ passable	du ☾, premier si-
27	Mercredi	s Lydie	♄	15	♀ ♀ au ☾ ☾ meilleur	gne du Zodiaque.
28	Jeudi	s Prisque	♄	29	☾ ♀ ☾ ☾ beau	Depuis le pre-
29	Vendredi	s Eustache	♄	12	☾ ♀ ♀ ♀ su-	mier de ce mois,
30	Samedi	s Regule	♄	25	☾ ♀ ☾ plice venteux	les jours ont cru de
		13. Lever du sol. 5 h. 43 m.			☾ Cou. d. sol. 6 h. 17 m	55 minutes matin
31	Dimanche	F Judica	♄	7	☾ 7 h. 18 m. a. m. ☾	& soir.

On continue dans ce mois à tailler la vigne ; on commence à faire des provignures & même à fossoyer si le tems est convenable. On plante des grandes fèves comme dans le mois précédent. Dans les jardins différens pois. On sème des bettes à tondre & d'hiver, les différentes espèces de choux & autres fortes de jardinages. On prépare la terre pour ensemençer les petites graines.

Foires du Mois de Mars 1811.

Aigle 13	Foûrg 26	Niedersept 6	— Paul d. V. 25
Alkir 7 21	Fauenfeld 25	Nyon 7	— Trivier C. 26
Altorf 21	Fraifans 16	Olthen 18	Saillans 18
Ambronai 30	Gaillard 21	Orehamp 13	Salins 27
Amberieux 20	Genlard 4	Orchamps 20	Sancey 20
Andelot 5	Gigny 1	Orgelet 15	Salanche 2
Andert 19	Gy 2	Ourroux 11	Schaffouse 5
Annoire 25	Haberes lul. 30	Pagney 2	Schwitz 18
Arbois 30	Hutvil 13	Perrocis 25	Selongey 16
Ambourg 19	Jougne 18	Petite Chict. 11	Sennecey 8
Aromas 16	Iffy l'Evêq. 18	Pierrefant 12	Sengen 26
Arvange 14	Jujurieux 11	Planchaibaz 4	Senozan 18
Aubonne 5	Iternore 6	Pontarlier 28	Sierentz 18
Avouzon 27	Klingnau 19	Plot 26	Signau 21
Auruffei 8	Kolliken 21	Pont du B. 16	Simandre 18
Aulum 29	Laloya 27	Pont de R. 19	Soleure 5 26
Bagé 11 et 27	Laine 28	Pontcin 28	Summiswald 8
Ballon 19	Lais 22	Pont de Van 26	Tassenieres 28
Belfort 4	Lagnieu 11	— de Veile 25	Taguinge 6
Belley 20	Landeron 25	Pontecis 19	Thoma 2 13
Bellevesvre 27	La Sarra 5	Porentrui 4	Thonon 7 27
Belvoir 2	Lentenai 4	Polliat 28	Toisiat 14
Bendorf 4	Levier 13	Port sur Sao 27	Toissey 25
Bercher 8	Lent 4	Pouilly 12	Tramayes 18
Berne 5	Lignerès 23	Publier 4	Travers 23
Berthoud 14	Loche 26	Rahon 7	Trembley 28
Bienna 7	Lons Sau. 15	Remach 7	Trevillers 4
Bizot 11	Lucerne 26	Recologne 4	Wegenstett. 18
Blamont 6	Lugni 14	Revonnaz 29	Vercel 19
Bourg 4	Lullin 30	Richensee 18	Villafant 7
Botze 18	Maiche 16	Rochefort 14	Verrieres 21
Brevine 28	Maillelai 11	Rougemt. S. 20	Vilmergen 22
Brevrai 12	Marcilly 4	Rue 13	Vilerfarlai 20
Bulle 15	Martigni 9	Ruffey 8	Villars 13
Chambériat 29	Matour 23	Sailenard 16	Uchizi 15
Chagny 1	Marignat 23	Sagi 4	Untersee 6
Challonge 19	Mayence 25	Sakingen 6	Utznaacht 2 23
Chaufef. 12	Melionaz 6	S. Amour S. 4	Zell 23
Chaumergi 9	Mervans 4	— Amour I. 4	
Chausfin 11	Mirecourt 2	— Aub. C. N. 7	
Chauvin 28	Morbier 8	— Benoit 26	
Chiavenas 4	Monboz. 4 11	— Claude 18	
Chuni 4	& ceux de car.	— Bonnet 7 29	
Clayette 16	Monbéliard 11	— Genis 12	
Cluse 26	Montfaucon 19	— Julien I. 12	
Corfelle 27	Montigny 12	— Julien L. 9	
Colligni 18	Montmir C. 26	— Julien G. 20	
Cuiferl 8	Montcemi 16	— Laurent 16	
Coppet 26	Montchanin 9	— Lupicin 2	
Cossonai 14	Mont S. V. 18	— Leger 25	
Crèche 25	Morat 6	— Loup d. S. 28	
Deschand 18	Motta Mont 22	— Mauris 6	
Dampierre 8	Motiertrav. 15	— Mar. aux M 6	
Elg 6	Moudon 6	— Jean Maur 29	
Erlenbach 12	Mouthe 25	— Leger la C. 13	
Fenin 5	Neuveville 26	— Nicolas 6	
Fontaine 18	Neufstadt 20	— Marcel 12	



à sa vie ! Ses larmes forcées , ses feintes inquiétudes , ses conseils perfides , ne servirent que trop cette indigne marâtre ! Sigismond , en homme foible & crédule , en père dénaturé & barbare , vint à travers les horreurs d'une nuit ténébreuse , faire plonger un poignard dans le sein de l'innocent Siegreich , tandis qu'il jouissoit des douceurs d'un sommeil paisible. Ce crime fut bientôt vengé. Didier , ayeul du malheureux Siegreich , les rois Francs , fils du roi Clovis , parens par leur mère Clotilde , de la famille de Gundebaud , fondirent sur les Etats de Sigismond , le firent prisonnier avec son indigne épouse , & les livrèrent l'un & l'autre à la honte d'une mort justement méritée.

Les fils du grand Clovis s'emparèrent (l'an 534) des états de Sigismond , qui comprenoit l'Helvétie Bourguignone. Ils se trouvèrent par cette conquête , en possession de toute l'Helvétie ; leur père s'étant emparé , trente - huit ans auparavant , de l'Helvétie Allemande.

L'Helvétie sous les rois Francs.

LES rois Francs , devenus maîtres de toute l'Helvétie , y établirent des gouverneurs. Ils donnèrent un Patrice à l'Helvétie Bourguignone , un Duc à l'Helvétie Allemande , & un Préfet à la Rhétie. Ils divisèrent chacune de ces provinces en districts , qui portèrent le nom de comté lorsqu'ils étoient dans l'intérieur , & de marche lorsqu'ils étoient sur la frontière. Les titres de comtes & de

1	Lundi	s Hugues		19	♀ en ☿ Le ☿ humide	Pleine Lune le
2	Mardi	s Nisier f. de P.		1	* ♀ Δ ♂ B. & nuées	8 donne de l'in-
3	Mercre	s Eugene		13	* ♀ ♀ Δ ♀ en ♀ vent	constant.
4	Jeudi	s Ambroise		25	Δ ♂ ♀ ♀ ☿ ☿ (Ap.)	Dernier quar-
5	Vendre	s Christian		7	☐ ♀ ☐ ♀ en ☿ bon	tier le 16 démon-
6	Samedi	s Sixe Celse		18	monde a des ☿ & vent	tre trop d'humidi-
		14. Lever du sol. 5 h. 31 m.			Coucher du sol. 6 h. 29 m.	
7	Diman	F Rameau s A.		1	☐ ♀ ♀ Δ ☿ dou-	Nouvelle Lu-
8	Lundi	s Dionisus		13	☉ à 11 h. 46 m. a. m.	ne le 23 on craint
9	Mardi	s Procure Syb.		25	* ♀ ♂ ceurs bon	des vens & pluy-
10	Mercre	s Ezechiel		8	♂ ☉ ♀ mais B. turbul.	es trop froides.
11	Jeudi	Ste Cens Leon		21	le fragil bien humide	Premier quar-
12	Vendre	Vendredi S. s Ze.		4	♂ ♂ ♀ ♀ ☐ ♀ B. vent	tier le 30 est sale.
13	Samedi	s Justin		17	Δ ☉ Δ ☿ nous ☿ frais	
		15. Lever du sol. 5 h. 19 m.			Couch. du sol. 6 h. 41 m.	
14	Diman	F PAQUES		1	☾ ☐ ♀ ♀ ♂ ☿ gringe	A V R I L, ain-
15	Lundi	Lundi s Ol.		15	* ♀ ♀ en ☿ meilleur	si nommé d'Ape-
16	Mardi	Mardi s Dan.		29	☉ à 7 h. 46 m. d. m.	rire, qui signifie
17	Mercre	s Rodolph		13	☿ Δ ☿ ☉ pré. b. t.	ouvrir, les ger-
18	Jeudi	s Apoline		27	* ☉ * ☿ ☐ ♀ ☿ (Pé.)	mes & les plantes
19	Vendre	s Severe		12	♂ ♀ ☐ ♂ pare B. plu-	commençant en
20	Samedi	s Sulpice		26	☉ en ☿ ☐ ☿ vieux	ce mois à ouvrir
		16. Lever du sol. 5 h. 9 m.			Coucher du sol. 6 h. 51 m.	le fein de la ter-
21	Diman	F Quasira.		11	* ♀ Δ ♂ un ☿ passa-	re. Le 20 de ce
22	Lundi	s Lucius		25	Δ ☿ malheur ☿ ♀ ble	mois le Roi des
23	Mardi	s George		9	☉ à 0 h. 52 m. d. m.	planettes fera son
24	Mercre	s Albert		29	☿ ♀ * ♀ qui ♀ tr.	entrée au logis
25	Jeudi	s Marq Evan.		7	♂ ♀ ♂ ♂ jamais ven-	du ☿ secong si-
26	Vendre	s Anaclette		20	* ♀ ♂ ☿ ne B. tueux	gne du Zodia-
27	Samedi	s Anastase		3	☾ * ☉ nous ♀. sujet à	que, &c.
		17. Lever du sol. 4 h. 59 m.			Couch. du sol. 7 h. 1 m.	Depuis le 1 au
28	Diman	F Misere s V.		15	laisse ☿ B. P. ☐ pluye	30 les jours ont
29	Lundi	s Robert		27	♀ ☐ ♀ ☐ froide	ceu de 30 minut.
30	Mardi	s Quirin		9	☾ à 1 h. 35 m. a. m.	matin & soir.

Dans ce mois on continue à foffoyer les vignes, d'y porter le fumier nécessaire aux engrais. Dans les jardins on decouvre les artichauds, les asperges; on sème cerfeuil, carottes, choux-fleurs & raves, & autres à replanter, des courges, cocombes, épinards, laitues, melons, dans une exposition bien tournée au midi, dans une terre légère, de la majorlaine, des oignons à tondre, pommes de terre & autres légumes.

Foires du Mois d'Avril 1811.

A Bevilard	13	Dompierre	11	Mirecour	9	S. Jean d'Av.	17
Aigle	17	Dortan	29	Monbelliard	22	S. Jean l. V.	16
Albeuve	29	Doucier	16	Monbozon	8	S. Jeoire	1
Altkirch	4	Echallens	18	Montfleury	24	S. Laurent	8
Annecy	8	Echelles	16	Mont sur V.	29	S. Lupicin	22
Annemace	5	Evian	29	Montcherou	12	S. Mart. Br.	13
Arberg	24	Elgg	24	Montceni	4	S. Rembert	13
Arlais	17	Epoiffe	18	Mont f. Vin.	19	S. Triv. d. C.	18
Arbourg	23	Ericourt	23	Montceau	29	S. Vailler	29
Attalens	29	Eftavayer	3	Montreal	17	Ste. Urfanne	15
Auboïs	1	Faucognex	18	Montrevel	13	Salornai	22
Ayon	23	Ferney Vol.	19	Montuel	11	Salavre	12
Bade	23	Foiffiat	4	Morges	17	Samoens	4
Baffi	17	Franctal	8	Mortau	2	Sallenoves	3
Besançon	22	Franses	27	Mouterol	4	Saffeney	18
Beaufort	9	Francfort	22	Mout. f. Sa.	25	Schwytz	29
Berne	23	Genève	1	Mout. en T.	3	Semoncel	15
Bevaix	1	Gendré	16	Mulhouse	16	Sempach	1
Bey	18	Genouilli	15.25	Nuremberg	19	Seillers	19
Beure	11	Gessenai	5	Nozeroi	13	Serre	15
Bienne	25	Gueugnon	12	Orbe	8	Sissac	24
Bizot	25	Gigni	10	Oron la Ville	3	Simandre	24
Blamont	5	Goms	23	Orgelet	15	Sirod	26
Bletterans	11	Grandfon	25	Ornans	3	Soleure	16
Bois Ste M.	1	Gray	4	Oyonnaz	18	Sonceboz	15
Bois le Duc	10	Gruyeres	10	Parey	18	Stantz	18
Bons	2	Herifau	26	Payerne	18	Sursee	29
Bouclans	9	Herzogenb.	3	Petit Aberg.	3	Tadingue	13
Bourg en B.	20	Indevillers	29	Pierre	22	Taguinge	23
Brengarten	16	Juffi	25	Planfayon	17	Thoirette	16
Brigue en V.	18	Knonau	23	Pontarlier	24	Theiffiler	26
Bruyeres	19	La Buiffiere	25	Pontdain 1.	29	Thoy	27
Ceyzeriac	12	La Chapelle	27	Pont d. Vaux	26	Toiffey	11
Cerdon	3	Langnau	24	— d. Veyl	22	Toulon f. A.	29
Chalamont	2	Langenbruk	24	Porentrui	8	Tournus	29
Chapel. d'A.	25	La Rie	15	Portdeleinei	26	Tramayes	24
Chatil. Mich.	5	La Sagne	2	Poligny	3	Vadenfvl	4
Chateau N.	5	La Sarra	30	Quingey	13	Vangue	25
Chat. S. Den	22	Lauffenburg	16	Rapperfwyl	17	Vaudray	24
Clairveaux	20	Laupen	18	Reichenau	25	Varenne	13
Cluni	4	Laives	11	Renens	11	Vatvil	2
Cluses Sav.	16	Leipfic	20	Rigney	17	Veigi	25
Corlier	8	Lecouffiere	4	Rheims	16	Verfoix	29
Collonge	22	Les Bois	3	Rixoufe	18	Vefoul	24
Compeffiere	2	Leffard	23	Romeney	1	Vetifchwyl	4
Cormaran.	17	Les Rouffes	25	Romainmot.	19	Vevey	30
Courjenon	11	Lent	25	Roman	23	Viedlisbach	23
Cormatin	17	Lhuis	12	Romont	23	Vitry	24
Couche	25	Liechtenft	22	Rougemont	11	Villebois	12
Cofrane	29	Liste f. D.	27	Rue	30	Uchizi	18
Collombey	17	Lons Saun.	15	Ruffey	12	Uri	11
Constance	22	Lompnès	25	Rumilly	18	Uznach	13
Crufeille	12	Lucens	5	Rynach	4	Yverdon	9
Crufile	12	Lucerne	16	Sagi	29	Zoffingen	16
Delemont	15	Lugni	25	S. Amour	2	Zweifimmen	18
Devrouse	29	Lys	4	S. Blaise	30		
Dieffenhof	16	Marcilly	27	S. Christophe	4		
Divone	16	Marcigny	22	Ste. Croix	4		
Dole	18	Martigny V.	22	S. Gingolph	6		



marquis furent donnés aux magistrats proposés sur ces districts. Outre ces magistrats, il y eut encore, dans chaque bourg, village ou hameau, un notable, appelé *Senior*, c'est-à-dire, *l'ancien* du lieu, expression d'où est vraisemblablement dérivé le titre de Seigneur. Ces magistratures étoient civiles, judiciaires & militaires; elles étoient d'abord à la nomination des rois; mais dans la suite elles se perpétuèrent dans les familles & elles devinrent héréditaires.

Nous avons déjà vu que les Bourguignons, dans l'Helvétie Romaine, avoient embrassé la Religion Chrétienne. Sous le règne de Dagobert, (l'an 628 elle pénétra dans quelques portions de l'Helvétie Allemande. Les habitans des montagnes, ceux de la Rhétie, furent les derniers à se dépouiller des erreurs de leurs ancêtres. Cette religion rappeloit les hommes à la connoissance d'un seul Dieu, qu'elle leur représentoit comme le souverain arbitre de la nature & le père de tous les humains; elle leur enseignoit que nous avons tous la même origine, la même nature, les mêmes droits & la même destination; que nous ne formons tous qu'une seule famille, & que nous devons avoir les uns envers les autres des sentimens d'une bienveillance fraternelle. Cette religion offroit aux hommes de grands avantages & de sublimes espérances !... Elle auroit dû être reçue avec empressement de leur part... Ce fut le contraire... Dans les premiers âges de l'Eglise, elle n'avoit pénétré que difficilement parmi les autres na-

1	Mercr	s Jacq Philippe	21	△ ☽ ☿ ♀ ♀ (Ap)	Les premiers jours
2	Jeudi	s Sigismond	3	☽ ☿ ☽ ♀ ♀ en ☽ fr	de ce mois, avec du
3	Vendr	Invention S. ✦	15	△ ♀ L'ameur trouble	bon aura du frais.
4	Same	s Florian	27	☽ ☽ ☽ ☽ le meilleur	Pleine L. le 8.
	18.	Lever du sol. 4 h. 48 m.		Coucher du sol. 7 h. 2 m.	menace de vents im-
5	Diman	F Jubilate	9	△ ♀ ♀ ♀ ♀ agréabl.	pétueux parmi du
6	Lundi	s Jean P. L.	21	△ ♀ ♀ ☽ ♀ ♀ doux	fructifiant.
7	Mardi	s Juvenal	4	☽ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀ grand	Dernier Q le 5
8	Mercr	Aparit. S. Mi.	17	☽ à 1 h. 12 m. a. m.	veut des pluies avec
9	Jeudi	s Beat Gr. N.	30	☽ ♀ ♀ ♀ ♀ vent	bonne température.
10	Vendr	s Gordian	14	☽ ☽ ♀ ♀ amour B. pas	Nouvelle L. le 22,
11	Same	s Mammert	18	☽ ☽ flatte en ☽ ☽ sable	paroît venteuse et
	19.	Lever du sol. 4 h. 38 m.		Couch. du sol. 7 h. 22 m.	inconstante.
12	Diman	F Cantate	12	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	Premier Q le 30.
13	Lundi	s Servat	25	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	nuages menaçans.
14	Mardi	s Pontius	9	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	
15	Mercr	s Sophie	24	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	MAY ainsi nom-
16	Jeudi	s Peregrin	8	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	mé à cause de Ma-
17	Vendr	s Priscille	22	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	jus; il étoit dédié aux
18	Same	s Sara	6	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	plus anciens citoy-
	20.	Lever du sol. 4 h. 30 m.		Coucher du sol. 7 h. 32 m.	ens romains qu'on
19	Diman	F Rogations	20	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	nommoit Majures;
20	Lundi	s Bernadin	4	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	on comptoit ce mois
21	Mardi	s Constant	18	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	pour le troisieme de
22	Mercr	s Trophin	2	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	l'année martiale.
23	Jeudi	Ascension.	15	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	Le 20 de ce mois
24	Vendr	s Jeanne	28	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	le roi des Astres
25	Same	s Urbain	10	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	embrassera les ☽
	21.	Lever du sol. 4 h. 23 m.		Coucher du sol. 7 h. 37 m.	qui font le troisieme
26	Diman	F Exaudi	23	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	signe du Zodiaque.
27	Lundi	s Lucian	5	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	Depuis le 1 de
28	Mardi	s Germain	17	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	May jusqu'au 31 les
29	Mercr	s Maximin	29	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	jours ont cru de 52
30	Jeudi	s Olivier Job.	10	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	minutes matin &
31	Vendr	s Pernette	22	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	soir.

On doit pincer les tiges qui dépassent les échallas en conservant les plus belles pour remplacer par des provigures les fouches mortes dans le voisinage. On peut semer du cerfeuil dans les jardins, de la chicorée, des choux à tondre depuis le printems jusqu'au mois d'Aouft & quantité d'autres jardinages.

Foires du Mois de May 1811.

A Ittel 15	Chatil. M. 6	Langtal 28	Ornans 8	S. Mauris 28
Atkir 27	Chatel. B. 6	Larie 22	Owroux 31	S. Triv. C 31
Altorf 30	Chavanne 6	Larixouf 16	Pagney 16	Salornai 27
Ambèr 29	Chat. N. 22	Lausanne 4	Paray 8	Salins 3
Anneck 20	Chamer 27	La Tan. 11	Payerne 30	Sarne 16
Annoire 27	Chauvin 6	Leipfic 6	Pefme 3	Savigni 24
Arau 29	Chaufe 28	Leinzbour 1	Pet. Bor. 27	Salanche 2
Arbent 24	Chaunen 31	Les Bou. 23	Planchaib. 2	Schwarzen
Arhois 19	Cheiferei 9	Les Mouf 13	Pont d. B 18	bourg 9
Arinthe 28	Chietres 16	Lindau 3	Pontecis 7	Selongei 3
Arom. 3. 31	Chilli 7	Loefch 1	Pont d. Mar-	Senneeey 8
Audeux 9	Cité d'or 16	Lons Sau. 15	tel 21	Senozan 11
Aubonne 28	Cloudeau 4	Loyes 6	Pontfar 13	Serre 13
Aullien 21	Chuni 2	Loifi 15	Porantra 20	Serriere 25
Avenche 10	Clayette 8	Lucerne 13	Poligni 22	Signan 2
Au sent. 17	Courjen. 17	Lugrin 2	Provencers 5	Sion 6. 27
Autum 27	Cornol 27	Lucenei 31	Provins 17	Simandre 8
Bagne 20	Cuiferi 4	Macon 22	Remilly 24	Soleure 14
Ballong. 21	Coire 13	Maiche 25	Recologn. 7	Sombac. 15
Ballon S. 1	Coligny 18	Manheim 1	Reconv. 15	Surfee 6
Barre 1	Conoise 8	Marboz 2	Rixoufe 16	Thone 9
Beaulmes 2	Coffonai 30	Marlieux 18	Rheinfeld 3	Theiffiler 17
Beaurep. 17	Couvet 31	Marlioz 7	Rochej. 11	Toiffiat 23
Bellevue 6	Dole 29	Mateur 6	Romenei 27	Toiffey 14
Belvoir 17	Dompier 13	Meliona 20	Rochefort	Tournus 21
Berthoud 30	Dombref. 20	Mirecou. 31	C. N. C. 3	Tramaye 27
Befançon 27	Echelles 28	Mervans 4	Rochevi. 4	Troistor. 2
Bevaix 28	Ericourt 3	Mézieres 1	Roche en	Tremblei 22
Bex 2	Etifwil 21	Mienfi 21	Swiffe 1	Treviller 16
Bifchofz. 20	Fenin 7	Moirans 4	Rogemb. 20	Frefort 28
Blamont 6	Flumet 27	Moiffey 2	Ruffey 11	Trevoux 6
Boège 4	Frangis 3	Morez 6	Seigneleg. 6	Valdskut 1
Bois S.M. 31	Fribourg 3	Monst. E. 15	Saillénar 27	Vallorbes 14
Bons 2	Frik Arg. 6	Monboz. 2	Saillans 2	Vangue 8
Bouclans 4	Genouilli 9	Monbele 24	Sagi 8	Valleri 6
Bourg 6	Giguy 6	Monbéla 27	S. Amour 16	Veinfeld 1
Brenet 16	Gimel 27	Monthey 1	S. Aubin 21	Verriere 18
Boudevil 25	Glife V. 22	Moneem 1	S. Benoit 22	Villafant 18
Brengart. 29	Glörvel. 28	Moncab. 16	S. Blaize 13	Villifau 6
Brevena 22	Granfont. 6	Montcoui 3	S. Branch. 1	Vintertu 6
Brevrai 11	Goumois 1	Montuel 11	S. Bonnet 18	Viennaz 6
Briançon 1	Givri 9	Montrich. 3	S. Claude 6	Visbourg 1
Broug 14	Gray 6	Moudon 15	S. Christ. 17	Villegan. 17
Bruyeres 16	Gruyere 8	M. en Tar. 3	S. Denis 4	Vile d. P. 14
Bulle 9	Guillestre 30	Neuvevil 28	S. Etienne 9	Vius en S. 21
Bure 1	Gy 6	Neuveville 4	S. Gall 15	Uchizi 27
Buttes 13	Haffe 21	Nidau 7	S. Gervais 3	Enderfee 1
Carouge 13	Hagnau 3	Nyon 2	S. Hippolite 2	Zurich 1
Cerdon 3	Houëttil 1	Niedersept 1	S. Hilaire 6	
Cerlier 8	Jonei 25	Nods 13	S. Julien C. 6	
Chable f. f. 1	Jouvenc 15	Noroi 6	S. Jean M. 31	
Chaindo 15	Iffy l'Ev. 2	Ollon 7	S. Lauren 21	
Champv. 11	Jujurieux 9	Olthen 6	S. Leger 16	
Chalamon 6	Hiernore 8	Oimont def	S. Loup S. 27	
Chatel B. 7	La Boif. 17	fous 11	S. Mar. M. 1	
Chatillon 6	La Roche 27	— dessus 18	S. Maurice	
Cha. d'Al 15	Lamanche 2	Orgelet 15	en Valais 25	



tions. Elle éprouva une pareille résistance de la part d'un grand nombre de peuples de l'Helvétie. La religion a eu cela de commun avec toutes les institutions utiles à l'humanité; plus elles semblent quelquefois présenter d'avantages aux hommes, plus aussi quelquefois elles s'attirent leur déaveur!.. Mais c'est comme un coin qu'une puissance invisible chasse dans une matière dure & résistante, elles reparoissent dans des circonstances plus favorables & triomphent enfin des obstacles que leur opposoient les préjugés, les passions & la perversité des hommes.

Tel fut le succès de la religion Chrétienne sur la plupart des peuples auxquels elle fut annoncée; tel fut aussi le triomphe qu'elle remporta sur les peuples de l'Helvétie. Elle produisit sur la société les effets les plus salutaires!.. A sa naissance elle avoit fait tomber les fers de l'esclavage par tout où elle avoit été reçue: en Helvétie elle adoucit les mœurs farouches de ses habitans, jeta dans leurs âmes des semences de vérités & de vertus, & les rendit plus susceptibles de jouir des avantages précieux de la vie sociale. Cette religion si pure s'associa quelquefois dans l'esprit humain à des préjugés, à des erreurs grossières, & y dégénéra souvent en superstition. Des hommes habiles sûrent profiter de la crédulité & de l'ignorance des peuples pour accroître leur autorité, & réussirent à donner des chaînes au genre humain!.. Les représentans du céleste envoyé, qui ne prêchoient qu'humilité

1	Samedi	s Nicodème	♄	4	* ♂ Δ ♀ De	bonne	Ce mois commen-
22.		Lever du sol. 4. h. 17. m.			Coucher du sol. 7. h. 43. m.		ce par du fertile.
2	Diman	F Pentecôte	♄	17	Δ ⊙ Δ ♀ ♂	tempé-	Pleine Lune le 6
3	Lundi	Lundi s Eras.	♄	29	* ♀	phumaine rature	donne du fertile et
4	Mardi	Mardi s Cyren	♄	12	♂ ♀ vertu ♂ ♀	tonnif-	pluyes subites.
5	Mercr	4 Tems Viq ^s B	♄	26	♀ ♂ recon-	P. & trueux	Dernier Quartier
6	Jeudi	s Claude	♄	9	☉	11 h. 39 m. a. m.	le 13 vent de l'agréa-
7	Vendre	s Paul Ev.	♄	23	☉	8 ♀ nois fertile	ble ♀ et ♂ du suspect.
8	Samedi	s Médard	♄	7	☾	sons l'écueil P. & bon	Nouvelle Lune le
23.		Lever du sol. 4. h. 12. m.			Coucher du sol. 7. h. 48. m.		20 prépare une riche
9	Diman	F Trinité	♄	22	* ♂ Δ ♀	quand vent	température.
10	Lundi	s Onophre	♄	6	Δ ♀	l'homme P. pluye	Premier quart 29
11	Mardi	s Barnabé	♄	20	Δ ⊙ Δ ♀	n'est subite	donne un bon tems.
12	Mercr	s Basilide	♄	5	☐ ♀ ♀ ♀ B. ⊕	☾	
13	Jeudi	Fête Dieu	♄	19	☾	à 5 h. 40 m. a. m.	JUN vient de
14	Vendre	s Valerian	♄	3	☾	♀ q ^s à lui sus-	Juvenibus des jeu-
15	Samedi	s Bernard de M	♄	17	♂ ♂ ♂ ⊙ ♀ B. pect		nes gens, à cause
24.		Lever du sol. 4. h. 10. m.			Couch. du sol. 7. h. 50. m.		qu'il étoit dédié à la
16	Diman	F r s Aurélian	♄	1	☐	tout ♀ P. ♀ airs	jeunesse romaine. O-
17	Lundi	s Paul M.	♄	14	♂ ♀ ♂ ♂ l'homme trou-		vide prétend que juin
18	Mardi	s Marc Mart.	♄	28	♂ ♀ est X ♀ ♂	ble	étoit le quatrième
19	Mercr	s Gervais	♄	11	♂ ♀ ♂ ♀ à P. ♀	inconf-	mois. Le 22 Apollon
20	Jeudi	s Florentin	♄	24	☉	à 10 h. 30 m. a. m.	fera son entrée en
21	Vendre	s Alban	♄	6	☾	♂ ♀ ♀ ♀ ♀ solstice	quatrième signe du
22	Samedi	rocco Mars D.	♄	19	☉ en ♄ Δ ♂ ♀ d'Été		Zodiaque, qui com-
25.		Lever du sol. 4 h. 9 m.			Couch. du sol. 7 h. 51 m.		mence le 21 Juin jus-
23	Diman	F 2 s Basile	♄	1	♂ ♀ ♀ en ♄	nuages	qu'au 22 Juillet.
24	Lundi	s Jean Baptiste	♄	13	* ♀ * ♀	Por-	bonne
25	Mardi	s Eloi	♄	25	Δ ☐ ♂ X	tempé-	Depuis le 1 de ce
26	Mercr	s Jean & Paul	♄	7	* ⊙ ☐ ♀ rature	☾	mois jusqu'au 22 les
27	Jeudi	7 Dormeurs	♄	19	☐ ☐ ☐ B. ♀	fertile	jours ont cru de 8 m.
28	Vendre	s Leon Vig.	♄	30	☾	guail. ♀ beau	le matin et autant le
29	Samedi	s Pierre Paul	♄	12	☾	à 1 h. 17 m. d. m.	soir, & depuis le 22
26.		Lever du sol. 4 h. 10 m.			Couch. du sol. 7 h 50 m		au 30, ils ont diminué
20	Diman	F 3 Com. s P.	♄	25	* ♀ Δ ♀ ♀	tems	de 8 m. le matin &
							d'autant le soir.

On finit la feuille, & l'on attache les nouvelles poulces autour des échallas. On commence à reterfer ou le second labour ou binage de la vigne. On remplace les chapons languifans, malades ou secs. On sème de la chicorée pour replanter. On replante les différentes forres de choux. On sème de choux raves, blancs, tardifs, des pois sucrés, des raves blanches & jaunes, du cerfeuil, des épinards. On replante des laitues, oignons à tondre, raifords &c.

Foires du Mois de Juin 1811.

Aignebeffe 7	Doudin 6	Monbeliard 10	S. Aubin C.N. 10
Amber 13	Doucier 17	Montfleur 8	S. Claude 8
Apenzel 10	Echallens 18	Montmir C. 24	S. Christophe 17
Autum 26	Ericourt 29	Mont fr. V. 27	Ste. Croix 13
Balfal 10	Estavayer 5	Montferrand 6	S. Etienne 3
Beaufort 18	Faucognex 20	Montmartin 13	S. Jean le V. 26
Beaume 15	Fourg 8	Montcenis 13	S. Jecire 6
Belfort 10	Fraifans 17	Mont St. Vin. 3	S. Julien C. 13
Belmont 17	Gaillard 12	Montrevel 14	S. Julien 28
Bendorf 29	Genève 29	Monjustin 29	S. Julien 11
Bienne 6	Gendré 21	Morat 5	S. Leger 7
Bilac 27	Gigni 29	Morges 26	S. Mart B. 10
Biot 3	Grandfon 26	Mortau 4	S. Jean Mau. 22
Bischofzell 20	Grandeffiat 25	Morzine S. 22	S. Rembert 14
Blamont 4	Hautvil 13	Motiertrav. 21	S. Triv. d.C. 10
Bletterans 26	Jafferon 14	Mouterol 12	S. Vit 5
Bois le Duc 19	Juffei 18	Mout en Tar 28	S. Ymier 6
Bouclans 15	Iffl l'Eveq. 5	Mulhouse 4	Salornai 22
Bourg 4 15	Ifernore 14	Nantuas 21	Salavre 11
Boudri 5	Lachaffagne 14	Navilli 17	Samoens 5
Brengarten 5	La Cluzaz 1	Niedersept 5	Sancey 25
Brevrai 8	Laine 3	Noirmond 3	Saffney 17
Briorde 26	Lagnieu 17	Nozeroi 1	Schaffouse 4
Brancion 6	Larie 3	Oyzellai 10	Sempach 3
Bruyeres 13	La Sale 6	Olthen 17	Serre 11
Bure 26	Laufen 10	Orchamp 5	Sens 7
Ceyzeriac 1	Lariviere 26	Orgelet 13	Sigi 27
Champagne 1	La Taniere 1	Ornans 29	Simandre 22
Champagnol 24	Lecoufferte 13	Oyes 7	Sion 1
Chagni 13	Lentenai 11	Paray 1	Simard 29
Chalonge 20	Les Gras 17	Paffavant 24	Soleure 4
Chalon f. S. 28	Lent 8	Perrecis 6	Strasbourg 24
Chatel Chal 29	Liestal 12	Pet. Chielre 28	Surfee 26
Chateau R. 13	Loëfche V. 24	Pet. Aberg. 12	Taffenieres 24
Chaumont 24	Listé f. D. 15	Pierrefont. 18	Tervai C. 10
Clairveaux 20	Liliaire 14	Pontarlier 28	Thoirette 22
Clairval 17	Loche 25	Pierre 3	Thone 1
Cluni 10	Liechtensteig 10	Plot 13	Toiffey 18
Clayette 6	Lonchamois 26	Pont d. Roide 3	Tour du M. 17
Clufaz 1	Lons Saun. 15	Pontcin 4	Toulon f. A. 6
Cluses S. 4	Longepierre 12	Pontdain 29	Tournus 20
Corlier 1	Loifi 20	— d. Vau 17	Tramayes 24
Collonge 21	Louhans 13. 20	— d. Veil. 12	Travers 15
Compefieres 3	Lucerne 4	Pontecis 11	Vallengin 3
Condé 8	Lugni 13	Porentrui 17	Varenne 10
Courte 6	Lutry 20	Port fur S. 14	Vercel 27
Courdemaic. 6	Marizi 28	Poliat 5	Verdun 22
Courchapoi 10	Marcigni 3	Raperfwyl 5	Vesoul 25
Cuffi 10	Marnai 22	Revounaz 27	Villars 21
Cray 14	Matour 3. 27	Rigney 10	Vilmergue 22
Collombay 5	Maurys d. p. 6	Rigneux 13	Uri 6 et 20
Crans 5	Maffongi 26	Rixoufe 21	Yverdon 4
Crufeille 1	Martigni V. 10	Rocheviven 27	Zell 5
Cruftie 17	Melai 21	Romainmot. 21	Zoffingue 4
Delemont 24	Megeve 10 25	Rolle 28	Zurich 20
Dicone 17	Meligue 3	Romont 18	Zurzach 1
Digoïn 10	Miribel 18	Rumili 12	
Dijon 18	Moirans 22	Ruffex 12	
Dimigni 11	Morbier 3	Rupt 17	
Dompierre 15	Monbozon 10	S. Amour 3	



& soumission, s'érigèrent en superbes potentats, & foulèrent à leurs pieds toutes les puissances de la terre!.. Des ministres d'une religion qui enseignoit le respect dû aux droits de l'humanité, qui prescrivait le détachement du monde & honoroit l'indigence, se placèrent au rang des souverains, & virent une foule d'esclaves soumis à leurs lois.

Les rois, qui primitivement étoient les chefs d'une nation librement élus par elle, en devinrent les maîtres, & plusieurs d'entr'eux se montrèrent en despotes, qui se plaisoient à envisager leurs pareils comme de vils troupeaux, nés pour être leur propriété & destinés à devenir leur pâture. Les ducs, les comtes, les marquis, les seigneurs, qui, dans l'origine, étoient des magistrats établis sur le peuple pour le gouverner suivant les lois, assujettirent insensiblement leurs concitoyens à des servitudes honteuses & ridicules, & plusieurs d'entr'eux devinrent de petits tyrans qu'aucun frein ne pouvoit retenir. (1) Tel fut pendant bien des siècles l'état de la plupart des peuples de notre continent. Ce fut en particulier celui des Helvétiens.

Dans le septième siècle & les suivans, les forêts désertes de l'Helvétie continuèrent à

(1) L'union du trône avec l'autel devoit raffermir l'ordre social. Ce but salutaire fut bien outrepassé. En conclura-t-on delà qu'il ne doive rien y avoir de commun entre l'état et l'église? Une telle conclusion seroit une nouvelle preuve qui tendroit à faire croire que l'homme ne se plaît que dans les extrêmes.

1	Lundi	s Théobald		7	O grand plu-	Ces premiers jours
2	Mardi	Visitation. N. D.		21	Dieu B. vieux	menacent de vents
3	Mercredi	s Procopius		5	sans vent	impétueux.
4	Jeudi	s Uldrich		18	impé-	Pleine L. le 6 dé-
5	Vendredi	s Anselme		2	chang r	clare du fertile in-
6	Samedi	s Eisaie Tranq.		16	à 7 h 56 m. d m	constant.
	27.	Lever du sol. 4. h. 13 m.			Coucher du sol. 7h47m	Dernier Q. le 12
7	Dimanche	F 4 s Villibald		1	obéis dérangé	prépare des tonner-
8	Lundi	s Chilian		16	pluvieux	res et des puyes
9	Mardi	s Cyrille		1	Pé-	Nouvelle L. le 20
10	Mercredi	7 Freres		15	en	semble assez conve-
11	Jeudi	s Pie Pape		30	humide	nable.
12	Vendredi	s Hermogaré		14	à 11 h. 27 m a.m.	Premier Q. le 28.
13	Samedi	s Henri Emp.		28	rentre	donne des éclairs et
	28.	Lever du sol. 4 h. 18 m.			Coucher du sol. 7h42 m.	des tonnerres.
14	Dimanche	F 5 s Bonavent.		11	à ta loi bon	
15	Lundi	s Marguerite		24	critique	JUILLET, ain-
16	Mardi	Divis. des Ap		7	Jours Canic. en	si nommé par Marc
17	Mercredi	s Alexis		20	doux menace	Antoine à cause de
18	Jeudi	s Pérat. s Cap.		3	chaste de pluye	la naissance de Jule
19	Vendredi	s Rose		15	bienfaisant abon-	César arrivée en ce
20	Samedi	s Elie Marg.		28	à 11 h. 23 m. d m.	mois ; on l'appeloit
	29.	Lever du sol. 4. h. 25 m.			Coucher du sol. 7h. 35 m	auparavant Quinti-
21	Dimanche	s Arborg Frax.		10	je vais dante	lis, cinquième mois.
22	Lundi	Marie Magd.		22	chaleur	Le 23 de ce mois l'As-
23	Mardi	s Apol s. C		3	en Ap	tre du jour logera à
24	Mercredi	s Christine		15	en	l'enseigne du qui
25	Jeudi	s Jacques Chr.		27	chaud	est le cinquième si-
26	Vendredi	s Anne		9	vi- bon	gne du Zodiaque.
27	Samedi	s Marthe		25	bre fertile	Depuis le premier
	30.	Lever du sol. 4h. 32 m.			Coucher du sol. 7h 28 m.	Juillet jusqu'au 31
28	Dimanche	F 7 s Samson		3	à 3 h. 55 m a m	les jours ont dimi-
29	Lundi	s Beatrix		15	éclairs nué de 30 minutes	le matin & d'autant
30	Mardi	s Abdon		28	pour tonnerre	le soir.
31	Mercredi	s Germain		12	t i chaleur	

On plante des chapons dans les vignes que l'on a arrachées pendant l'hyver.. On fait la première feuille dans celles qui sont en rapport. On renouvelle les vieux plans d'artichaud par des œilletons. On plante de la graine de cardons, trois graines en triangle dans une bonne terre. Comme aussi des cocombes, des courges des haricots, des pois fucrés &c.

JUILLET a XXXI JOURS.

Foires du Mois de Juillet. 1811.

Bevil. 11	Cloudeau 1	Matour 31	S. Hilaire 4
Abtent 19	Cluni 1	Mayence 25	S. Lupicin 6
Abondan 30	Cluses 29	Meyenb. 4	S. Marie aux
Aix 26	Cornaran-	Moirans 1	Mines 17
Altkirch 25	che 16	Mont S. V. 2	S. Jean M. 5
Amanci 27	Couche 5	Monbeliar 1	S. Paul 26
Andelot 5	Culoz 6	Motta M. 11	S. Paul V. 15
Anneceis 29	Cuisiat 26	Moudon 3	S. Vailler 27
Arau 3	Coacife 6	Mouthe 12	Salornai 22
Arberg 3	Cottonai 11	Munich 25	Sallenoves 1
Arbourg 2	Crèche 15	Munster 22	Selongey 2
Arlai 20	Deschaud 17	Navilli 17	Sempach 9
Arwange 11	Dicone 7	Neufchat. 3	Sennecey 8
Augsbourg 4	Digoin 24	Neuville 23	Serre 15
Audeux 11	Echelles 26	Neustadt 25	Serrieres 2
Autun 31	Epinac 3	Nyon 4	Sifac 3
Bagé 6	Etivvil 23	Nozeroi 8	Tagninge 23
Beaucaire 22	Flumet 4	& 30	Tallieu 25
Bellegard 29	Gessenai 2	Orbe 8	Thonon 4
Belley 3	Gimel 8	Orchamps 1	Toisley 23
Bellevesvr 4	Grandval 22	Orgelet 13	Toul. f. A. 20
Belvoir 23	Gy 1	Oye 3	Tournus 26
Bilac 24	Haberslu 10	Perrecis 13	Treytor. 22
Bendorf 8	Hericour 18	Petit Born. 8	Vallence 15
Befançon 8	Juffei 30	Pleurre 15	Valdshou 25
Blamont 4	Iffy l'Ev. 24	Pontcin 31	Vallenb 22
Bois le D. 3	Klingnau 2	Pont d. V. 27	Vaudrey 13
Bonnevil 15	La Chapel. 1	Porentrui 22	Vevey 30
Bons 8	Laferte 5	Pouilli 20	Vezelei 20
Bouclans 6	La Guich 26	Quingey 2	Villafant 15
Branches 22	La Roche 10	Remigni 24	Villifan 1
Bulle 25	Lalheue 22	Rheims 1	Villen. L. 24
Buttes 15	Langnau 17	Romeney 8	Vinzier 1
Chambériat 10	Langres 15	Romont 9	Vius en S. 1
Chapelle 1	La Sarra 2	Rougem. 17	
Chat. d. P. 22	Les Chauv. 2	Rue 22	
Chat. N. d. 25	Lent 24	Saigneleg 15	
Chavanne 4	Lhuis 25	Saillénar 17	
Chat. N. 3	Lons Sau. 15	Sæckinge 25	
Chaumer 25	Lucens 5	S. Amour 16	
Chauffin 11	Lucenai 24	S. Aneber 25	
Chauvin 3	Lullin 40	S. Benoit 13	
Cheiferei 16	Madel. p. 1. 32	S. Bonnet 25	
Chemilleu 2	R. 32	S. Claude 8	
Chiavenna 15	Madel. p. dig. 20	S. Genis 30	
		S. Hipolit 37	



se peupler d'hermites. Une imagination exaltée, une interprétation fautive & outrée de plusieurs préceptes de l'évangile, chez quelques-uns le goût de la singularité, chez d'autres le dégoût du monde, produisirent cet enthousiasme pour la vie solitaire. Germanus, né à Trèves, vint établir son hermitage sur le bord de la Birs. Ursitius plaça le sien près des sources de la Doux. Gall parti des isles Britanniques, sa partie, après avoir prêché l'évangile dans une partie de l'Helvétie Allemande, quitta le monde & choisit pour sa retraite, un lieu éloigné de toute habitation, & situé près de la rivière de Steinach. Siegbert, compatriote & compagnon de Gall, après avoir annoncé l'évangile dans la Rhétie, se retira dans une vallée solitaire de ce pays, où il passa le reste de ses jours. Meinrad, fils du comte Berthold d'Hollenzern, fuyant les délices des cours, s'enfonça dans la forêt ténébreuse du mont Etzel, où il bâtit une cabane & il vécut plusieurs années, jusqu'à ce que des scélérats vinrent le tuer dans son hermitage, pour s'approprier le peu qu'il avoit. Ces hermites passaient leurs jours dans la contemplation d'objets intellectuels & spirituels. Cette vie contemplative les fit révéler comme des saints. De nos jours, celui qui se voueroit à une telle vie obtiendrait à peine le titre de sage; il seroit réservé à celui qui, vivant avec ses semblables, s'acquitteroit de tous les devoirs que lui imposent la société & la religion, & s'il se montroit exempt des erreurs & des foiblesses attachées à la natu-

1	Jeudi	s Pierre aux L.		26	♂♂♂♂♂ en 2 airs	Pleine Lune le
2	Vendr	s Etienne P.		10	♂♂♂♂♂ Le cœur mal-	4 prépare du peu
3	Samedi	Inv. S. E.		25	♂♂♂♂♂ fains	solide avec coups
	31.	Lever du sol. 4 h. 41 m.			Couch. du sol. 7 h. 19 m.	de tonnerres.
4	Diman	F 8 s Domin.		10	♂♂♂♂♂ à 3 h. 10 m. a m.	Dernier Quar-
5	Lundi	s Os. M. N.		25	♂♂♂♂♂ nuageux	tier le 1 dénote un
6	Mardi	Transf. N. S.		10	♂♂♂♂♂ C Pér.	grand chaud.
7	Mercre	s Donat Ev.		25	♂♂♂♂♂ n'est pluvieux	Nouvelle Lune
8	Jeudi	s Ciriaque		10	♂♂♂♂♂ jamais cha-	le 19 donne un
9	Vendr	s Romain		24	♂♂♂♂♂ en ♀♀ leur	tems convenable.
10	Samedi	s Laurent		8	♂♂♂♂♂ en ♀♀ tonnerre	Premier quart.
	32.	Lever du sol. 4 h. 52 m.			Coucher du sol. 7 h. 8 m.	le 27 est inconstant.
11	Diman	F 9 s Susanne		21	♂♂♂♂♂ à 6 h 28 m. d. m.	
12	Lundi	s Claire		4	♂♂♂♂♂ ♀♀ vent	AOUST, on
13	Mardi	s Hipolite		17	♂♂♂♂♂ vuide ♀ mal sain	donne à ce mois le
14	Mercre	s Eulebe Vig.		30	♂♂♂♂♂ Un amour ♣ mo-	nom d'Auguste, à
15	Jeudi	Assomp. N. D.		12	♂♂♂♂♂ déré	cause qu'Auguste
16	Vendr	s NAPOLÉON		25	♂♂♂♂♂ effacé plus sain	y est né. Avant cela
17	Samedi	s Severe		7	♂♂♂♂♂ par B. vent	on le nommoit
	33.	Lever du sol. 5 h. 1 mi.			Couch. du sol. 6 h. 59 m.	Sextilis, étant le
18	Diman	F 10 s Agapite		19	♂♂♂♂♂ un nouvel aquilon	sixième mois en
19	Lundi	s Sebald		30	♂♂♂♂♂ à 2 h. 25 m. d. m.	commençant par
20	Mardi	s Bernard		12	♂♂♂♂♂ en ♀♀ C Ap.	Mars.
21	Mercre	s Philibert		24	♂♂♂♂♂ ♀♀ sec &	Le 22 de ce mois
22	Jeudi	s Simphor.		6	♂♂♂♂♂ ♀♀ chaud	le prince des heu-
23	Vendr	s Zachée		18	♂♂♂♂♂ ♀♀ amour vent	res logera chez la
24	Samedi	s Bartheleim		30	♂♂♂♂♂ en ♀♀ tems de	♂ qui est le sixiè-
	34.	Lever du sol. 5 h. 12 m.			Couch. du sol. 6 h 48 m.	me signe du Zodia-
25	Diman	F 11 s Louis		12	♂♂♂♂♂ est tou- ♀♀ nuées	que.
26	Lundi	s Severin		24	♂♂♂♂♂ ♀♀ B. ♣ pluye	Depuis le 1
27	Mardi	s Ruth Fin Can		7	♂♂♂♂♂ à 5 h. 2 m. d. m.	d'AOUST jusqu'au 31
28	Mercre	s Augustin		20	♂♂♂♂♂ en ♀♀ cou-	les jours ont dimi-
29	Jeudi	s Déc. S. J.		4	♂♂♂♂♂ ♀♀ B. vert	nué de 48 minutes
30	Vendr	s Benjamin		19	♂♂♂♂♂ jours ven. ♀♀ inconf-	le matin & d'autant
31	Samedi	s Rebecca		3	♂♂♂♂♂ ♀♀ P. placé ♀ ♣ tant	le soir.

On décharge la vigne de sa seconde poulée, afin de donner par là accès aux rayons du soleil & faciliter la maturité du raisin. Il faut encore nettoyer le terrain des mauvaises herbes. On peut semer dans ce mois des bettes à tondre & d'hyver, du cerfeuil, différentes fortes de carottes, choux & autres jardinages.

Foires du Mois d'Aoust 1811.

A Eschlim 26	Digoin 29	Morbier 5	S. Amour 5
Iguebel 22	Dole 31	Monbeliard 12	S. Aubin 26
Alerci 7	Dompier 2	Montmour. 5	„ Denis 3
Altstetten 19	Einfidlen 26	Mont f. v. 24	„ Cergue 10
Ambérieux 26	Eternos 12	Montceni 12	„ Felix 30
Ambronai 17	Epoiffe 19	Montcahin 29	„ Jean d'Au. 29
Andilly 22	Estavayer 7	Morat 21	„ Jean le v. 30
Annecy 26	Feterne 17	Mortau 6	„ Julien 29
Annoire 20	Felingue 12	Moudon 28	„ Jul. de c. 24
Arau 7	Fischbach 10	Mouterol 26	„ Julien g. 29
Arbent 3	Flacei 15	Mout. gr. v. 2	„ Laurent 12
Arbois 7	Fourg 20	Mouffier 10	„ Loup d. l. f. 19
Arbourg 12	Frick 3	Nantuas 31	„ Jean Mau. 30
Arintho 19	Gaillard 29	Neuveville 27	„ Paul d. v. 5
Aries B. 10	Genève 24	Neuvy 2	„ Pierre d. r. 23
Arbois 26	Genouilli 17	Nidau 27	„ Sorlin 1
Autum 29	Gex 1	Noirmond 5	„ Triv. d. c. 19
Balme 24	Gueugnou 17	Olthen 19	— f. m. 17
Beaurepaire 22	Gigny 10	Orm. f. l. m. 26	„ Vincent 2
Belfort 12	Glaris 20	Orchamp 22	„ Vit 26
Belley 30	Glise en V. 15	Orchamps 5	„ Urfame 19
Bellegarde 22	Glovilier 15	Orgelet 12	„ Ymier 26
Bellevue 14	Gourdon 17	Ourroux 22	Salavre 10
Belvoir 21	Hautvyl 26	Oye 14	Salanche 3
Bey 5	Hermites 26	Oyonnaz 16	Salins 13
Betançon 26	Houëtvil 7	Pagney 12	Sanvigne 23
Bilac 23	Jougne 26	Paffavant 27	Schaffonse 24
Bienne 8	Jouvence 3	Fellionex 17	Semoncel 23
Blamont 3	Jujurieux 7	Pefime 3	Senozaui 15
Bizot 19	Ifernore 13	Petit aberg. 29	Serre 10
Boège 23	Laferté 27	Pefige 30	Seiffel 15
Bois d'Am 7	Lagnieu 29	Pezieux 17	Simandre 7
Bois f. m. 3	Lais 19	Pleure 9	Simandre 24
Bons 10	Lamanche 6	Planchaibaz 5	Soleure 6
Brengarten 19	Larixoufe 15	Plot 16	Songieux 3
Bourg 3	Les bois 26	Pont du b. 21	Surfee 28
Bourgduif. 10	Leffard 15	Pont de vau 26	Sutrieux 13
Bux. 24	Les Rouffes 9	Pontecis 13	Taffeniere 29
Bruyeres 10	Les bouch. 16	Poligny 1	Tagninge 26
Ceyzeriac 15	Le Muys 27	Port f. f. 5	Tervai le c. 19
Cerdon 1	Lhuis 19	Provence 17	Thoirette 21
Chagni 29	Ligneres 23	Quingei 17	Toiffiat 6
Chalamont 15	Lons le fau. 15	Rasperfwyl 21	Touches 24
Chalon f. S. 9	Longuepiere 9	Recologne 19	Tournus 21
Chateau Re. 10	Loifi 3	Revonnaz 26	Tramaye 9
Chateaneuf 22	Marboz 9	Richenfee 10	Trembley 15
Chaudecrot. 30	Marcilly 5	Rigney 9	Valdilliez 20
Chilli 30	Marcigny 16	Rixoufe 15	Vallengin. 16
Chiffel 15	Marlieux 9	Rochevineu 29	Valleri 14
Clairvaux 20	Marlioz 2	Romont 17	Vatvil 14
Cokonge 20	Matour 26	Ronchaud 29	Vilhafant 22
Corcelle 16	Maurys d. p. 12	Rue 24	Villifau 10
Coligni 19	Mervans 3	Ruffey 17	Ville du p. 13
Courienon 26	Meximieux 29	Rumilli 14	Vitri 26
Cormatin 16	Mienfi 21	Rully 14	Vineux g. 26
Coffonai 29	Miribel 20	Saillaus 12	Zerbft 24
Crans 5	Moirans 12	Sailly 15	Zoffingue 24
Dieffenhof 10	Morez 16	Sagi 6	Zweiffnen 28



re humaine, alors, & seulement alors, il mériterait le titre de saint!...

Le même prestige qui avoit mis la vie solitaire si fort en honneur avoit converti, & convertit encore une foule d'hermitages en monastères. La solitude de Germanus devint un couvent de Bénédictins. Celle d'Ursitius eût le même sort. L'hermitage de Gall se changea en une riche & puissante abbaye. Celui de Siegbert fut métamorphosé en une abbaye considérable, appelée abbaye de Dissentis. La retraite de Meinrad fut aussi érigée en une abbaye fort réverée, sous le nom d'abbaye d'Einsidlen, ou de Notre-Dame des Hermites.

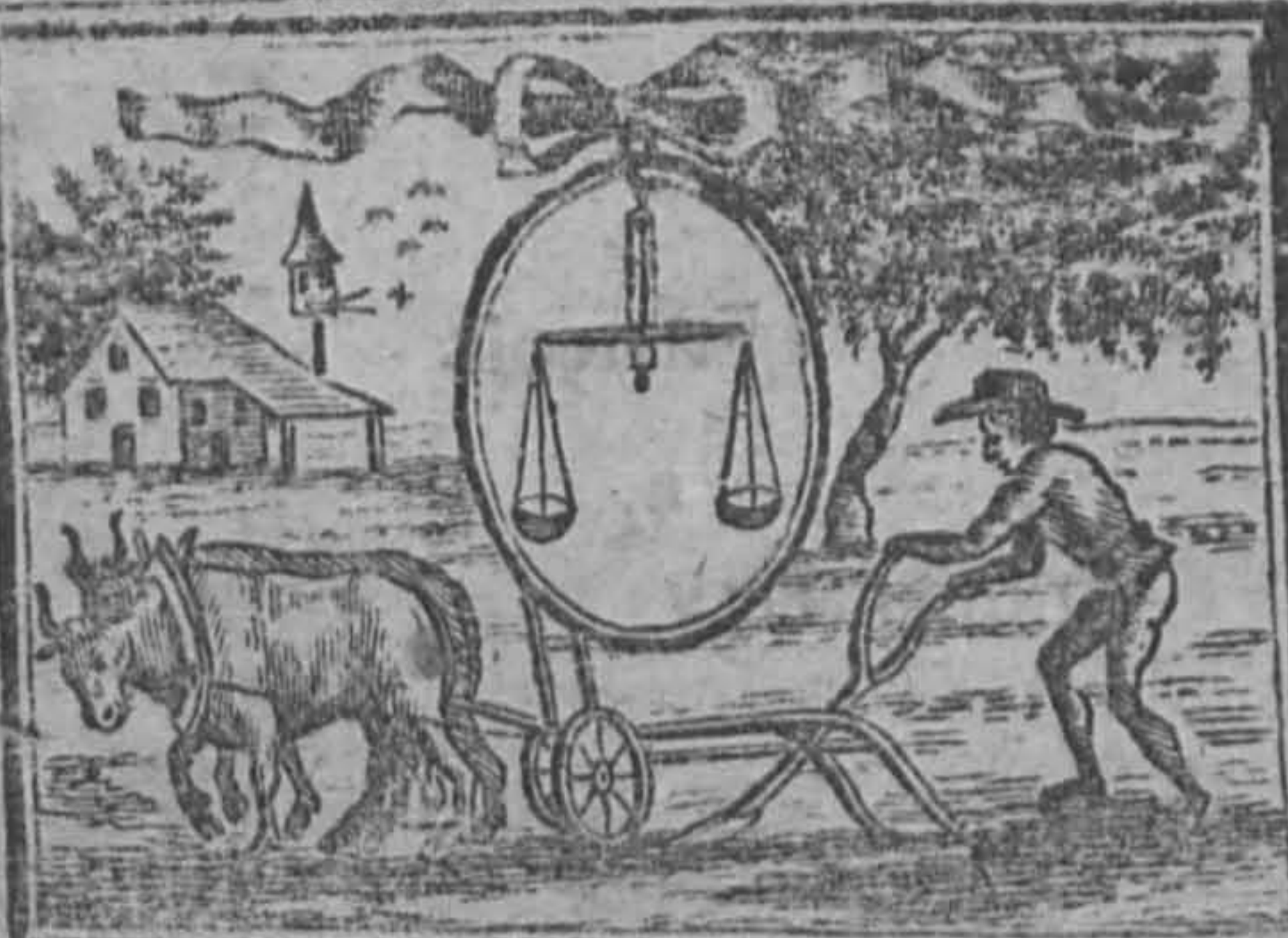
Pendant plusieurs siècles on croyoit gagner le Paradis en se dépouillant de ses biens pour enrichir quelque couvent. Ceux qui étoient puissans & riches pensoient faire une oeuvre encore plus méritoire s'ils parvenoient à fonder quelque nouveau monastère. Ruprecht, parent du roi Clovis, éleva à Zurich, dans le septième siècle, un couvent de chanoines réguliers. Viccard, son frère, en érigea un autre à Lucerne. St. Fridolin établit, dans une isle formée par le Rhin, non loin de Zurich, un couvent de femmes, auquel l'abbaye de Sekingen doit son origine, & qui eut pour appanage le pays de Glaris. (L'an 853) Ste Hildegarde, fille de l'empereur Louis le Germanique, fit aussi construire à Zurich, pour des femmes, un couvent dont elle fut la première abbesse. La multitude des cloîtres enlevoit à la société une portion considérable de ses membres. Leu.

35		Lever du sol. 5 h. 23 m.	Coucher du sol. 6 h. 37 m.	Pleine Lune le 2
1	Diman	F 12 s Gilles v.	* * * ♀ Le humide	avec éclipse dit cel-
2	Lundi	s Justin Laz.	☉ ioh. 48 m. a. E. C	le dérange le tems
3	Mardi	s Antonin	☐ ☽ ☐ ♀ CPé.	excepté sur la fin.
4	Mercre	s Marcel	☐ ♀ ♀ ♀ ♀ en vent	Dernier quart le
5	Jeudi	s Herculan	* ♀ ♀ Δ ☽ chaleur	9 offre un riche
6	Vendr	s Magnus	* ♀ Δ ♀ monde bon	tems
7	Samedi	Grats Reine	Δ ☉ va cherchant t.	Nouvelle Lune
36.		Lever du sol. 5 h. 34 m.	Coucher du sol. 6 h. 26 m.	le 17 & éclipse au
8	Diman	F 13 Nativ. n. D.	☐ ♀ mille soins & beau	soeil n'est guère
9	Lundi	s Gorgon	☉ à 4 h 54 m. a. m.	stable pour du
10	Mardi	s Nicolas	☽ ♀ ♀ variable	beau.
11	Mercre	s Felix Jac.	☽ ♀ ♀ ♀ ♀ passab e	Premier quart le
12	Jeudi	s Tobie Sacer.	* ☉ ☐ ♀ super. bon	25 aura quelques
13	Vendr	s Aimée	☐ ☽ ☉ flux inconstant	faletés ennuyeu-
14	Samedi	s Exalt: S. ✝	Δ ☽ Δ ♀ ☽ ♀ troub.	ses.
37.		Lever du sol. 5 h. 47 m.	Couch du sol. 6 h. 13 m.	
15	Diman	F 14 s Nicodème	celui qui ne B. venteux	SEPTEMBRE,
16	Lundi	s Euphemie	* ♀ cherche ☽ CAP.	prend son origine
17	Mardi	s Lambert	☉ 7 h. 10 m. a. E. ☉	du nombre sept,
18	Mercre	4 Tems s Fereol	☉ ♀ ☐ ☽ ☐ nuée	que l'on exprime
19	Jeudi	s Janvier	☐ ♀ point ☽ ♀ sujet à	par le mot <i>Septem-</i>
20	Vendr	s Faustin	☐ ♀ ☉ ☐ ☽ ☽ pluye	<i>bre</i> . Avant l'édit de
21	Samedi	s Mathieu Ev.	Δ ♀ est le B. P. fertile	Charles IX il étoit
38.		Lever du sol. 6 h. 0 m.	Coucher du sol. 5 h. 59 m.	le septième de l'an-
22	Diman	F 15 s Maurice	* ♀ seul ☽ ☽ ♀ vent	née martiale. Le 22
23	Lundi	s Teclé	☉ en ☽ ☐ Equinoxe	le soleil entrera à
24	Mardi	s Gamaliel	☽ ♀ * ♀ d'Automne	la ☽ céleste, qui est
25	Mercre	s Cleopas	☽ à 4 h. 8 m. a. m.	le septième signe
26	Jeudi	s Cyprien	☽ ☽ ☐ ♀ ♀ en ☽ b.	du Zodiaque, &c.
27	Vendr	s Colm. Dam.	Δ ♀ d'importance bon	Depuis le 1 de
28	Samdi	s Enemond	Δ ☉ ♀ en ☽ humide	ce mois jusqu'au
39		Lever du sol. 6 h. 10 m.	Couch. du sol. 5 h. 50 m.	30 les jours ont di-
29	Diman	F 16 St. Michel	* ♀ * ♀ ♀ pluvieux	minué de 25 m. le
30	Lundi	Jérôme	Δ ♀ ☐ ♀ ♀ ♀ CPé.	matin & le soir.

On doit nettoyer encore les vignes des mauvaises herbes qui épuisent le terrain, entretiennent une humidité autour des raisins qui les disposent à la pourriture, surtout dans les années humides. On doit éviter de semer ou planter du jardinage dans les vignes qui face les meilleurs principes de la végétation, porte de l'ombre sur les raisins si contraire à leur maturité.

Foires du Mois de Septembre 1811.

Bev. 9	Chaumer 24	Langnau 18	Mulhouf. 14	„ Marcel 3
Bon. 19	Chauffin 4	Langtale 5	Nyon 26	„ Paul v. 2
Adelbode 17	Chaufef. 10	Larixouf 16	Nods 27	„ Remb. 24
Altkirch 30	Cheiferei 16	Laufanne 13	Nozeroi 23	St. Triv. C 9
Ambrona 16	Chietres 26	Lentzbo. 26	Noroi 18	„ Valier 13
Andelot 4	Clairval 6	Lentenai 3	Oberfib. 30	Samoens 30
Anneceis 30	Cluni 2	Les Gras 21	Oefch 18	Salins 10
Apenzel 16	Clufaz 16	Les Ronf 25	Orcier 23	Saffeney 16
Arlai 14	Clufes 16	Levier 26	Ormont d. 6	Sargans 30
Arbourg 9	Compeff. 16	Lifef. d. 13	Ornans 12	Schwarz. 26
Aromas 26	Courtlari 28	Loefch V 30	Oyes 6	Sellieres 12
Audeux 10	Conliege 4	Loncham 30	Payerne 19	Simplon 28
Angsbou 30	Cuiferi 4	Longlai 30	Perrecis 2	Selongey 27
Aumont 2	Cufi 25	Lonsvi 30	Pet. chiet. 3	Sennecey 2
Avenche 13	Cofrane 16	Lousfan. 16	Pierre 9	Serre 11
Bagé 26	Conftanc 9	Lompnes 16	Planfay. 14	Serrieres 28
Bagne 28	Crufeille 9	Loyes 12	Pontarlie 9	Soleure 10
Barre 30	Delemon 23	Lucerne 23	Pont d. b. 19	Sonceboz 9
Beaufort 27	Defchand 9	Lugui 2	— d. roid. 2	Songieux 24
Beaume 13	Dieffe 24	Lullin 16	Pontcin 24	Spiringue 25
Belfort 23	Dicone 9	Macon 30	— d. veill 4	Siegg 27
Fernex 30	Dortan 11	Maistre 30	— d. m. 3	Summitv 27
Berne 3	Dovaine 10	Manheim 23	Porentrui 2	Theingen 14
Bex 26	Doncier 24	Marin 10	Provin 14	Thône 28
Rienne 19	Echaliens 30	Marnai 4	Rahon 21	Troque 30
Bellegard 23	Ervian 16	Mar'igni 16	Recotog. 24	Thonnon 2
Bellinzone 2	Erlenbac 10	Marignat 14	Rihauv. 9	Tramay 2
Stefferan 10	Estavayer 4	Meffei 12	Richbach 24	Tremblei 11
Poège 24	Faucogn. 5	Megeve 7	Richenfe 14	Treville 3
Bifchofzel 2	Fraifans 12	Meyenb 30	Rigney 14	Trefort 3
Blamont 2	Francfort 9	Mirecourt 9	Rheims 30	Valdilliez 27
Bois d'a. 21	Frib. Brig. 2	Monbel 9 30	Rixoufe 16	Valengin 24
Bois m. 9 30	Frib. en f. 14	Moirans 18	Romenei 11	Vaufrai 11
Bourg 2 et 14	Frutigue 6	Moiffey 2	Rougem. 9	Vaudrey 13
Bourg l m 30	Gendré 20	Monetier 30	Rue 21	Vanzi 10
Bourg dui 21	Gex 2	Monf. Er 23	Saillenard 2	Varenne 2
Brevine 23	Gergi 25	Mouboz. 9	Sagi 30	Vauvrai 9
Briançon 9	Goumois 27	Moutaim. 5	S. Amour 25	Vercei 2
Branches 25	Glaris 24	Monthey 11	„ Antoin 25	Verfoix 2
Bruyeres 27	Gruyeres 30	Monfauc. 16	„ Blaise 30	Vesoul 2 23
Bulle 5	Gy 2	Montigni 13	„ Branch 21	Verriere 16
Burdign. 10	Hagnau 17	Monfleir 10	„ Bonnet 25	Villebois 11
Ceyzerie 30	Habersl. 16	Montm. 16	„ Cergue 23	Vieux 12
Cerdon 4	Héritau 30	Monferr. 6	„ Etienne 2	Vius en f. 10
Chaindon 2	Houëtvil 30	Moncher 16	„ Ger. p. 30	Vouxvri 30
Chamberiz	Jafferon 2	Monceni 14	„ Hipoli. 25	Waedens 26
Chalam 27	Judeville 26	Mont f. v. 9	„ Gorgonri	Wegens. 16
Chap d'ab 15	Jonci 16	Montcea. 16	„ Hilaire 4	Weinfeld 25
Chatelet 23	Jufi 4	Montrev. 11	„ J. de G. 23	Underfee 13
Chat. chal. 9	Köllink. 12	Monmerl 10	„ J. d'aul 27	Yverdon 3
Chatillon 16	Labergem. 2	Monmel. 9	„ Joire 2	Zurich 11
Chat. d. p. 2	La clufa 16	Morges 4	„ Lauren 28	Zurzach 1
Chat. d'ai 18	Laloye 6	Mortau 24	„ Lupic. 11	
Chatil. m. 30	Langenb 25	Motiertr. 10	„ Mart. b. 2	
Chavanne 2	I aringe 24	Mout. f. f. 2	„ Mau 1 & 25	
Chaumont 3	Laffemb. 30	Mout. T. 13	„ Mar. Mi. 4	



institution ne peut cependant être blâmée sous tous ses rapports. Les sciences y furent quelquefois cultivées avec succès, les chefs-d'œuvre des anciens conservés avec soin, l'agriculture trouva auprès d'eux sûreté & protection. Un monastère en imposoit si fort alors, que tout ce qui se trouvoit sous sa dépendance étoit à l'abri des violences multipliées auxquelles on étoit exposé dans ces siècles de barbarie & de brigandage: aussi pendant que des châteaux forts voyoient s'élever autour d'eux, les uns des villes, les autres des bourgs, des villages, ou des hameaux, la plupart des monastères, par la seule force de l'opinion, obtinrent la même gloire & le même avantage. L'hermitage de Germanus devenu un monastère, vit naître autour de lui un bourg, qui depuis fut appelé Moutier-Grand-Vall. Celui d'Ursitius se vit pareillement entouré d'un bourg, auquel on a donné le nom d'Ursitz; l'un & l'autre sont situés dans le ci devant évêché de Bâle. L'abbaye de St Gall donna naissance à une ville, à laquelle elle a encore la gloire d'avoir donné son nom. Celles d'Einsidlen & de Dissentis, ont aussi attirés, dans leur voisinage, des habitans, dont les demeures forment, autour de chacune de ces abbayes, un bourg considérable qui porte leur nom. La ville de Zurich ne s'est relevée de ses ruines qu'à la faveur de la protection qu'elle recevoit de ses couvens. Lucerne dut pareillement à la protection du sien sa naissante prospérité. Ainsi, dans son origine, l'institution des monastères produisit de très

1	Mardi	s Remi Ev.		27		P. B. airs	Pleine Lune le 2
2	Mercre	s Legier A. G.		12		à 7 h. 10 m d. m.	amène du fructi-
3	Jeudi	s Lucrece		27		De inconst.	fiant.
4	Vendre	s François		11		+ ven-	Dernier quartier
5	Samedi	s Placide		26		Jupiter	le 9 parmi de l'hu-
	40.	Lever du sol. 6. h. 20. m.				Coucher du sol. 5. h. 0. m.	maide aura du con-
6	Diman	F 17 s Bruno		9		par. ♀	meil- forme à la saison.
7	Lundi	s Judith		23		♂ tout l'homme	leur Nouvelle Lune
8	Mardi	s Pelagie		6		♂ ♀	humide le 17 ne change
9	Mercre	s Denis		18		à 6 h. 58 m. d. m.	guère au précédent
10	Jeudi	s Gédeon		30		* ♀ est en i. plu-	tems.
11	Vendre	s Maximin		12		* ♀ renne B P	vieux Premier quart.
12	Samedi	s Firmin		24		♂ humide	le 2 - donne de l'hu-
	41.	Lever du sol. 6. h. 32. m.				Coucher du sol. 5. h. 18. m.	mide.
13	Diman	F 18 s Edouard		6		* ♀ Δ ♂ ♀ ♀	frais Pleine Lune le
14	Lundi	s Calixte		18		* ♂ ☉ □ ♀	Cap 31 bon tems.
15	Mardi	s Therese		30		♂ ♀ Rendons	con-
16	Mercre	s Gal Abé		12		* ♂ ♀ □ ♀	venable
17	Jeudi	s Florentin		24		à 0 h 19 m. n. m.	OCTOBRE, ce
18	Vendre	s Luc Evang.		6		□ ♀ ♀ P. obscur	mois ainsi nommé
19	Samedi	s Savinian		18		* ♂ tout à celui pluv.	parce qu'on comp-
	42.	Lever du sol. 6. h. 44. m.				Coucher du sol. 5. h. 16. m.	tant du mois de
20	Diman	F 19 s Vendel.		1		qui nous a tout passab.	Mars il est le hui-
21	Lundi	Ursule		14		* ♀ donné	tième Le soleil en-
22	Mardi	s Vailler		27		♂ ♀ * ☉ ♀ en	trera en ☉ le 23.
23	Mercre	s Severin		10		♂ ♀ □ ♀ constant	Il est le huitième fi-
24	Jeudi	s Salomé Fort.		23		☉ en ☉ ♀ ♀ gringe	gne du Zodiaque,
25	Vendre	s Crispin		7		à 1 h. 36 m. d. m.	qui domine depuis
26	Samedi	s Armand		21		♂ Δ ♀ ♀ * humide	le 23 Octobre jus-
	43.	Lever du sol. 6 h. 55. m.				Couch. du sol. 5 h. 5 m.	qu'au 21 Novem-
27	Diman	F 20 s Gabin		6		Δ ♀ Δ ☉ Δ ♀ ♂	doux Depuis le 1 Octo-
28	Lundi	s Simon Jude		20		* ♂ □ ♀ ☉	bre jusqu'au 31. les
29	Mardi	s Narcisse		5		* ♂ ♀ □ ♂ ♀	jours ont diminué
30	Mercre	s Lucian		20		☉ Δ ♀ ♀ à la saison	de 53 minutes le
31	Jeudi	s Quentin Vig.		5		à 5 h 40 m. a. m.	matin & le soir.

Ce mois recompense les travaux pénibles du vigneron, c'est celui où il fait la récolte, qui est plus ou moins abondante, suivant les soins qu'il donne à la vigne, suivant le plus ou moins d'intelligence qu'il met à sa culture; Il doit d'avance préparer les utensiles à recueillir le raisin & surtout les tenir propres pour ne pas donner de mauvais goût au vin.

Foires du Mois d'Octobre 1811.

A Bond. 4	Cornel 19	Les bouches 5	Pontarlie 21	Signau 17
Adelbo 1	Courjens 3	Les mouf 14	Pondain 4	Soleure 22
Aigle 30	Cuiferi 11	Liettel 2	Pont v. 7 31	Talifieu 29
Albeuve 28	Collomb. 23	Loele 15	Pautecis 15	Tavaues 4
Altorf 10	Culoz 21	Loesch 14	Porentru 21	Torens 17
Anberieu 29	Crans 2	Lons fau. 15	Port f. f. 1	Tournus 21
Anemace 26	Dimigni 18	Luceas 4	Polliat 29	Tramelan 14
Arau 16	Dole 11	Lucerne 3	Quinguei 28	Tramaye 14
Arbourg 16	Dompier 17	Lugano 14	Rapperfv. 2	Travers 9
Ariyntho 28	Elg 2	Lucenai 14	Richbach 29	Valdshut 9
Arwang. 31	Einfideln 7	Lulkin 1	Reinquach 19	Valdilliez 17
Aubonne 1	Epinac 25	Maillerai 1	Rixoufe 25	Valtorbe 15
Aulieu 10	Etang 3	Manton 31	Rochejam 1	Valpeliue 5
Aufentier 4	Erlenbach 8	Marbos 28	Roche fort C	Vangue 17
Autum 11	Elifvil 15	Maur. d. p. 14	de Neu. 25	Valdahon 1
Bâle 28	Ferney 21	Martigni 15	Roche f. 21	Vacheret 19
Bâsi 21	Flumet 5	Melionaz 29	Romont 15	Vatvil 29
Beaulmes 10	Foncine 3	Morbier 31	Rougemont	Veigi 3
Bellevau 9	Pourg 19	Mont. E. 21	fuisse 10	Verdun 28
Belvoir 5	Foissat 9	Monron 9	Rouffil. 18	Verriere 14
Berne 1 22	Fraugi 10	Monbelliar 7	Rue 28	Vetivvil 17
Berthoud 23	Fraufeld 21	Mouthey 9	Ruffei 3	Vietlisha 28
Biot 21	Genève 2	Monnou 19	Saigneleg. 5	Vilafant 23
Bizot 21	Gex 16	Moucenti 11	Saillans 14	Villeneu. 24
Blamont 7	Gessenai 25	Mouconi 29	S. Amour 25	Villifau 21
Boège 30	Gigny 10	Monchan 18	„ Aubin 21	Vinterturi 10
Bolligen 1	Gimel 7	Montreal 16	„ Claude 23	Vionnaz 28
Bouclans 7	Grandfont 10	Montrev 28	„ Bonnet 7	Visbour 15
Bouchoux 4	Glaris 9 26	Monmerl 30	„ Denis 10	Villegau 21
Bourg 19	Gruyere 23	Montreu 25	„ Christof 3	Ville d. p. 14
Brengart. 29	Guillestre 18	Montrich 11	„ Croix 3	Viry 21
Brevine 23	Haflle 2	Morgex 4	„ Etienne 7	Villars 1
Brigue V. 16	Haflli 2	Morzine 1	„ Gall 16	Underfee 9
Broug 22	Hericon. 31	Mot. trav 29	„ Gervai 5	Zell 23
Bruxelle 18	Hermenc 25	Moudon 23	„ Hipolit 24	Zerbst 20
Bulach 29	Hermiles 7	Mout. h. 30	„ Jecire 17	Zossingue 2
Bure 2 30	Houëtvil 15	— g. v. 16	„ Laor. 17	Zoug 16
Buttes 1	Jafferon 7	Monthe 17	„ Lupie. 29	Zweifim 24
Buxi 18	Juffei 22	Nantuas 14	„ Leger. 3	
Ceyzeria 31	Lalboiffier 4	Navilli 17	„ Jean m 25	
Châb. f. f. 2	La chap. 21	Neuville 26	„ Nicolas 3	
Chagni 17	Lander. 31	Neuvy 7	„ Paul v. 18	
Challong 28	La roche 10	Obersibet 17	„ Trivier c 11	
Châl. f. f. 28	Lajoux 10	Oesch 18	„ Urfane 28	
Chapelle 21	Lamanc. 29	Olthen 21	Samoens 21	
Chat bl. 16	Larie 14	Orbe 7	Sanvigue 3	
Chat. d'ai 21	La Roch. 25	Orcier 4	Salanche 29	
Chât. f. D. 28	Larixouf 25	Ormont def.	Salvan 7	
Chauvin 1	La fagne 8	fous 21	Sarnen 17	
Chaudef. 29	La farra 8	— dessus 14	Schvarzb 31	
Chauneu. 28	La riviere 3	Orgelet 16	Schvitz 16	
Chiffei 23	Lauffenb. 28	Oye 8	Scey V. 21	
Cité d'Or 29	La villen. 10	Oyonnaz 19	Seigneleg. 7	
Clairvau 21	Lindau 25	Pagney 18	Seillieres 30	
Cluni 4	Leipfic 5	Paleizieu 24	Sentier 4	
Cluses 18	Leffard 10	Pierrefou 11	Séiffel 7	
Coligni 18	Leschauv. 1	Planfayo 16	Sion 26	



grands avantages à la société. A présent cette institution peut elle lui être fort utile? Cette question n'en n'est plus une!..

Dès le commencement du dixième siècle, Orbe avoit un palais qui appartenoit aux rois de France, & dans lequel ils venoient passer quelquefois une partie de la belle saison. Avenches étoit le siège d'un évêché, auquel parvint Marius (lan 598), qui fit construire une métairie & une chapelle dans l'endroit où est située la ville de Payerne, & qui transféra sa résidence d'Avenches à Lausanne.

Le vallon qu'arrose la Suse appartenoit à l'évêché de Lausanne; il étoit couvert de noirs sapins, & s'appeloit la Vallée Noire. Imer, cultivateur éclairé & vertueux, habitant d'un hameau voisin de Porentrui, défricha ce désert; il lui donna son nom, & ce vallon s'appelle encore aujourd'hui le Val St Imier.

L'Helvétie Allemande avoit été gouvernée (lan 712) par des ducs dont la dignité fut abolie, parce que le dernier d'entr'eux refusa de reconnoître l'autorité des maires du Palais, principaux ministres des rois de France. L'Helvétie ne fut plus gouvernée que par des comtes, qui relevoient immédiatement du pouvoir royal. Les plus renommés de ces tems-là étoient les comtes de Kibourg, qui habitèrent un château voisin de Zurich, duquel s'éleva une ville, dont les habitans vécurent sous leur protection. Les comtes de Raperschwyl, qui fixèrent leur résidence vers la partie méridionale du lac

1	Vendr	Toussaints		19		P. brouil-
2	Same	Les Trepassés		4		en L'on lards
44.		<i>Lever du sol. 7. h. 8. m.</i>				<i>Coucher du sol. 4 h. 52 m.</i>
3	Diman	F 21 s Humb.		17		feroit son vent
4	Lundi	s Charles S. B.		1		pluye
5	Mardi	s Malachie		14		frai-
6	Mercr	s Leonard		26		salut B. ch:
7	Jeudi	s Amarante		8		en P. sale
8	Vendr	4 Couronnés		20		à 1 h. 20 m. d. m.
9	Same	s Maturin Thé.		2		C * 2 bien plus inc.
45.		<i>Lever du sol. 7. h. 21. m.</i>				<i>Coucher du sol. 4. h. 44 m</i>
10	Diman	F 22 s Triphon		14		C Apog.
11	Lundi	s Martin évêq		26		peu solide
12	Mardi	s Martin Paul		6		surement B ven-
13	Mercr	s Brisce		20		si l'on teux
14	Jeudi	s Frederich		2		P. B. neige
15	Vendr	s Léopold		15		exami-froid
16	Samedi	s Othmart		27		à 4 h. 40 m. d. m.
46.		<i>Lever du sol. 7. h. 3. m.</i>				<i>Coucher du sol. 4. h. 35 m.</i>
17	Diman	F 23 s Aignant		10		après
18	Lundi	s Rom. Od Ad.		24		noit ce froid
19	Mardi	s Elizabeth		7		B. vent
20	Mercr	s Amos		20		que seront B neigeux
21	Jeudi	s Présent: N. D.		4		en frai-
22	Vendr	s Cecille		18		en cheur
23	Samedi	s Clément		2		à 9 h. 59 m. d. m.
47.		<i>Lever du sol. 5 h. 36 m.</i>				<i>Coucher du sol. 4 h. 26 m.</i>
24	Diman	F 24 s Chrisog		16		C Pé.
25	Lundi	s Catherine		30		P. ténébreux
26	Mardi	s Conrad		15		plus
27	Mercr	s Jérémie		27		B. doux
28	Jeudi	s Gerold s Soft.		24		frais
29	Vendr	s Saturnin		28		les hommes vent
30	Samedi	s André		12		à h. 30 m. d. m soir.

Ces prem. jours présentent de l'humide froid.

Dernier quart le 8 semble passable pour la saison.

Nouvelle Lune le 16 paroît nous mettre à l'hiver.

Premier quart le 23 veut du froid sale.

Plène Lune le 30 bon froid.

NOVEMBRE, exprime le nombre neuf, par ce mot *Novembre* Il étoit le neuvième mois de l'année qui commence par le mois de Mars, nommée martiale. Le courier céleste arrivera au palais du le 23 de ce mois &c.

Depuis le 1 de ce mois jusqu'au dernier les jours ont diminué de 23 minute le matin & le soir.

La recolte de la vigne étant reduite, le vigneron ne se repose pas encore, il profite des beaux jours de ce mois pour travailler les jeunes chapons de l'année & ceux de l'année précédente; il doit arracher les vieilles vignes qu'il veut renouveler au printemps suivant, dont la terre se divise par le gel de l'hiver & s'égalise facilement.

Foires du Mois de Novembre 1811.

A bond 4	Collonge 4	Laine 18	Paffavan 2	Saugen 19
Alohis 5	Compes 18	Lagnieu 12	Payerne 7	Selongey 12
Aiguebel 11	Corcelle 7	Laup 7	PeLchie 11	Sennecey 8
Altkirch 25	Couche 15	Laucanne 8	Perroug 15	Serrieres 4
Altorf 7	Coire 12	Laives 14	Pet.born.11	Seffel 13
Amberieu 4	Conflanc 26	LoëchV 11	Pleure 4	Sion 29.623
Arau 13	Coppet 26	Lons fau.15	Planchaiba7	Siffac 13
Arberg 6	Coffonai 14	Lucens 13	Pontcin 14	Simabere 12
Arlai 23	Couvet 11	Lucenai 25	Pontdain 28	Sombac 29
Arbon 25	Cully 15	Lugrin 2	P. de-vei.18	Stantz 13
Attalens 4	Cruzeille 13	Lutry 28	Poulli 22	Slecker 14
Auglure 30	Delemon 11	Lys 22	Provins 30	Surlee 4
Avenche 15	Defchaud 18	Macon 5	Rances 1	Taguinge 4
Autun 28	Dieffesh.18	Marlieux 14	Renens 12	Tervai 9
Baden 16	Divonne 19	Marlioz 16	Recolog. 16	Theizet. 22
Balital 7	Dompier 23	Martigni 9	Ribeauv. 7	Thone 18
Barre 11	Doudin 15	Matour 5	Romenei 14	Toulon 14
Beaume 13	Doucier 16	Meyenb. 16	Rochev. 29	Tourins 20
Belley 8	Echallen 14	Meximieu 2	Rolle 22	Troisloren 1
Bellevestv 8	Elg 13	Mervans 14	Romainmo- tier 15	Vanzi 6
Bellevue 25	Einfideln 4	Melingue 26	Ruffey 19	Verfoix 11
Bendorf 11	Evian 12	Mende 1	Rumilly 23	Vesoul 25
Bercher 8	Erlenbac 12	Miribel 13	Rupt 14	Vevey 26
Berne 26	Epoiffe 8	Moirans 2	Reinfeld 13	Vintertur 7
Berthoud 7	Faucogne 7	Moiffey 16	Rorfehac 7	Villibois 25
Befançon 18	Fischbac 11	Morez 4	SaiKenar 18	Vinzier 4
Bex 2 28	Flacei 7	Munft.Er 25	Selaugue 30	Vouxvri 14
Beure 13	Flumet 28	Monron 26	Saillans 20	Weinfeld 6
Bienne 14	Foiffiat 25	Montbel. 18	S. Amour 16	Underf 1 20
Biot 22	Franctal 29	Monfleur 27	„ Benoit 30	Uri 7
Bifchofz 14	Frib. juif. 11	Mentfer. 15	„ Clande 13	Yverdon 26
Blamont 6	Frick 30	Moncenis 6	„ Geais 22	Zoffingue 16
Blanchou 16	Frutigen 22	Montreal 26	„ Gingolp 6	Zurich 11
Bois f. m. 25	Gaillard 8	Monmei. 25	„ Helene 2	
Bois le d. 11	Genève 23	Morat 20	„ Jean G 12	
Bonne V. 12	Gex 23	Morges 13	„ Julien 8	
Bons 13	Gigni 1	Mortan 12	„ Laurent 5	
Bourg 12	Givey 29	Morzine 8	„ Mauris 22	
Boudri -9	Goms 30	Moudon 20	„ Marieaux mines 6	
Brenet 4	Glaris 21	Monterol 16	„ Leger la C. 20	
Brengarte 4	Graufon 13	Muri 11	„ Maurice en Val. 4	
Brent 13	Grand de 14	Nantuas 29	„ Remb. 23	
Briançon 16	Grindeval 2	Naters V. 9	„ Triv.C. 2	
Brientz 13	Gruyeres 20	Neuchatel 6	„ — M. 25	
Bulle 7	Gy 4	Neuvevil 26	„ Vit 27	
Brancion 25	Hagnau 7	Nyon 28	„ Ymier 18	
Bure 27	Herflau 22	Nozeroi 4	Salavre 13	
Carouge 4	Hermite 4	Noirmont 5	Sallenoves 4	
Cerdon 4	Herzoge 11	Noroi 11	Salins 7	
Champag 26	Huemos 9	Oefch 28	Sanfangi 30	
Chat.cha. 12	Jonci 25	Ollon 15	Sarnen 6	
Chat.d'ai 28	Jouvence 8	Oron la v. 6	Schaffouf 12	
Chat.B1830	Jujurieu 11	Orchamps 4	Schwitz 12	
Chat.n. 19	Ifernore 19	Orgelet 15		
Chaudec. 29	Kayferfl. 11	Ornans 22		
Chaumon 14	Klingnax 26	Ourroux 6		
Cluni 14	Labuffiere 7	Pantalien 14		



de Zurich, & auxquels la ville de Rapersch-
wyl doit vraisemblablement son origine &
son nom. Les comtes de Lentzbourg, des-
cendants des Lentz de l'Allemagne, & qui
voulurent éterniser leur mémoire en don-
nant le nom de Lentzbourg au manoir & à la
ville qu'ils fondèrent dans l'Argovie. La Rhé-
tie avoit été régie par des Préfets, pris pen-
dant près de deux siècles, dans l'ancienne
famille des Tufis. Tello, qui laissa en mou-
rant la plus grande partie de ses biens à l'é-
vêché de Coire & à l'abbaye de Dissentis, fut
le dernier de cette famille. Constantin lui
succéda à l'évêché de Coire, & fut revêtu
par Charlemagne d'une partie de l'autorité
dont les Préfets avoient joui dans la Rhétie.
Le Vallais étoit administré en partie par les
évêques de Sion, qui y furent investis d'une
grande autorité.


Les rois de France avoient régné près de
trois siècles & demi en Helvétie lorsque leur
impéritie & leur foiblesse y eurent prépa-
ré la décadence de leur autorité. Rodolph
de Stratlinguen en profita pour y élever, sur
les débris de leur puissance, une nou-
velle monarchie, dont il se déclara le roi.
Ce nouveau royaume porta le nom de royaume
de la haute Bourgogne. Il comprenoit le
Vallais, le Pays-de-Vaud, ceux que renfer-
ment les Cantons de Fribourg, de Lucerne,
de Berne, d'Argovie, de Soleure & de Bale.

L'empire d'Allemagne étoit régi par des
princes de la race des rois de France. Ar-
nould, un de leurs bâtards, profita aussi de
leur foiblesse pour monter sur le trône im-

48.	<i>Lever du sol. à 7 h. 41 m.</i>	<i>Coucher du sol. à h. 19 m.</i>				
1 Diman	F. Adv. s Eloi	25	♂ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀	chagri-	par de l'humide	
2 Lundi	s Bibiane	9	☾ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀	nant	venteux et froid.	
3 Mardi	Cast. Tr. Xav.	22	♂ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀	Tes yeux ont	Dernier quart. le	
4 Mercure	s Barbe	4	♂ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀	assez l'ouest P. B	7 ne déroge pas à la	
5 Jeudi	s Sabine	16	♂ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀	il ☉ nuées	précédente tempé-	
6 Vendre	s Nicolas	28	♂ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀	pas venteux	rature.	
7 Samedi	s Ambroise	10	♂ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀	à 10 h. 18 m a.m.	Nouvelle Lune	
49.	<i>Lever du sol. 7. h. 46. m.</i>	<i>Coucher du sol. à h. 14 m.</i>				
8 Diman	F. C. N. D.	22	♂ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀	Ap.	le 15 voudroit du	
9 Lundi	s Joachim	4	♂ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀	en vent	beau et ♀ du rechi-	
10 Mardi	s Valerie Me.	16	♂ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀	bon t.	Premier quart. le	
11 Mercure	s Damase	28	♂ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀	vent	22 démontre un	
12 Jeudi	s Sinesse	0	♂ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀	t ms qu'ils inconst	tems pacifique.	
13 Vendre	s Luce Ottil.	23	♂ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀	pleurent neigeux	Pleine Lune le 19.	
14 Samedi	s Nicaise	6	♂ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀	va lesteur choi-		
50.	<i>Lever du sol. 7. h. 49. m.</i>	<i>Coucher du sol. à h. 11 m.</i>				
15 Diman	F. Adv. s Abrah.	19	♂ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀	à 7 h. 30 m a. m	DÉCEMBRE, a	
16 Lundi	s Adellheit	3	♂ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀	passable	pris son nom du	
17 Mardi	s Lazare	17	♂ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀	fir ou les variab	nombre dix; c'étoit	
18 Mercure	s Terna s Uni.	1	♂ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀	biens qui P. venteux	le dixième mois de	
19 Jeudi	s Nemese	15	♂ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀	♂ en s' m nuageux	l'année martiale,	
20 Vendre	s Ursine	29	♂ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀	♂ vont pluvieux	ainsi nommée parce	
21 Samedi	s Thomas Ap.	13	♂ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀	en Solt d'hyv.	qu'on comptoit dès	
51.	<i>Lever du sol. 7. h. 51. m.</i>	<i>Coucher du sol. à h. 9 m.</i>				
22 Diman	F. Adv. 30 Mart.	27	♂ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀	à 5 h. 58 m. a. m.	le soleil mettra ses	
23 Lundi	s Dag. Vig.	11	♂ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀	♂ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀	chevaux aux logis	
24 Mardi	s Adam Ev.	25	♂ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀	♂ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀	du dixième si-	
25 Mercure	NOEL	9	♂ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀	♂ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀	gne du Zodiaque.	
26 Jeudi	s Etienne	23	♂ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀	♂ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀	Depuis le 1 Dé-	
27 Vendre	s Jean Evan.	7	♂ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀	♂ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀	cembre jusqu'au 21	
28 Samedi	Les Innocens	2	♂ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀	♂ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀	les jours ont dimi-	
52.	<i>Lev. du sol. 7 h. 49 m.</i>	<i>Coucher du sol. à h. 11 m.</i>				
29 Diman	F. Adv. s Th E.	4	♂ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀	à 7 h. 30 m a. m	nué de 11 minutes	
30 Lundi	s David	17	♂ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀	♂ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀	matin et soir & du	
31 Mardi	s Silvestre	30	♂ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀	♂ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀	21 au 31 ils ont cru	

On profite encore du peu de beaux jours de cette arriere saison pour finir d'arracher les vieilles vignes pour porter la terre, opération nécessaire & que le vigneron ne doit jamais négliger sans cela les fouches du bas sont ensevelies par la terre que le fossier & les pluies y accumulent toutes les années, & dégarhit par ce moyen, la partie supérieure.

34



ÉPHEMÉRIDES,

OU

OBSERVATIONS ASTROLOGIQUES

DE

M. D. C. C. C. X I.

DESCRIPTION des Quatre Saisons de l'Année M. D. C. C. C. X I.

Premier Quartier de l'Hyver.

LA coutume de compter l'ouverture de cette froide saison, est au plus court jour & à la plus grande nuit de l'année, que le ☉ entre au premier degré du Capricorne, qui fait le solstice de ce quartier, & cette entrée s'est déjà exécutée le 22 Décembre de l'année qui vient d'expirer à 11 heures précises du matin. Dans ce moment toutes les planètes étoient dans le firmament, de cette manière, ♄ & le ☉ glorieux d'occuper notre point vertical, ♄ au 26 de l'archer, & phœbus au 00 du Bouc, ♃ ret. à la 2^e maison céleste au 23 du ♄, ♀ sur l'horison occidental au 23 de la ♄, ♀ & ♀ sont prêts à coucher ensemble à la 11^e au numero 12 du Capricorne & puis la ☾ est à la 8 au 10 du ♄ voilà donc le fripon ☾ gardé à vue par le grand Phaëton & renfermé avec l'impudique Vénus, dans l'appartement nocturne, stupéfié avec son terme, qui suivant l'approbation de Ptolomée, dénote pourtant amitié & bonne union parmi les hommes surtout entre ceux qui sont sujets à son ascendant. Nous ferons peut-être plaisir aux lecteurs de ce journal, de leur donner ici en passant, sa description, telle que l'Astronomie l'a découverte, & des qualités qu'on lui attribue. C'est une petite étoile rayonnante d'une lumière argentine qui n'est pas des plus vives, un satellite du soleil, son plus proche voisin, il ne s'en éloigne jamais plus d'un signe, sa grosseur est une dix-septième partie du globe de la terre, sa moyenne distance de la terre est de 32,830,500 lieues de 2283 toises la lieue, sa révolution sinodique est de 115 jours 21 h.

3 minutes, 22 secondes par 24 heures. Il est d'un naturel inconstant & changeant, se tournant de tous côtés, il a beaucoup de force dans les signes de la ♄ & des ♄, il embrasse le sixième climat, & les pays-ci-après lui sont assujettis, savoir, l'Egypte, la Grèce, l'Angleterre, les côtes de la France, l'Allemagne, l'Autriche & la Silésie. On lui a consacré le 4^e jour de la semaine qui est le mercredi et sous son nom, on dénote le vif-argent, les personnes nées dans son horoscope, ont pour l'ordinaire les doigts crochus, peu solides, aimant la nouveauté, remuans, fins, fourbes, n'agissant pas de bonne foi, grands parleurs, d'une humeur gaye, assidus aux études, d'un esprit pénétrant, propres à donner de bons conseils. On dit aussi qu'il règne sur les hommes doctes gens, ingénieux, astronomes, professeurs, avocats, chanceliers, secrétaires, poètes, imprimeurs, horlogers, orfèvres & autres semblables possédant des arts scientifiques, il préside sur les singes, les renards, les cerfs, les chèvres, les pies & les abeilles. On lui dédie les perles, la crapaudine, le carnéol, la calcédoine, le nacre ou autres choses semblables dont l'énumération est trop grande pour être rapportée ici. Ceux qui auront de bonnes lunettes, pourront voir passer cette étoile sur le disque du soleil, le 5 May 1832 à 10 heures du matin, le 3 May 1845 à 6 heures du soir, le 9 Novembre 1848 à 2 heures après midi, le 12 Novembre 1861 à 8 heures du matin, le 6 May 1878 à 4 heures du soir &c. Voyons le jugement de

la température de ce quartier.

JANVIER, entre par un tems chagrinant, la Pleine Lune entretiendra beaucoup de vens froids, et le Dernier Quartier avec la Nouvelle Lune, donnent des neiges et des pluyes froides & ventales le reste du mois.

FÉVRIER, son commencement est doux, mais les vens froids viennent ensuite jusques environ le milieu de la Pleine lune, qui s'adouciront; le Dernier Quartier se trouve noir, venteux & neigeux, parmi de bons momens la Nouvelle Lune débutera du neigeux pluvieux.

MARS, le Premier Quart. déclare de l'humide et du froid. La Pleine Lune avec son éclipse donne de l'insalubre, le Dernier Quartier distribue des neiges ou grosses pluyes, la Nouvelle Lune nous présente de l'agréable.

Second Quartier, du Printems.

CETTE aimable saison fait son entrée le 21 Mars, à 6 h. 40 m. après midi, que le soleil a pris par les cornes le Bélier céleste, qui est dans la ligne équinoxiale, laquelle rend les jours & les nuits égaux en longueur par tout le monde, en elle nous voyons que tout se renouvelle & rajeunit, la terre ouvrant son sein, produira de rechef des fleurs & des fruits de toutes espèces. Dans ce moment le thème du ciel dressé à ce sujet, montre le vieux H & le capitaine ♂ à la 6^e maison du firmament, H au 27 degré du ♈ , ♂ au 6 du même signe, ♄ est à la 11 au 28 du ♈ , ♀ & la ☾ sont à l'occident, ♀ au 15 & celle-ci au 18 d'aquarius, & ♃ à la 10 au 15 des ♈ . Décrivons sa température.

AVRIL, les premiers jours de ce mois donnent du passable, la Pleine Lune se trouve un peu turbulente & inconstante. Le Dernier Quartier de même que la Nouvelle Lune font craindre trop d'humidités froides & vens sales.

MAY, son commencement sans être dénué de bon tems aura des fraîcheurs troubles. La Pleine Lune engendre en entrant des vens impétueux, ce qui étant passé, on peut compter pour du fructifiant. Le Dernier Quartier distribue des pluyes fructifiantes. La Nouvelle Lune fera venteuse, nuageuse & inconstante.

JUIN, ses premiers jours donnent de l'humide fructifiant. La Pleine Lune suivra à peu près les mêmes traces. Le dernier Quartier montre de l'agréable & du suspect. La Nouvelle Lu-

ne donne une riche température & de même le Premier Quartier.

Troisième Quartier, de l'Été.

CELLE-CI arrive cette fois le 22 Juin, à 10 h. 6 m. du matin, que le père du jour étant parvenu au plus haut de sa course pour célébrer le solstice estival sur le centre de l' ☉ , au plus long jour & la plus courte nuit de l'année; il cessera d'avancer vers le pôle arctique, afin de reculer vers ses compatriotes. C'est pour cette raison que la constellation sur laquelle le soleil est alors, a été appelée écrevisse, chacun connoit l'allure de ces animaux, & l'on ne pouvoit guère mieux désigner la rétrogradation du soleil que de cette manière. La figure du ciel, tirée pour ce moment, indique H ret. au plus profond des cieus, au 23^e degré du ♈ , ♄ & le ☉ chevauchent le cercle méridien, ♂ à la 3^e maison au 25 du ♈ , ♀ est à la 9 au 1 des ♈ , & enfin Diane à la 11 au 18 de l' ♈ . Voyons sa température.

JUILLET, les cinq premiers jours sont fortement menacés d'intempéries, la Pleine Lune parmi du fertile aura beaucoup de saletés. Le dernier quartier prépare des chaleurs tonnistreuses & des pluyes abondantes sur la fin. Le premier moment de la Nouvelle Lune est humide, mais incontinant les chaleurs se mettront en campagne pour nous récompenser, le 24 aura pourtant du remuant. Le premier quartier n'est pas exempt de critique.

AOUST, La Pleine Lune ne promet que de l'inconstant tonnistreux. Le dernier Quartier amène un grand chaud mêlé de divers vens. La Nouvelle Lune hors quelques momens critiques promet du convenable. Le premier Quartier cherche de l'inconstant.

SEPTEMBRE, La pleine Lune avec éclipse après des pluyes rentre au bien convenable. Le Dernier Quartier offre une riche saison, si les 11 & 12 vouloient être de la partie. La Nouvelle Lune avec éclipse au ☉ ne se met guère stable pour du beau. Le premier Quartier aura aussi quelques saletés ennuyeuses.

Quatrième Quartier, de l'Automne.

LES habitans de dessous le pôle arctique verront le 23 Septembre à 11 h. 59 m. du soir, le

36
soleil entrer dans la grande ornière qu'on appelle Equateur lui souhaiteront le bon soir en faisant des vœux pour son prompt retour, qui cependant ne fera qu'au bout de six mois, il fera là un petit halte pour solemniser la fête équinoxiale de cette saison qui règle les jours et les nuits au point, qu'ils n'ont rien à se reprocher pour la grandeur. Mesdames les Planètes qui assisteront à cette cérémonie tiendront les rangs ci après, le vieux H & Ecube font à la 5e maison du ciel, H au 22 degré de la ♋ au 16 du ♌, ♄ à la 12 au 5 de l'♍, le capitaine ♃ à la 6 au 28 du ♎, ♀ à la 3 au 25 de la pucelle, le ☉ et son page ☿ font à la 4, le ☉ au 00 et ☿ au 15 de Libra. Concluons par le prognostic de sa température.

OCTOBRE; La Pleine Lune menace beaucoup d'impropre si la diversité d'aspects ne lui fait changer d'inclination. Le dernier quartier présente de l'humide & du beau recréant. La Nouvelle Lune cherche une température convenable. Le premier quartier nous donnera des pluies douces.

NOVEMBRE; commence par des humidités froides. Au dernier quartier le tems sera passablement bon pour la saison. La Nouvelle Lune incline pour une température hyvernale. Le premier quartier débute du froid sale et venteux.

DECEMBRE donne pour étrenne de l'humide froid et venteux. Le dernier quartier ne dérange guère à la précédente température. La Nouvelle Lune veut du beau et ♃ du neigeux. Le premier quartier est plus pacifique. La Pleine Lune veut un tems d'hyver sale pour finir l'année,

Des Eclipses.

LE soleil et la Lune auront chacun deux éclipses à souffrir cette année. La première sera à la Lune, visible en partie dans l'Europe. Elle commencera le 10 Mars à 5 h. 28 m. du matin, le milieu à 6 h. 50 m. et la fin à 8 h. 23 m. Sa grosseur sera de plus de la moitié du corps de la Lune. Mais le soleil se lèvera ce jour à 6 h. 18 m. Ainsi nous ne verrons pas les dernières phases de cette éclipse.

La seconde est au soleil le 24 du dit mois de Mars à 2 h. et demi après midi, n'obstant qu'elle arrive de jour elle ne sera vue que dans les pays austraux, parce que la latitude de la Lune est australe.

La troisième revient à la Lune le 2 Septembre, elle sera visible dans l'Europe, et en partie dans l'Asie et l'Afrique, elle commencera sous notre méridien à 9 h. 27 m. du soir, le milieu sera à 10 h. 50 m. et la fin à 13 m. après minuit, sa durée est donc de 2 h. 46 m. sa grosseur au milieu de l'éclipse surpassera les deux tiers du Disque Lunaire du côté austral.

La quatrième de rechef au soleil le 17 du dit mois de Septembre à 7 h. 10 m. du soir, le soleil sera couché alors, ainsi invisible pour nous.

De la fertilité de la Terre.

IL n'y a point de relation plus délicate à donner au Public que celle-ci, parce que n'étant pas à l'homme de lire dans les décrets de la Providence, pour lui donner à connoître l'abondance ou disette de telle ou de telles années. Cependant, puisque l'astrologie abonde en règles là dessus nous dirons sans affectation, que cette année sera passablement fertile, les vendanges seront moyennes, toutefois les fruits seront chers et il sera peu de bétail. Mais comme tout dépend du grand maître, conduisons nous à mériter ses précieuses faveurs afin de les obtenir.

Des Guerres.

IL seroit à souhaiter qu'on put donner au Public la nouvelle d'une paix générale à la place de tristes signifiés à propager encore la discorde dans les pays et coins de pays sous l'ascendant du ♃, notre Dame Europe ne sauroit sitôt se livrer toute entière à la joye pendant que les playes d'une partie de ses membres supurent encore. Invoquons donc tous ensemble le grand médecin pour qu'il daigne enfin y apporter l'extrême médicament.

Des Maladies.

S'Il est impossible à l'homme de les toutes éviter, du moins il lui est possible d'en diminuer le nombre, en suivant les règles que la sagesse lui dicte. On ne devra cependant pas (il est à craindre) être surpris, si pendant le cours de cette année il survient de diverses sortes de maladies, parce que de grandes chaleurs corrompues régneront avec des vents mal sains, mais plus en certains coins de pays que dans d'autres. En conséquence vivons de la vie des justes, pour que notre fin soit semblable à la leur.

SOUVERAINS DE L'EUROPE.

Nés.	EMPEREURS.	Élus.	Nés.	SUITE des DUCS.	Élus.
1768	<i>Autriche</i> , François II.	1792	1730	ANHALT- <i>Dessau</i> , Leop. Fréde.	1807
69	<i>France</i> , Napoleon I.	1804	67	— — — <i>Bernbourg</i> , Alexis Fré.	07
77	<i>Russie</i> , Alexandre I.	01	69	— — — <i>Cathen</i> , Aug. Fréd. Christ.	07
86	<i>Turquie</i> , Mahmud II.	07	65	HOLSTEIN- <i>Sonderbourg</i> , Fréd.	1786
	ROIS.		54	— — — <i>Holdenbourg</i> , Fréd. Guil.	86
38	<i>Grande Bretagne</i> , George III.	1760	85	AREMBERG, Prosper Louis .	1806
82	<i>Italie</i> , Eugène Napoléon, Vice-roi.	1804		PRINCES ECCLESIASTIQUES.	
60	<i>Espagne</i> , Joseph Napoléon . . .	08	42	<i>Pape</i> , Pie VII. Greg. Chiaramonti.	1800
68	<i>Danemarck</i> , Frédéric VI.	08	44	<i>Prince Primat</i> , Charles Dalberg .	06
. .	<i>Suède</i> , Charles XIII	09		PRINCES.	
70	<i>Prusse</i> , Frederich Guillaume III.	1797	43	HESSE (<i>branche ainée</i>) Guillau.	1785
34	<i>Bresil</i> , Marie Françoise.	77	26	— — — <i>Philipstahl</i> , Guillaume. .	70
51	<i>Sicile</i> , Ferdinand IV	59	46	— — — <i>Rothembourg</i> , Char. Eman.	81
59	<i>Sardaigne</i> . Victor Emanuel. . .	1802	48	— — — <i>Hombourg</i> , Fréd. L ^e . Guil.	51
56	<i>Bavière</i> , Maximilien Joseph. . .	06	43	WALDECK, Frédéric	63
54	<i>Wirttemberg</i> , Frédéric Guill. . .	06	60	SCHWARZBOURG <i>Sonderhaus</i> , Fréd.	94
71	<i>Naples</i> , Joachim Napol: (Murat)	08	79	— — — <i>Rudelstadt</i> , Fré. Guil.	1807
87	<i>Hollande</i> , Louis Napoléon.	06	62	SALM- <i>Salm</i> , Constantin Alex. . . .	1778
50	<i>Saxe</i> , Frédéric Auguste.	07	89	— — — <i>Kybourg</i> , Frédéric IV. . .	94
84	<i>Westphalie</i> , Jérôme Napoléon . .	07	51	HOHENZOLLER <i>Hesching</i> . Ant.	1806
	GRANDS-DUCS.		62	— — — <i>Sigmaringen</i> , Herman.	1785
28	<i>Baden</i> , Charles Frédéric	1806	72	NASSAU- <i>Dietz</i> , Guil. Frédéric.	1806
69	<i>Wurtzbourg</i> , Ferdin. d'Autriche.	06	96	LIPPE- <i>Deimold</i> , Paul Alexandre	01
44	<i>Darmstadt</i> , Louis X.	06	53	NEUCHATEL, Alex. (<i>Berthier</i>)	06
62	<i>Toscane</i> , Felix	09	96	ISENBOURG- <i>Birstein</i> , Ch. Fréd.	06
	DUCS.		66	LEYEN, Philippe François	06
57	SAXE- <i>Weimar</i> , Charles Auguste	1768	60	LICHTENSTEIN, Jean Joseph. . . .	06
72	— — — <i>Gotha</i> , E. Léopold Aug.	1804	47	REUS- <i>Gratz</i> , Henry XIII.	06
1803	— — — <i>Meinungen</i> , Bernard Erich	05	67	— — — <i>Læbenstein</i> , Henri LIV. . . .	06
1763	— — — <i>Hildbourghausen</i> , Fréde.	1780	92	— — — <i>Schlutz</i> , Henri XLII.	06
84	— — — <i>Cobourg</i> , Ernest-Frédéric	1806	61	— — — <i>Ebersdorf</i> , Henri LI.	06
69	BRUNSWIC, (<i>branche ainée</i>), George Guillaume.	06	59	SOLMS, Guil. Christian Charles.	1789
71	— — — <i>Oels</i> , Guillaume Frédéric.	05	89	HOHENLOH- <i>Langembourg</i> , Char.	67
38	NASSAU- <i>Usingen</i> , Fréd. Aug.	06	46	— — — <i>Ingelfingen</i> , Fréd. Louis.	81
68	— — — <i>Weilbourg</i> , Fréd. Guil.	06	29	— — — <i>Kirchberg</i> , Chr. Fréd. Ch.	50
56	MECKLENBOURG <i>Schwerin</i> , Fréd.	1785		<i>Suisse</i> , Un Landamman & une Diète.	
41	— — — <i>Strélitz</i> , Charles Louis.	94			



RELATION CURIEUSE

DES CHOSES LES PLUS REMARQUABLES.

REVUE ANNUELLE.

Constructions publiques.

AU moment où paroitra cet Almanach, les grandes constructions publiques que nous avons annoncées dans nos almanachs précédens, seront bien prêts d'être achevés.

La route de Neuchâtel à la Chaux-de-fonds l'est entièrement. Ce trajet qui ci-devant étoit l'un des plus pénibles de tout le pays, à cause du mauvais état des chemins, se fait maintenant avec la plus grande facilité par un chemin commode et solide, dont la ligne a été si bien tracée et la pente si habilement ménagée, qu'à cheval, en char ou en voiture, les voyageurs n'ont besoin de mettre pied à terre, ni en montant ni en descendant, et qu'avec le même attelage on peut transporter une beaucoup plus forte charge, ce qui prou-

ve une triple économie de tems, de fatigue et d'argent. On doit louer l'empressement et le zèle avec lesquels plusieurs communes, et bon nombre de particuliers de la Chaux-de-fonds surtout, ont coopéré à cet établissement, d'une utilité trop manifeste et trop généralement sentie pour qu'on ne se félicite pas de l'avoir enfin entrepris tout en s'étonnant qu'il ne l'ait pas été plutôt.

Le Locle jouira bientôt des mêmes avantages au moyen des routes qui s'établissent pour faciliter ses communications, d'un côté avec les Brenets et le Doux, et de l'autre avec la Chaux du milieu, les Ponts et le Vignoble. De grandes difficultés ont été vaincues à la Tourne, où il a fallu changer la direction de l'ancien chemin, et en pratiquer un nouveau à travers les rochers et les précipices, pour adoucir la pente et lui donner, sur les flancs

de cette montagne escarpée, le même degré d'inclinaison qu'ailleurs. Le Prince, les Administrations et les simples citoyens qui ont généreusement concouru de leur bourse, de leurs bras ou de leur surveillance à cette belle entreprise, ont acquis des droits à la reconnaissance publique.

Le pont de Serrières s'est élevé avec rapidité, et a été achevé en bien moins de tems qu'on n'osoit l'espérer au moment où sa construction fut résolue. Deux ans ont suffi pour exécuter cet ouvrage, d'une architecture hardie, d'un travail soigné et d'une dépense considérable pour une ville comme Neuchâtel. Il fera honneur à son Administration. Les étrangers le considèrent comme un monument durable de la libéralité de ses vues: les habitans du pays, qui en jouissent déjà, doivent d'autant mieux en sentir le prix, qu'ils ont éprouvé tous les inconvéniens de l'ancien passage.

La même activité s'est déployée dans la construction de l'Hopital Pourtalès, assez avancé maintenant pour qu'au printemps de 1811 on puisse y admettre des malades et voir ainsi, dès la troisième année, ce monument de piété et de bienfaisance, remplir le but de son généreux fondateur, qui pour subvenir plus largement aux fraix d'établissement sans prendre sur les capitaux, a encore ajouté une somme de £ 100000. de francs à la première dotation de £ 600000.

Outre ces grandes constructions qui sont d'un intérêt général, et qui depuis quelques années ont attiré l'attention de tout le monde parmi nous, il est d'autres établissemens, d'autres entreprises, qui pour avoir moins d'étendue ou moins d'éclat n'en sont pas moins des objets d'utilité publique, et dont on nous reprocheroit avec raison de ne faire ici aucune mention.

Amélioration des chemins.

UN éveil général semble avoir été donné dans ce pays sur la police des chemins, qui avoit trop été négligée jusqu'à nos jours. On les répare avec plus de soin, on les applanit, on les redresse on les saigne autant que le demande les localités ou que le permettent les moyens. Plusieurs communes s'empressent à

l'envi à seconder à cet égard les intentions bien prononcées de l'autorité. En cela elles agissent d'autant plus sensément, que ce sont elles qui en retirent le principal profit, puisque les routes de leur arrondissement sont essentiellement à leur usage, et que, chargées de leur entretien, il leur en coûte moins d'y bien pourvoir une fois pour longtems, que de le faire mal pour être obligées d'y revenir sans cesse. Car, ce qui est solidement établi, a plus de durée, se dégrade peu et se maintient à peu de fraix. Nous avons précédemment indiqué quelques communes qui se distinguent à cet égard. Nous pouvons en nommer un plus grand nombre cette année. C'est même pour nous un devoir, d'après la tâche que nous nous sommes imposée de communiquer à nos lecteurs tout ce qui parviendrait à notre connoissance sur les établissemens, tendant au bien public sous quelque rapport que ce soit, exécutés dans les divers quartiers du pays, c'est pour nous un devoir d'indiquer sommairement ici les noms et les travaux de toutes les communes, qui nous paroissent avoir bien mérité du public à cet égard.

St: Aubin et Montalchier font un chemin de communication qui leur coûtera environ £ 4000 indépendant de ce que le Prince a bien voulu allouer pour cet objet.

Le Cimetière de Corcelles étoit encore dans l'enceinte du village et qu'il falloit traverser pour aller au Temple, vient d'être transféré loin des habitations, dans un lieu également à portée de deux villages dont se compose la paroisse.

Celle de Fresin a fait établir un beau pavé dans son village, où les passages et les transports deviendront aussi faciles qu'ils l'étoient peu ci-devant. Cela devrait avoir lieu partout où croppissent les eaux et s'amoncellent les boues dans les tems pluvieux, aussi bien que dans les endroits en pente où les eaux ne s'écoulent pas sans entraîner le terrain et creuser des ravines. On y gagneroit pour la propreté et la santé, non moins que pour la commodité des charrois.

Nous aurions dû annoncer déjà l'année dernière la réparation bien entendue que Boudry a fait à un très mauvais bout de chemin de son district, immédiatement au des-

sus de la ville, où une pente adoucie et une bonne chaussée remplacent maintenant une montée rapide et un pavé fort dégradé. C'est une omission que nous nous empressons de réparer.

La Coudre a fait sur la route de Neuchâtel à St. Blaise des travaux d'autant plus dignes d'éloges, que cette commune pauvre et peu nombreuse manque également de bras et de moyens. Ce bout de chemin, bien établi maintenant, lui coûtera peu d'entretien à l'avenir.

Sur la même route, à l'entrée du Village de St Blaise, la communauté de ce lieu a entrepris aussi un travail considérable pour redresser et applanir un chemin incommode et pénible. Le Prince a bien voulu entrer dans cette dépense pour une somme de £ 3000.

Couvet a beaucoup adouci la montée de Courts-champs, mieux nivelé le chemin du bois de croix, et parfaitement réparé la partie de la grande route qui traverse son territoire du côté de Boveresse.

La communauté de Coffrane et des Geneveys a de même très-bien réparé une bonne partie des routes qui sont à sa charge.

D'autres Communes du Val de Ruz, Dombresson, St Martin, Chezard, Cernier, viennent d'établir de fort beaux chemins pour communiquer avec la nouvelle route de la Chaux-de-fonds, dont elles sont éloignées, mais dont elles profiteront au moyen de cette mesure adoptée dans un très-bon esprit, et exécutée avec une activité remarquable.

Celle de la Sagne, qui a donné plus d'une fois des preuves non équivoques de patriotisme, et qui auroit contribué pour une forte somme à la confection de la route du Locle, si la ligne en eut été dirigée à travers son village, comme on en avoit d'abord eu le projet, ne voulant pas rester en arrière dans les sacrifices qui se font presque partout le pays pour l'amélioration des voyes publiques, fait aussi construire à ses fraix et en partie hors de son district un assez long bout de chemin pour atteindre la nouvelle route, et faciliter ainsi ses communications avec le Val de Ruz et Neuchâtel.

Nous savons que d'autres établissemens de ce genre se projettent pour être entrepris soit par des souscriptions volontaires, soit aux fraix

des Administrations: nous nous empresserons d'en rendre compte aussitôt que l'exécution en sera décidée.

Plantations d'arbres.

A mesure que les plantations d'arbres que nous avons précédemment annoncées prospèrent, décorent la campagne et abritent le sol qui les porte, on voit s'en élever çà et là de nouvelles, qui embellissent déjà nos chemins en attendant qu'elles les ombragent. L'Administration des forêts du Prince en a fait une le long de la route de Vallengin, au-dessus du Seyon, qui servira d'appui pour retenir les terres, de barrière pour garantir des chutes, et contribuera ainsi à la sûreté des voyageurs autant qu'à leur agrément. La Ville de Boudry a bordé d'une double rangée de peupliers une partie de la grande route d'Yverdon. Des arbres ont aussi été plantés le long des chemins entre Dombresson et Savagnier, et auprès de Travers. Ces établissemens sont louables sans doute. Ils ont le double avantage de procurer aux passans une ombre propice pendant les chaleurs, et de multiplier le bois dans un pays où il renchérit et devient rare chaque jour. Mais qu'il nous soit permis, à l'occasion de ces plantations, dont quelques-unes nous ont paru promptement négligées, de rappeler à ceux qui les forment, que ce n'est rien de planter si l'on ne cultive. Il faut soigner les jeunes arbres si l'on veut qu'ils prospèrent: Car ils languissent quand ils sont abandonnés à eux-mêmes. Il faut remplacer ceux qui périssent. Il faut jusqu'à ce qu'ils aient pris assez d'accroissement pour résister par leurs seules forces, les munir de tuteurs qui les protègent contre les orages, le bétail ou les malveillans. C'est à quoi ne manquent guère les particuliers qui les plantent pour leur propre compte.

Les Communes seroient-elles moins vigilantes quand elles ont planté pour le public? et serait-il vrai de dire, que ce qui est à tout le monde est envisagé comme n'étant à personne, puisque personne ne se présente pour en prendre soin.

Etablissemens de bienfaisance.

U Ne souscription s'est ouverte au Locle

pour se procurer les fonds nécessaires à l'établissement, projeté depuis quelques années, d'une maison de travail et d'un magasin de secours destinés à fournir à l'entretien des pauvres de cette nombreuse commune d'une manière à la fois plus utile et plus économique qu'en leur distribuant, comme on l'a fait jusqu'ici, comme on le fait encore assez généralement partout, des aumones en argent, dont il est facile d'abuser pour satisfaire la paresse ou la débauche. Ceux qui sont à la tête de l'entreprise ont sagement pensé qu'il ne falloit rien faire précipitamment; et ce ne sera qu'après avoir mûrement réfléchi, visité et comparé ce qui se fait ailleurs, et appelé à leur aide les lumières et l'expérience du dehors qu'ils mettront sérieusement la main à l'œuvre pour atteindre le but que l'on se propose, de fournir de l'ouvrage à ceux qui peuvent travailler, un asyle à la vieillesse et à la maladie, et une école de de travail autant que d'instruction aux enfans. Cette souscription, jointe aux anciens fonds de charité, s'élève déjà à une somme qui suffira pleinement à l'exécution de ce projet salutaire.

Dans ce lieu (le Locle) comme dans quelques autres de nos montagnes, règne un esprit de patriotisme qui se montre chaque fois qu'il s'agit d'un projet, d'une entreprise tendant au bien public. On y trouve des ressources et une libéralité, qu'on ne trouveroit peut-être pas également partout. Une simple école de village ne suffit pas à une population aussi considérable, aussi industrielle, où l'exercice des art a fait sentir le besoin de l'instruction. L'exemple de la Chaux-de-fonds d'ailleurs qui voit réussir ses nouveaux établissemens d'éducation auroit excité l'émulation des habitans du Locle, quand ils n'auroient pas songé déjà à créer au milieu d'eux des établissemens analogues. Pour trouver l'argent nécessaire à leur formation et à leur entretien, on a imaginé le moyen bien simple d'inviter chacun à fournir la modique contribution de deux piécettes par semaine, sans exclure, (cela va sans dire) de plus grandes largesses de la part de ceux qui en ont les moyens où la volonté. Quelque chétive que soit en apparence cette ressource, quelque minime que semble cette taxe volontaire,

comme elle n'est hors de la portée de personne, que tout le monde, les pauvres même peuvent se l'imposer, et que la plupart le veulent, il en est résulté déjà un capital qui s'accroit de jour en jour, et qui dans quelques années suffira pour réaliser le plan que l'on médite. Voilà un exemple à offrir à toutes les paroisses de cet Etat qui ont besoin de fonds pour améliorer leur écoles, ou fonder d'autres institutions également utiles.

La paroisse de la Chaux du milieu n'a point eu jusqu'à présent d'école publique. Depuis longtems elle en sent le besoin, sans avoir encore pu trouver les moyens d'y pourvoir. Il est doux de penser qu'elle se verra vraisemblablement dans peu en état de remplir ce vœu, grace au zèle et à l'activité de son Pasteur qui s'en occupe sans relâche, à l'empressement que la plupart de ses paroissiens mettent à la seconder, à la générosité de plusieurs étrangers qui veulent coopérer à cette bonne œuvre, et aux favorables dispositions de Messieurs les Directeurs de la Chambre économique de qui l'on est fondé à attendre le concours le plus efficace.

On vient de fonder à Coffrane une Chambre de charité, dont les réglemens médités à loisir, calqués sur ceux des plus sages institutions de ce genre que nous ayons dans ce pays, ont été approuvés et sanctionnés par le Gouvernement. Le Consistoire et la Communauté qui avoient chacun leurs fonds propres et faisoient leurs charités à part, sans se consulter ni s'éclaircir mutuellement, ont versé dans une caisse commune les anciens capitaux et le produit des souscriptions particulières, et nommé pour les administrer une Commission unique, qui munie de pouvoirs suffisans et suivant une marche uniforme et régulière, assistera les pauvres avec plus de connoissance de cause que ne pouvoient le faire ces deux corps quand ils agissoient séparément.

Dans une autre paroisse considérable de ce pays (que nous ne nommerons pas de peur de blesser la modestie de personnes, qui aiment à faire le bien pour le bien même, et non pour en être louées) une association s'est formée entre le Pasteur et quelques notables pour assister les pauvres avec fruit en leur fournissant les moyens de travail, et en surveillant l'emploi de leur gain. Une avance de 20 louis

a suffi depuis six à sept ans , pour occuper habituellement 73 familles , qui sans cela auroient vécu dans le désœuvrement et se seroient vues réduites à la mendicité. Avec cette modique somme et le produit journalier de leur travail , on a pu renouveler constamment la matière première , qui n'était autre chose que de la rite qu'on leur remettoit à filer ou à tisser , qu'on revendoit ensuite en fil ou en toile pour en racheter de nouveau , afin qu'elles ne manquassent jamais d'ouvrage , qui étoit toujours payé à mesure qu'il se faisoit. Voilà tout le mystère de cette entreprise bienfaisante qui continue et durera vraisemblablement longtems encore , puisqu'au moment où nous écrivons ceci il reste 13 à 14 louis en caisse ou en magasin. On comprend qu'il a fallu , pour obtenir de tels résultats , beaucoup de vigilance , d'activité et d'économie , de la part de ceux qui ont bien voulu se dévouer à cette bonne œuvre. Nouvel exemple à proposer aux amis du bien public. Il n'est aucune paroisse de ce pays où l'on ne pût l'imiter avec le même succès. On est étonné quelquefois de voir que le bien se fasse à si peu de fraix. Que faut-il pour l'opérer ? Le vouloir ; mais le vouloir avec force et persévérance.

Disons un mot d'une autre association , formée depuis plusieurs années déjà à Neuchâtel entre quelques jeunes Dames , qui se sont réunies pour fournir une *layette* (*trousseau* ou assortiment de linge pour la mère et l'enfant) à des femmes en couches trop pauvres pour s'en donner elles mêmes. A combien de mères de famille ! à combien d'enfans nouvellement nés , cette assistance si bien imaginée , n'a-t-elle pas ou sauvé la vie , ou épargné des infirmités et des maux qui la leur auroient rendue bien amère ! Nous devons faire connoître ce trait d'humanité à nos concitoyens. C'est à ceux qui en sont les objets à en bénir les auteurs.

Un projet dont l'idée est heureuse , et qu'il est bien à désirer de voir se réaliser bientôt , c'est celui d'une association de vigneron pour former entr'eux une caisse de secours par une contribution fixe prise sur le produit journalier de leur travail , assez modique pour que tous puissent y mettre leur quote-part sans se gêner , et telle néanmoins qu'au bout

d'un certain tems elle pût subvenir aux besoins de ceux d'entr'eux que la vieillesse , la maladie ou quelque accident fâcheux mettroit hors d'état d'y pourvoir eux mêmes. Bon nombre d'entre les vigneron de la ville les plus intelligens et les plus laborieux , ont déjà souscrit l'engagement de prendre part à cet établissement , qu'imiteront sans doute bientôt les vigneron de la campagne , et qu'il seroit aisé de former aussi dans toutes les autres classes d'artisans , comme on l'a fait dans d'autres pays , en Angleterre surtout , où ces sortes d'institutions se sont tellement multipliées depuis que l'on en a vu les heureux effets , qu'il n'y a guère de province , ou même de ville un peu considérable , où l'on n'en compte plusieurs. Les premiers fonds faits sans qu'il en coûte beaucoup à personne , ne demandent qu'à être sagement administrés pour s'accroître prodigieusement ; et comme chacun y contribue pour sa part , chacun y a droit au besoin. C'est donc une assistance qui n'a rien d'humiliant pour l'amour propre ni de pénible pour la délicatesse. Chacun aussi doit y mettre l'importance et le prix que l'on met d'ordinaire à ce qui est à soi , et il en résulte naturellement un lien de plus , une sorte de fraternité entre des hommes de même condition , qui ont des intérêts communs , et qui courent des chances égales.

Agriculture.

QUand l'industrie languit et le commerce tombe , il faut chercher dans les produits de la terre ce que l'on ne trouve plus dans les ateliers des arts. Améliorer les utensiles propres au labourage , faire l'essai de ceux qui sont indiqués comme pouvant en simplifier ou en accélérer les travaux , et les adopter quand ils ont été reconnus tels à l'épreuve , c'est donc rendre service à ses concitoyens , c'est bien mériter du public. Aussi voyons-nous les Gouvernemens , les sociétés savantes , les cultivateurs aisés dans les pays qui nous environnent , ouvrir à l'envi des concours , accorder des primes , faire des expériences pour perfectionner le premier de tous les instrumens aratoires , la charrue , quelques propriétaires parmi nous en ont fait exécuter

plusieurs d'après des modèles venus de l'étranger. Il en est une, qui moins lourde et moins coûteuse que celle dont nous nous servons communément, a réussi dans les terres légères, et pour les labours qui n'exigent pas une grande force. C'est la charrue Flamande. Elle est construite de manière qu'il n'est pas besoin d'en tenir constamment la corne, et qu'un seul homme suffit pour la mettre en œuvre, la même personne pouvant à la fois la conduire et faire marcher l'attelage. Nous donnons cet avis aux cultivateurs éclairés qui voudroient l'essayer et qui pourront en avoir des modèles ou la voir opérer à Colombier, où quelques particuliers ne se sont pas mal trouvés d'en avoir fait usage. Mais en la faisant construire, il est essentiel de suivre exactement le modèle indiqué sans autres changemens que ceux que pourroient exiger la nature du terrain. On doit comprendre que la moindre variation dans la forme, les dimensions ou l'arrangement des diverses parties qui la composent, peut en faire manquer l'effet.

Géographie.

LA carte de ce pays dressée avec une exactitude et une perfection remarquable par M^r le Commissaire général d'Ostervald, et impatientement attendue par tous ceux qui connoissent les soins et la persévérance qu'il a mis à ce travail, va enfin paroître; et nous pouvons assurer d'après les épreuves que nous en avons eues sous les yeux qu'elle répondra pleinement au but de son auteur et au vœu du public. Il est sûrement peu de plan topographiques qu'on puisse lui comparer, pour la correction du dessin, la netteté du trait, le nombre des détails et le fini de l'exécution.

Température.

L'été de 1809 pluvieux et froid, en général, a été néanmoins fécond en orages, dont quelques-uns ont causé de grands dégâts en divers lieux.

On a remarqué comme un phénomène digne d'être noté, que le 1^{er} de Juillet, la grêle avoit frappé à la fois sur plusieurs con-

trées assez éloignées les unes des autres, les environs de Lausanne, ceux de Thun, d'autres parties de la Suisse, quelques districts de Savoye et de Franche-Comté, et aussi, mais plus légèrement, quelques quartiers de notre vignoble. Il peut paroître singulier, que les causes qui produisent ce terrible fléau, l'effroi du cultivateur, se soyent remontrées en tant de lieux différens, pour agir au même moment et comme de concert, contre ce qui arrive à l'ordinaire, où quelque circonstance locale amène une colonne de grêle sur un point isolé et n'occasionne qu'un dommage partiel.

Le 18 Aoust, après une journée très-chaude, il s'éleva tout-à-coup à Neuchâtel vers les 8 heures du soir, un des plus violens ouragans dont on ait conservé le souvenir dans ce pays. Les éclats de tonnerre se succédoient rapidement et l'intervalle en étoit rempli par des roulemens prolongés, les éclairs partoient à la fois de tous les points du ciel, et faisoient paroître l'horison tout en feu, le vent, qui souffloit avec impétuosité, menaçoit de tout abattre ou de tout emporter. Quelques personnes crurent reconnoître ce météore si redouté des marins sous le nom de *trombe*, et qui quelquefois aussi arrive sur terre. Un nuage noir s'élevoit en forme de cône renversé au-dessus du lac en tourmente, dont il paroissoit soulever la surface et pomper les eaux comme un Siphon, il s'étendoit, se développoit à une certaine hauteur et se rouloit en tourbillons, jusqu'à ce que surchargé du poids des vapeurs aqueuses qu'il avoit aspirées, il creva subitement et versa des torrens d'eau sur les côtes voisins. La pluie fut mêlée de quelque grêle: mais elle fit peu de mal.

Le 2 Septembre, un nouvel orage, presque aussi violent et plus fatal que le précédent, ayant éclaté dans la soirée sur le lac et le long des montagnes qui le bordent, amena vers les 8 heures, sur la partie orientale de notre vignoble, une grêle allreuse, qui frappant sans interruption pendant une heure et demi, ravagea entièrement les campagnes de Neuchâtel à la Thièle et au lac de Bienné. Il y eut une grande abondance d'eau, des terres entraînées et beaucoup de ravines dans divers endroits, entr'autres à Hauterive et à Cor-

naux, et toutes les récoltes en vins, grains, fruits et légumes furent enlevées dans le district si populeux et si fertile que renferme la double Chatélenie de Thièle et du Landeron. Il en est résulté une perte, que n'a pu réparer que bien foiblement la collecte faite à ce sujet par ordre du Gouvernement dans toutes les Jurisdictions du vignoble.

L'hyver de 1809 à 1810 a été long et rigoureux et le froid considérable, surtout en Janvier, où il s'est élevé et soutenu dans le Bas à un degré où on ne l'avoit pas vu depuis bien des années. Il est tombé aussi une grande quantité de neige. Il y en a eu de tels amas aux montagnes que plusieurs maisons, rière la Brevine et les Verrières ont été écrasées sous leur poids: ce que l'on ne se souvient pas d'avoir jamais vu.

Le vent d'Est a régné presque sans interruption pendant les premiers mois de 1810. Le printemps a été humide et tardif. On a eu des alternatives constantes de fortes bises et de pluies froides. Les arbres avoient néanmoins parfaitement fleuri, et les fruits bien noués présentoient la plus belle apparence. Mais des retours de gelée, le manque des rosées de May, et surtout une prodigieuse quantité de chenilles, ont bientôt fait disparoitre tout ce que promettoit cette belle floraison. Plusieurs espèces d'arbres fruitiers, les pommiers surtout, ont été tellement dépouillés de boutons et de feuilles, qu'ils offroient au commencement de l'été le triste aspect de branches nues et desséchées comme elles le sont au cœur de l'hyver.

L'année s'est annoncée de bonne heure comme devant être orageuse. On a eu des grêles prématurées, et les orages de la canicule avant d'avoir éprouvé un seul jour de chaleur. Le lundi 20^e May, sans que rien dans l'état de l'athmosphère ou l'aspect du ciel l'eût fait craindre d'avance, une forte colonne de grêle s'est portée sur la partie la plus riche en vins de notre pays, et poussée par un vent de sud ouest, a ravagé dans l'espace d'un quart d'heure toutes les vignes qui se trouvent entre Colombier et Neuchâtel. Il est difficile d'appré-

ier le dommage qu'elle a causé: mais on comprend qu'il est immense.

Activité remarquable d'un particulier.

Nous manquerions à ce que nous avons promis à nos lecteurs, de leur indiquer tout ce qui de la part des particuliers aussi bien que de celle des Administrations, nous paroîtroit coopérer au bien public et fournir des exemples bons à suivre, si nous ne faisons ici aucune mention des travaux non moins utiles que pénibles, qui ont valu à Pierre Frédéric Cottier habitant à Plancemont sur Couvet, un témoignage particulier d'approbation et une gratification pécuniaire du Gouvernement, ainsi que l'honneur d'être nommé avec éloge dans le programme de la Société d'émulation patriotique. Cet homme pauvre, mais laborieux, simple amodiatiaire d'un terrain jadis inculte et couvert de pierres qu'on y avoit amoncelées de tems immémorial, est parvenu à force de travail et de persévérance à le rendre à la culture, à en faire même un champ maintenant couvert de belles récoltes. On peut donner une idée de son courage et de ses peines en disant, que les pierres qu'il en a extraites, ont suffi, pour changer sur une longueur de 35 toises, en une très bonne route, un chemin enfoncé de plusieurs pieds dans le roc et dans la glaise, en sorte que le dévêtissement de cette pièce de terre est devenu aussi facile, que les produits en ont été rendus abondans.

Actes de générosité patriotique.

Nos lecteurs verront sûrement ici avec plaisir la liste des dons que Messieurs les frères Bourquin ont fait, à diverses reprises, aux établissemens publics de la Chaux de Fonds. On sait en général, qu'ils ont acquis des droits sacrés à la reconnoissance de leurs concitoyens par des libéralités considérables. Mais le public ne sait pas précisément en quoi consistent, et à combien s'élèvent ces libéralités: il est bon de le lui faire connoître.

M^r François Bourquin, par acte de dispositions testamentaires du 13 May 1801 avoit donné,
 pour être distribué par Mad. son Epouse aux
 pauvres honteux £ 2000
 à la Chambre de charité » 1680
 à la Chambre d'éducation. » 8000
 au fonds de l'orgue » 3360
 à la Communauté, en augmentation de
 son capital » 1680
 pour bâtir une maison de Cure . . . » 12000
 pour construire une Salle destinée aux
 assemblées de la Justice. » 6720
 £ 35440

M^r David Pierre Bourquin, frère du précédent, et qui vit encore, a donné,
 par donation entre vifs du 21^e Février 1803, et sous une rente viagère du 2 p^r %, pour l'érection d'une maison de Commune » 20000
 par donation entre vifs de même date en faveur de la Chambre d'éducation » 6000
 pour différens objets en meubles et constructions à l'usage de la maison de Ville. » 3024
 Souscription pour l'établissement d'un balcon et d'une grille en fer sur la tour du temple. » 632
 Souscription pour la route neuve . . . » 840
 £ 30496
 ce qui fait avec les » 35440
 indiqués ci-dessus, entre les deux frères, une somme totale de £ 65936

L'état spécifique de ces sommes, ainsi consacrées à des objets d'utilité publique par une seule famille, ayant été mis récemment sous les yeux du Conseil d'État, il en a ordonné l'inscription sur ses manuels, pour en transmettre le souvenir à la postérité, et il a rendu un arrêt, par lequel il témoigne à M^r David Pierre Bourquin, la satisfaction qu'il éprouve des actes généreux par lesquels lui et son frère défunt se sont aussi éminemment distingués. De tels

traits portent avec eux leur éloge et leur récompense. Heureux ceux qui savent ainsi honorer leur nom et faire bénir leur mémoire ! Heureux le pays qui compte de tels hommes parmi ses citoyens !

Disons en passant, à cette occasion, que le Conseil d'État désirant conserver d'une manière authentique le souvenir des actes de patriotisme et de bienfaisance, des traits de dévouement, de générosité ou de courage, qui lui paroîtront mériter cette honorable distinction, a décrété l'établissement d'un registre, qui restera déposé à la Chancellerie, et où l'on inscrira avec le nom de l'auteur et les circonstances de détail convenables, toutes les actions, toutes les entreprises qui contribueront au bien-être de l'État, en général, ou d'une partie du pays et de ses habitans. C'est tout à la fois un moyen de récompenser le mérite, et de le faire renaitre en excitant une émulation salutaire. . . . Hé ! qui est-ce qui n'ambitionneroit la gloire d'occuper une place dans ce livre d'honneur ?

Assurance contre les Incendies.

UNE autre mesure de l'Administration bien plus importante encore, d'une utilité plus générale et plus manifeste, qui offre une preuve bien sensible de la sollicitude paternelle de ceux qui nous gouvernent, et qui leur acquiert de nouveaux droits à la reconnoissance publique, c'est un établissement d'assurance contre les incendies, proposé à tous les propriétaires de maisons par forme d'association volontaire et de garantie réciproque dans la proportion de la valeur des bâtimens que chacun d'eux aura fait assurer. Ce mode où chaque famille a un intérêt direct, qui appelle tous les citoyens à une surveillance active les uns à l'égard des autres, qui n'offre aucun attrait à la cupidité et ne peut ouvrir aucune porte à la fraude, qui répare la perte sans ruiner personne parce qu'elle est répartie en petites fractions sur un grand nombre de gens, ce mode est bien préférable, dans un petit pays comme le nôtre, à celui d'une compagnie d'actionnaires qui n'auroient en vue qu'un gain personnel et des chances de fortune, ou d'un capital, qui ;

quelque solidement qu'on le croye placé, peut se perdre, ou d'un impôt fixe sur les maisons toujours plus ou moins onéreux à celui de qui on l'exige. Ici on ne contraint personne: chacun est libre de prendre part ou non à l'association, dont la garantie se trouve dans la masse des propriétaires, et qui sous la sanction et la surveillance du Gouvernement, est munie d'une autorité suffisante pour que la marche en soit assurée et régulière. On ne payera d'ailleurs qu'à proportion du dommage annuel; rien s'il n'en est survenu aucun, comme cela vient d'avoir lieu dans plusieurs des Cantons suisses où un établissement pareil a été fondé depuis quelques années. Car il est à remarquer, que ce n'est point ici une théorie nouvelle, sortie de quelque tête spéculative et dont l'application soit difficile ou encore incertaine. Le résultat ne peut pas être douteux: l'essai en a été fait avec un plein succès, d'abord dans quelques contrées de l'Allemagne, puis en Suisse où la plupart des Cantons l'adoptent successivement. Le Conseil d'Etat a sagement attendu l'issue de l'épreuve qu'en faisoient d'autres Etats avant de prendre un parti à cet égard pour ce qui nous concerne. Maintenant que le problème est résolu par l'exemple de nos voisins, il nous propose un plan tout à fait semblable à celui qui a si bien réussi à Berne, à Zurich, à Bâle et ailleurs, sans autres changemens que ceux que conseilloit l'expérience ou que demandoient les localités. Le projet qu'il a publié semble avoir prévu tous les cas, répondu à toutes les objections, et il ne faut que l'examiner sans préjugés pour en reconnoître la sagesse et en désirer la prompte exécution. Aussi a-t-il été fort bien accueilli du public. De tous les quartiers du pays on s'est empressé à manifester l'intention d'y adhérer. Les souscriptions ont même d'entrée surpassé ce qu'on attendoit. S'il y a encore quelques préventions dans divers lieux, elles ne tarderont pas à se dissiper; l'exemple aura son influence, et l'intérêt exercera ses droits. Espérons qu'il ne restera bientôt plus aucun propriétaire de maisons qui n'ait pris part à cette association vraiment patriotique, que beaucoup de gens désiroient dans ce pays, dont tous peuvent évi-

demment recueillir les avantages, et qui sera d'autant moins à charge à chacun en particulier que les intéressés seront en plus grand nombre.

Invitation à tous les chefs de famille.

Parmi le grand nombre d'articles intéressans qui se trouvent dans les *Notices d'utilité publique* publiés par la Société d'émulation du Canton de Vaud, nous avons distingué une lettre de M^r Clavel de Brenles dont nous nous faisons un devoir de donner le précis à nos lecteurs. C'est une invitation à tous les chefs de famille d'avoir un registre dans lequel ils consigneroient journallement les événemens publics les plus remarquables, ainsi que tous les événemens particuliers qui peuvent intéresser leur postérité. Ce dépôt précieux devoit à la mort du Père, passer à son fils aîné, qui le continueroit avec soin, et être ainsi conservé dans la famille de génération en génération. Il n'est sûrement pas besoin de dire combien, au bout d'un certain tems, un pareil livre devien-droit précieux, non seulement pour cette même famille qui y trouveroit une foule d'observations utiles et d'excellentes leçons de morale, mais encore pour la société en général et pour l'histoire du pays à laquelle il serviroit de document authentique. On peut en juger par l'empressement avec lequel on recherche, et par le plaisir avec lequel on lit le peu d'ouvrages de ce genre qu'on trouve encore dans quelques maisons. Nous en connoissons plus d'un, dont la

lecture instructive et attachante, fait le charme de ceux qui les possèdent et des étrangers auxquels ils veulent bien en donner communication. Nous ne pouvons donc trop exhorter les Pères de famille à établir dans le sein de la communauté domestique de tels registres, qui ne seront sûrement pas pour leurs ansans la portion la moins précieuse de leur héritage.

Avis aux propriétaires de forêts.

ON a remarqué avec une sorte de crainte depuis quelques années, que dans diverses contrées un grand nombre de sapins rouges, vulgairement appelés *pesses*, sèchoient sur pied sans qu'on put découvrir la cause qui les faisoit périr. Il y a toute apparence qu'elle doit être attribuée à un insecte qui n'est que trop connu en Saxe dans les forêts du Hartz, et qui dernièrement encore a exercé ses ravages dans les Cantons de Zurich et d'Argovie. Cet insecte désigné par *Linné* sous le nom de *Dermestes typographus* et dont la multiplication est prodigieuse, attaque ordinairement les plus belles plantes à la hauteur de 15 à 20 pieds au dessus de la terre. L'auteur (a) à qui nous devons cette observation, indique, en outre, les signes auxquels on peut reconnoître les plantes attaquées. 1° On voit dans l'écorce de petits trous ronds,

(a) C'est encore des *Notioes d'utilité publique* que nous tirons ces détails.

47
comme si elle avoit été percée avec de la grenaille. 2° On voit quelquefois sortir de ces trous des gouttes de résine. 3° On voit sur les toiles d'araignée au pied des arbres, de la poussière couleur de l'écorce, produite par l'action de ces vers; 4° L'arbre devient malade, les feuilles jaunissent et tombent facilement; 5° L'écorce n'adhère pas à l'arbre, mais s'en détache insensiblement; elle est pleine de pourriture et d'ordures noires; on y trouve des œufs de l'insecte qui la ronge; 6° Le bois noircit sous l'écorce: elle même ne tarde pas à tomber et l'arbre meurt.

Lorsqu'une forêt se trouve malheureusement attaquée par cet insecte destructeur, on ne peut arrêter ces ravages qu'en coupant sur le champ toutes les plantes infectées, et en enlevant soigneusement toute l'écorce pour la brûler jusqu'au plus petit fragment. On détruit ainsi les œufs qui y sont déposés. Il seroit même à propos de ne laisser dans la forêt aucun débris des plantes attaquées après les avoir abattues.

Comme il pourroit arriver que cet insecte se multipliât dans ce pays, nous avons cru qu'il étoit de notre devoir d'indiquer à tous les propriétaires de forêts le moyen d'en prévenir la propagation et par là d'en arrêter les ravages. Nous pensons même que les précautions que nous conseillons ici doivent être envisagées dans le moment actuel comme un point capital de l'économie forestière.

48

Arrestation d'André Hofer, chef des Insurgés du Tyrol.

DANS la dernière guerre entre la France & l'Autriche, André Hofer, aubergiste du Sand dans le Tyrol, se distingua comme un homme remarquable, quoique dangereux. Nous pouvons donner sur ce personnage les détails suivants, dont on nous a garanti la vérité.

André Hofer, chef des Insurgés dans le Tyrol, étoit d'une taille ramassée & bien nourrie. Son teint étoit extrêmement rouge, ses cheveux noirs, sa barbe brune. Il portoit un habit-veste vert, un gilet rouge, des bretelles vertes & larges, une culotte noire & courte qui lui laissoit les genoux à découvert, suivant le costume tyrolien, des bottes, un sabre suspendu à un baudrier noir & un porte-épée à l'autrichienne. Il avoit autour du col un chapelet & une chaîne d'or où pendoit le portrait de l'Empereur, & qui avoit été bénite dans l'église métropolitaine de Vienne. Sa tête étoit couverte d'un grand chapeau noir, retroussé d'un côté & orné d'une plaque en laiton sur laquelle on voyoit la Vierge & deux Apôtres. Autour de la forme flottoit un large velour sur lequel il avoit fait broder en or: *André Hofer, commandant en chef dans le Tyrol*. Comme chef des Insurgés il demouroit dans le château d'Inpruck d'où il donnoit ses ordres.

Son principal crime a été d'avoir, depuis la conclusion de la paix entre la France & l'Autriche, conduit de nouveau les Tyroliens contre les Français & les Bavaurois, auxquels ils ont fait beaucoup de mal dans les défilés étroits d'un pays montagneux. Sa garde consistoit en deux compagnies de Payfans de la vallée de Passeyer; elle étoit logée dans la ville & ne le quittoit point. Ces payfans étoient alternativement de service auprès de lui, & chaque sentinelle avoit sa chaise, ce qui offroit un coup-d'œil tout particulier sur l'escalier & l'avenue du château.

On raconte plusieurs traits de la bonté de Hofer. Par ex. Chaque fois qu'il voyoit un de ses prisonniers, il lui demandoit: *Comment va-t-il, a-t-on soin de vous?* Un jour qu'il s'agissoit de conduire à Munich des prisonniers échangés, il s'éleva une contestation entre les

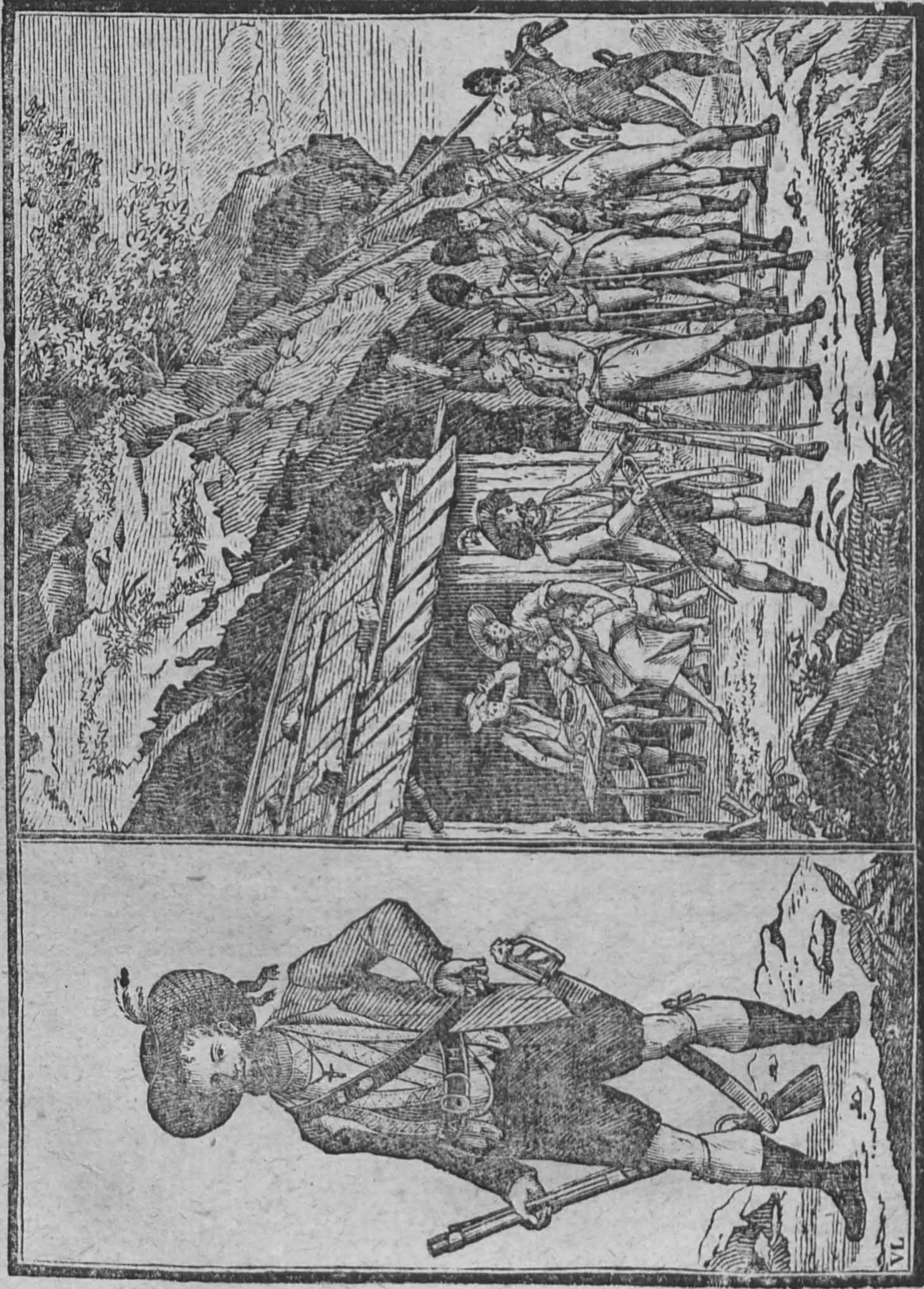
chefs des Insurgés sur le choix des officiers qui devoient commander l'escorte; Hofer dit à un capitaine de N... S., vous avez la physionomie d'un honnête homme, je vous donne ma confiance & j'espère que vous reviendrez ayant rempli votre mission d'une manière satisfaisante. Après l'avoir instruit de ce qu'il avoit à faire, il ajouta . . . „allez à la garde de Dieu, saluez votre Roi de ma part, & dites-lui que je le confidère & l'estime.“ Ses deux adjudans & ceux qui l'environnoient ayant entendu ces propos voulurent lui en faire des reproches, mais Hofer se tournant vers eux leur dit: Le Roi est un brave homme, il ignore la conduite de ses agens, qui sont les auteurs de notre ruine. Nous autres simples payfans nous devons avoir du respect pour les têtes couronnées. Au surplus Hofer n'étoit pas une grande tête. Ses idées, ses entreprises lui étoient suggérées par ceux qui l'environnoient, dans le nombre desquels se trouvoit le capucin Benedict Haas de Klausen. Il donnoit assez indifféremment son assentiment à tout. Sa popularité lui avoit acquis beaucoup de considération, & tout se faisoit sous son nom.

Lorsque les Tyroliens insurgés eurent posé les armes, Hofer dut chercher son salut dans la fuite. Pendant que chacun le croyoit ou en Angleterre ou à Vienne, il se trouvoit caché dans les montagnes & les forêts les plus reculées du Tyrol. On présume que sa retraite fut découverte au général français par un homme accrédité du pays. Il fut pris dans les derniers jours de Janvier 1810. On trouva auprès de lui un étudiant qui lui servoit de secrétaire; on dit aussi qu'on découvrit dans son azyle un sac de 1000 louis d'or.

Au moment de son arrestation Hofer montra beaucoup de calme & de sang-froid. Il dit: je suis entre bonnes mains, les Français feront de moi bonne justice. Je dois vraisemblablement mourir. Je demande seulement grace pour ma femme & mes enfans, qui sont innocens. Cette demande fut accordée, car la femme retourna dans sa maison du Sand qu'elle trouva entièrement pillée.

Hofer fut conduit à Mantoue sous une forte escorte, à la vue des Tyroliens qui le confi-

Portrait et arrestation d'André Hofer, chef des Insurgés.



50
déroient avec différentes sensations. Là il fut traduit devant une commission militaire & condamné comme chef de rébellion à la peine de mort. La sentence fut aussitôt exécutée, le 20 Février, en présence d'une multitude de spectateurs.

Attachement pour son Souverain.

A l'époque où S. M. l'Impératrice d'Autriche étoit retenue à Bude, en Hongrie par une maladie très dangereuse, qui ne lui permettoit pas de soutenir les fatigues du voyage, les habitans de Vienne ont donné une preuve frappante de leur amour pour leur souverain, dans l'anecdote qui suit & qui mérite d'être transmise à la postérité: Une députation des bourgeois de Vienne s'est rendue auprès de S. M. & lui a déclaré que 150 bourgeois des plus considérés avoient résolu, sous son approbation, de former des stations jusqu'à Bude, & de porter sur leurs épaules l'Impératrice malade jusqu'à Vienne. L'Empereur qui n'étoit pas préparé à une proposition de cette nature, fut saisi d'une émotion si vive, qu'il ne put pas leur répondre; il ferra la main de celui qui portoit la parole, & se retira dans son cabinet pour ne pas succomber à l'excès de sa sensibilité. Le premier chambellan en sortit bientôt & dit aux bourgeois, qu'ils avoient pu se convaincre par eux-mêmes, combien S. M. avoit été attendrie de la proposition touchante qu'ils lui avoient faite. Et que quoique S. M. ne jugeat pas à propos de l'accepter, elle n'oublieroit cependant jamais ce trait d'attachement de ses chers Viennois, & que ce même jour elle en instruiroit S. M. l'Impératrice, persuadée que la joie qu'elle auroit d'une si forte preuve d'amour de la part des bourgeois

de Vienne contribueroit beaucoup à son rétablissement.

Trait d'appétit extraordinaire.

LE Tambour d'un régiment suisse passoit pour l'un des plus forts mangeurs dont les annales de la gourmandise fissent mention. Un de ses officiers en racontoit des prodiges à un officier français. Comme celui-ci paroissoit incrédule: *je parie vingt-cinq louis*, dit vivement l'officier suisse, *que l'homme dont je vous parle, mangera sans s'empêcher un veau tout entier à lui seul.* Le pari est accepté. L'officier suisse va trouver le tambour & lui dit: *mon ami, j'ai parié que tu mangerais un veau tout entier.* — *Mon capitaine*, répond le soldat, *un veau, c'est beaucoup: mais puisque vous avez parié, il faudra bien faire quelque chose pour vous.* L'officier s'adresse au meilleur restaurateur de la ville, & lui ordonne d'apprêter chaque partie d'un veau d'après les divers principes de l'art & de la manière la plus propre à aiguïser l'appétit. Le moment de l'épreuve arrivé, on sert successivement à l'intrépide mangeur, des oreilles de veau à l'italienne & farcies; de la cervelle de veau frite & en aspic; langue à la sauce piquante; épaule en galantine; cotelettes en papillotes, à la dru; foye piqué à la poêle, à la broche; fraise en salade; longe en étouffée; mon au roux; poitrine aux laitues, aux oignons glacés; rognon au blanc, à la poulette &c. Le tambour qui dans tous ces plats déguisés ne reconnoit point les parties de l'animal qu'il doit dévorer, & qui s'attend toujours à voir paroître un veau en personne & tout entier, s'imagine que

ce sont de petites friandises qu'on lui a préparées pour exciter son appétit. Déjà il avoit mangé en détail & sans qu'il s'en doutât, les trois quarts du veau, lorsque se tournant vers son officier : *Mon capitaine*, lui dit-il, *il seroit bientôt tems de faire apporter le veau, car si vous me faites manger en attendant tant de brinborions, je pourrai bien malgré toute ma bonne volonté, vous faire perdre....* D'après cette réflexion, il n'est pas besoin de dire quel fut le résultat du pari.

Portion de squelette d'un animal inconnu, découverte en Angleterre.

AU commencement de Décembre dernier, quelques ouvriers creusant pour de la glaise, dans la briquerie de Mr. Pool, à Bottesford près de Grantham, découvrirent à 9 pieds de profondeur, la tête & les cornes d'un animal de l'espèce du bœuf, mais de dimension extraordinaire. Les cornes, en y comprenant un morceau de l'os du front, pèsent 3 livres, leurs pointes sont à 2 pieds 1 pouce l'une de l'autre & leur plus grande distance à l'endroit de la courbure des cornes est de 2 pieds 2 pouces. Chaque corne a 2 pieds 8 pouces de long, & la distance de leur base est de 1 pied 1 pouce & demi. Une seule dent pèse 2 onces & demi. Il y avoit dans la glaise une cavité immense dans laquelle on suppose que le corps de l'animal a existé. Ce qu'on a trouvé est actuellement chez Mr. Br. Wright, chirurgien de Bottesford.

Traduction du Décret de la Diète, rendu à Frybourg le 6 Juillet 1809, en faveur de Mr. Em. Fellenberg

51 *d'Hofwyl & de ses établissemens agricoles.*

LA Diète de la Confédération Suisse, d'après le rapport des Commissaires nommés sur la demande de Mr. Fellenberg, pour l'examen de ses établissemens agricoles, & après avoir entendu lecture de la lettre par lui adressée au Landammann & à la Diète, a décrété :

1. La première Autorité Confédérale témoigne à Mr. Fellenberg sa satisfaction & sa reconnoissance pour la manière distinguée & honorable dont il a servi la Patrie en avançant l'amélioration de l'économie rurale & de la culture de son sol.

2. Le rapport des Commissaires manifeste d'une manière non équivoque la haute importance des établissemens d'Hofwyl, soit comme point central d'essais & d'expériences instructifs pour l'amélioration ultérieure de l'agriculture & des instrumens aratoires en particulier, soit comme école pour ceux qui se destinent à cette vocation.

En conséquence, la Diète n'hésite pas à recommander à tous les états de la Confédération, de fixer leur attention sur ces établissemens & d'en tirer parti par l'application, d'après leur position & leurs circonstances respectives.

3. A cette recommandation la Diète ajoute l'expression de l'intérêt qu'elle prend & prendra toujours aux progrès ultérieurs de cet établissement & à la réussite de ce qui s'y fait pour le perfectionnement de l'agriculture; qu'elle regarde comme une des principales bases de la prospérité de la Patrie.

4. La Chancellerie Fédérale donnera connoissance à Mr. Fellenberg des suites

de l'invitation faite l'année dernière aux louables Cantons, au sujet du privilège à accorder pour un nombre d'années déterminé à l'établissement de Mr. Fellenberg pour la fabrication exclusive des instrumens agricoles nouveaux ou perfectionnés, & cette invitation, dont le but principal est d'empêcher les imitations défectueuses de ces instrumens sera renouvelée à ceux des louables Cantons qui n'y ont pas encore répondu jusqu'ici.

5. La Diète voulant donner une preuve de l'intérêt qu'elle prend aux établissemens d'Hofwyl & désirant de la rendre conforme aux vues pures & désintéressées de Mr. Fellenberg, ainsi qu'aux vœux qu'il a manifesté aux Commissaires: autorise son Excellence le Landammann de la Suisse à remettre à Mr. Fellenberg la somme de cent louis d'or, pour être par lui & à sa volonté distribuée à titre d'encouragement à ceux de ses aides & collaborateurs dont il jugera que la fidélité, le zèle & l'intelligence méritent d'être distingués.

La Diète témoigne aux Commissaires nommés pour l'examen des établissemens d'Hofwyl, MM. Heer, Crud, Tobler, Meyer & Hunkeler, sa reconnaissance & son approbation pour la manière judicieuse dont ils se sont acquittés de leur commission & pour l'excellent travail par lequel ils ont notablement avancé la connoissance & l'appréciation d'un établissement qui fait honneur à la Patrie.

Description & usage de la houe à cheval composée telle qu'elle se fabrique actuellement à Hofwyl.

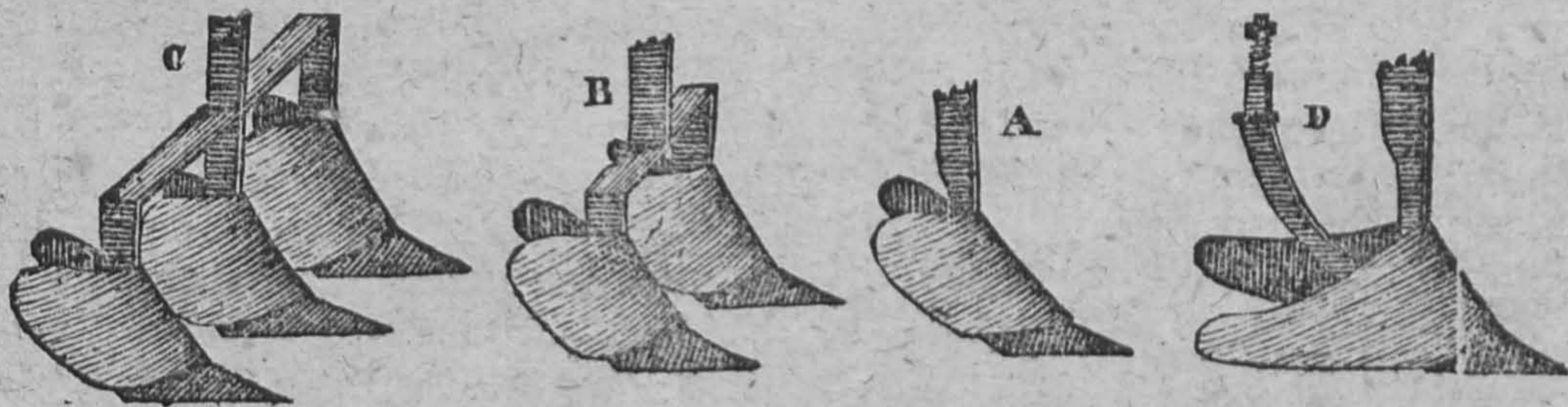
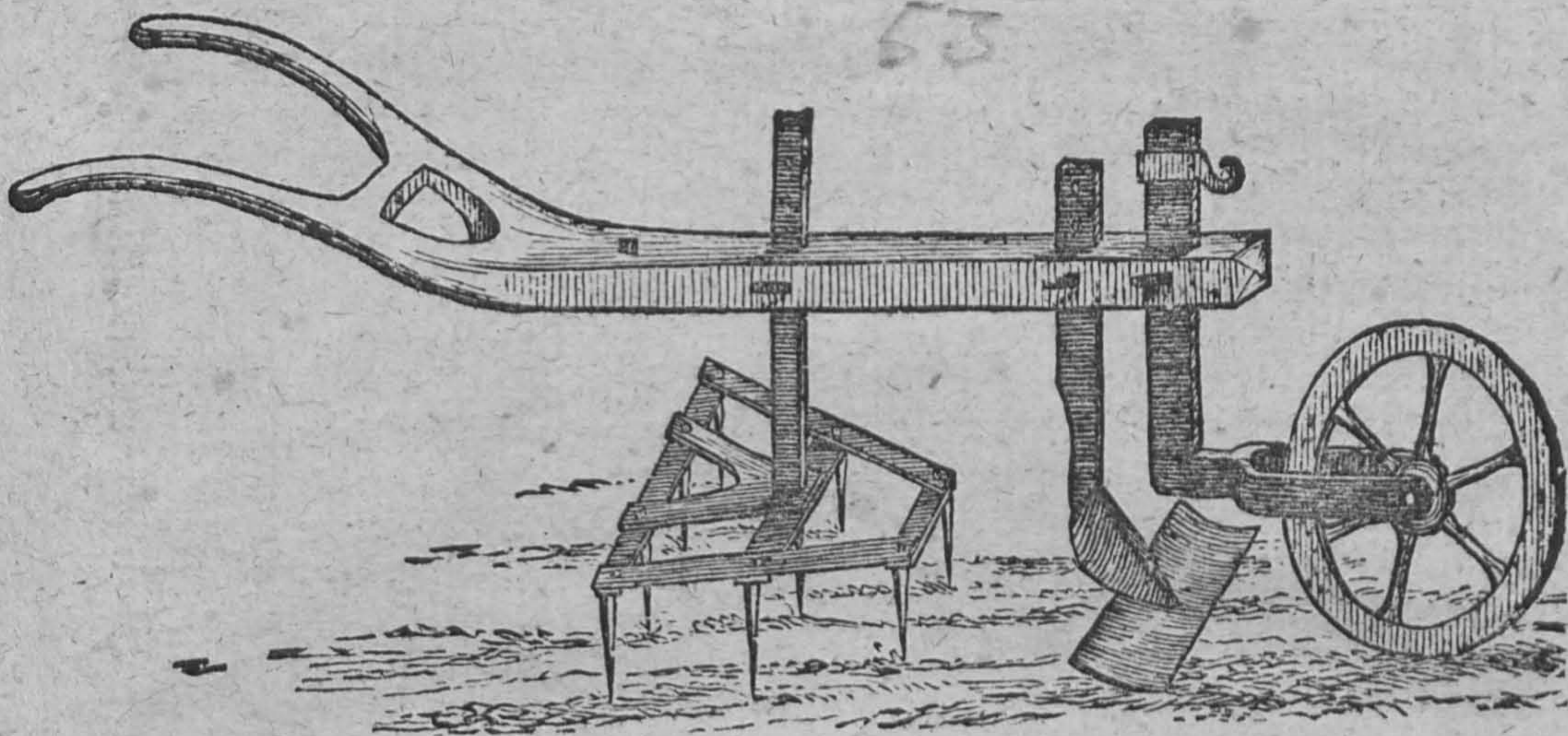
Cet instrument, comme on le voit par le dessin ci-joint, peut se varier & s'adapter à divers usages.

52 Sa destination principale est de cultiver les espaces qui sont entre les lignes des plantes, avec infiniment plus de célérité & d'économie que cela ne se peut faire à la main, & de faciliter, par conséquent, la culture des plantes légumineuses, & en général de toutes celles qui peuvent se cultiver en lignes.

Monté tel qu'il est sur le dessin, il a reçu le nom de *Passaif*. Le râissoir qui est immédiatement derrière la roue, coupe les mauvaises herbes entre deux terres, & la herse qui le suit les détache de la terre & les fait périr. Le râissoir a douze pouces de large & la herse 16 à 17 sur le derrière. Pour des alignemens de plantes plus étroits on a un râissoir de 8 pouces & une herse à 6 dents, large de 12 à 13 pouces.

Le soc seul (A) qui a 9 pouces de large peut servir à butter les plantes dont les lignes sont serrées, & lorsqu'elles le sont moins on le fait suivre de la pièce à 2 focs (B) lesquels sont plus pointus, n'ont que 4 pouces de large chacun & occupent 13 pouces entre les deux. Cela forme alors une houe à 3 focs qui cultive & butte légèrement. Si la distance entre les alignemens de plantes est encore plus grande, on enlève le soc seul, on le remplace par la pièce à 2 focs & on met derrière elle celle à 3 focs (C) qui occupe un espace de 22 pouces; on a alors une houe à 5 focs très propre à cultiver & butter les plantes alignées & même à faire en plein champ sur un terrain borné les légers labours, préparations pour semailles au semoir ou à la main & autres opérations auxquelles sont destinés les extirpateurs à 7, 9 & 11 focs ainsi que les sillonneurs.

On peut enfin avoir un excellent buttoir pour les pommes de terre en met-



tant à la même monture le gros foc (D) muni d'un arc-boutant. Sa largeur est de 3 pouces & les ailes en tôle dont il est garni ainsi que les autres focs, sont plus allongées & se terminent à un écartement de 20 à 21 pouces, elles sont revêtues & soutenues intérieurement par une garniture en bois de chêne.

Ce buttoir peut aussi fort bien servir à faire des rayes d'écoulement dans les champs.

La pièce à 2 focs est représentée dans le dessin, dépouillée de ses garnitures en tôle, afin qu'on voye mieux la forme des focs qui est combinée de manière à ce que malgré l'usure elle reste toujours propre à remplir son but; on recule alors

successivement les garnitures & on les fixe de plus en plus en arrière au moyen des trous ménagés dans la fonte.

Cet instrument exige un cheval, un jeune garçon pour le conduire & un homme pour tenir les manches. Lorsqu'il n'y a que le Passauf & même un ou trois focs, un âne suffit.

On voit par le dessin que la fourchette en fer qui porte la roue, ainsi que les tiges des diverses pièces de rechange ont plusieurs trous au moyen desquels on peut en varier la position, en observant toujours que la roue soit d'autant plus élevée au dessus du niveau des focs que ceux-ci doivent entrer davantage en terre.

UNE Abbaye située dans les montagnes d'Auvergne, étoit, pour ainsi dire, assiégée par les loups, lorsque la terre étoit couverte de neige. Un hyver entr'autres qu'il en étoit tombé plus que de coutume, le nombre de ces cruels animaux augmenta tellement, que le Prieur fit inviter plusieurs chasseurs du voisinage à se réunir pour en délivrer le Canton. Dix ou douze hommes déterminés se rendirent à l'abbaye; mais ils décidèrent que la grande épaisseur de la neige ne permettoit pas d'entrer en chasse.

Le soir même de leur arrivée, des hurlemens affreux annoncèrent l'approche des loups; ils étoient en plus grand nombre qu'à l'ordinaire, & une cause particulière les attiroit. Il étoit mort un cheval dans l'abbaye: on l'avoit déposé en dehors de l'écurie. Les loups attirés par l'odeur, venoient presque au pied des murs. Un chasseur expérimenté dresse aussitôt son plan. Il fait traîner le cheval mort au milieu de la cour: il ordonne que la porte soit laissée ouverte, mais tenant à une corde à l'aide de laquelle on puisse la fermer à volonté; enfin il disposa tout son monde bien armé à certaines fenêtres, & toutes les lumières sont éteintes. On observe un profond silence. Au bout d'une heure environ, un loup monstrueux paroît à la porte; il s'avance lentement & avec une extrême précaution, va reconnoître le cadavre, & refort en regardant fréquemment derrière lui. Il reparoit bientôt suivi de 22 autres loups qui fondent ensemble sur la curée. Quand on les voit bien acharnés à dépecer leur proie, la porte se referme &

des coups de fusil partent des fenêtres. La troupe se disperse avec effroi dans la cour, & cherche partout des issues, mais en vain. Alors tous les loups se forment en cercle, & semblent un instant tenir conseil; bientôt ils s'élancent avec fureur sur le chef qui les avoit amenés & le mettent en pièces. Cette sentence exécutée, ils se laissèrent tous tuer sans résistance.

Voleur fidèle à l'ordre & à sa parole.

UN riche marchand de l'intérieur de la Sicile étoit venu faire de grosses affaires à Palerme. Voulant retourner dans son pays, & devant passer à travers des montagnes infestées de brigands, il crut prudent de prendre toutes ses sûretés. Il va donc suivant l'usage, trouver l'agent très-connu d'une bande de voleurs pour se faire assurer. On lui demande une déclaration de son avoir. Il ouvre son portefeuille & sa ceinture, qui contenoient des sommes considérables tant en papier qu'en espèces. L'agent consulte son tarif & le marchand paye le droit d'assurance. Il part accompagné d'un homme de confiance qu'on lui donne & qui répond de tout événement.

La première journée se passe sans aventure fâcheuse. Mais le lendemain, au passage d'une gorge étroite, se présentent deux bandits qui somment le marchand de leur donner tout ce qu'il a sur lui. Son guide prend la parole, expose à ses camarades que le voyageur est en règle, qu'il a payé les droits d'assurance, & il montre le passeport qui lui a été délivré par l'agence de la bande. Les brigands qui étoient à demi ivres, ne veulent rien entendre, mettent le stilet sur

la poitrine du marchand, qui se recommande à la protection de son guide. Mais quel n'est pas son désespoir lorsqu'il vit celui-ci se joindre aux autres, & le menacer de la mort s'il tarde à les satisfaire ! Il détache donc sa ceinture ; le guide la prend, l'ouvre & jette la terre de pièces d'or. Les deux brigands se précipitent tête baissée pour les ramasser. Le premier s'élançe sur eux comme un trait, & leur brûle la cervelle de deux coups de pistolet. Le marchand tout tremblant ne savoit s'il devoit craindre ou espérer.

„ Reprenez votre or, lui dit le bandit, „ ces misérables deshonoreroient le mé- „ tier, je les ai punis. Que deviendrait „ notre caisse d'assurance si les voya- „ geurs ne pouvoient plus se fier à notre „ parole? “ La route s'acheva paisiblement & le voleur après avoir déposé le marchand chez lui, le pria de donner toute la publicité possible à cette aventure, pour la sûreté du commerce.

Méprise malheureuse.

UN terrible événement eut lieu le 1 Aoust à Viry. Une demoiselle âgée, qui logeoit un ancien militaire, entendit du bruit dans la maison pendant la nuit. Toute effrayée, elle fut prévenir son fidèle gardien. Celui-ci armé d'un fusil double, ouvre une porte, trouve dans la chambre un voleur occupé à spolie & le tue d'un coup de son fusil. La demoiselle dans l'intervalle, avoit appelé du secours par une fenêtre. Un voisin officieux accourt presque nud, & il est renversé du second coup, ayant été pris à son apparition pour un complice du voleur.

UN événement bien tragique vient de se passer aux Gaisons dans la Commune montagnaise de Gufcha ob Luziensteig. Un vantour de l'espèce appelée dans le pays Joch Gayer, a saisi par le dos un enfant qui jouoit, & l'a emporté dans son aire. La mère & les voisins qui étoient accourus ont encore longtems entendu les cris & les lamentations de ce malheureux enfant.

Des ravages que causent les avalanches dans diverses contrées des hautes alpes de la Suisse.

POUR mettre nos lecteurs en état de se former une juste idée des avalanches & des maux qu'elles causent à notre Patrie nous allons leur communiquer un extrait tiré d'une feuille publique qui a paru dernièrement en langue allemande.

Les *Avalanches* ne sont autre chose que des masses de neiges qui se précipitent souvent du haut des immenses parois de rochers qui dominent les vallées dans les hautes alpes & bouleversent de fond en comble les lieux qu'elles traversent. On en connoit de trois sortes. Les premières sont celles qui sont causées par le vent & que les habitans des alpes appellent en allemand *Windlawinen*. Elles se forment lorsque les hautes montagnes sont couvertes de neige fraîchement tombée, & que le vent en pousse du haut en bas de la parois de petites particules. Ces particules en roulant deviennent bientôt de petites boules qui dans peu d'instant s'augmentent d'une manière prodigieuse & se précipitent dans la vallée avec le plus horrible fracas. Elles sont d'autant plus dangereuses pour les voyageurs, que, chassées par un vent violent elles ne suivent aucune direction fixe, & qu'il est impossible de leur échapper même par la fuite la plus rapide. La seconde espèce est appelée *Schloss-Schlag* ou *Grundlawinen*, qu'on peut traduire en français *Avalanches subites* ou *totales*. Elles se

96
forment de neiges vieilles & fortement attachées les unes aux autres qui se trouvent souvent suspendues aux parois des rochers, à la fin de l'hiver. Elles sont encore plus dangereuses & plus terribles que les premières. Lorsque aux approches du printemps le soleil devient plus actif, ou que le dégel s'établit tout-à-coup, ces masses se détachent & se précipitent avec l'éclat du tonnerre. Elles s'augmentent dans leur chute, entraînent des blocs de rochers, déracinent ou mettent en poudre les plus grands arbres, enlèvent les maisons de leurs fondemens & font courber comme des bleds des forêts entières par la seule force du tourbillon qui les accompagne. Leur étendue est immense, elles couvrent souvent plusieurs lieues. La neige est si fortement serrée que si un homme s'y trouve engagé jusques au col il lui est impossible de s'en tirer sans secours. La troisième espèce d'avalanche est celle appelée *Sommerlawinen*, *Avalanche d'été*, de la saison où elles arrivent. Elles ne sont pas dangereuses, parce qu'elles n'ont lieu que dans les parties les plus élevées des montagnes. On peut ajouter aux avalanches les tempêtes de neige, (*Schnee Sturme*). Ce sont des tourbillons de vents très-forts qui enlèvent la neige desséchée dans les vallées élevées, & forment des nuages, chassés d'un lieu à l'autre & qui finissent par former des amas qui comblent les creux des vallées & couvrent les routes. Celui qui a le malheur de se trouver surpris par l'un de ces tourbillons, court le risque de perdre son chemin & de se précipiter. D'ailleurs ces nuages de neige, frappés directement par les rayons du soleil présentent un magnifique aspect.

Le catalogue des malheurs causés par ce redoutable fléau seroit immense & fortiroit absolument des bornes que nous devons nous prescrire. Nous nous contenterons d'en donner un exemple que nous choisirons dans ce qui arriva la nuit du 12 au 13 Décembre 1808, où les dommages causés par les avalanches dans plusieurs Cantons des hautes alpes ont été évalués à quelques millions de francs, sans parler des malheureux qui y ont perdu la vie. Dans le Canton d'Uri entr'autres, la neige fut poussée par les vents avec une telle violence, que toute communication d'un village à l'autre devint impossible, que dans plusieurs endroits on ap-

percevoit à peine le sommet des maisons, & que des contrées où jusques alors on s'étoit cru le plus en sûreté furent changées en désert. Dans le nombre des malheurs particuliers de cette nuit dévastatrice, nous citerons le suivant.

A *Pligrig*, paroisse d'Unterschächen, une mère qui n'étoit accouchée que depuis quelques semaines, fut faillie par l'avalanche avec trois enfans, dont le plus âgé avoit 11 ans, & ensevelie à une assez grande distance sous la neige. Un voisin qui venoit aussi d'être emporté & jetté à la même place & qui put se dégager, entendit crier au secours & put parvenir à retirer la mère & les deux enfans les plus âgés. Mais bientôt épuisé par le travail & la terreur, hors de lui même, il se trouva hors d'état de les transporter plus loin & les laissa sur la place. La malheureuse mère, à demi vêtue, presque gelée & privée de toutes ses forces, s'écria: mes enfans la délivrance est impossible, prions Dieu tous ensemble pour nous préparer à faire une bonne mort. Après avoir rempli ce dernier devoir, elle vit mourir un de ses enfans dans ses bras & bientôt après elle succomba elle même. Celui qui restoit, une fille âgée de 11 ans, quoique entièrement affoiblie put résister à cette horrible situation. Elle crut appercevoir à quelque distance un arbre vers lequel elle se traîna, de là elle s'approcha d'une pierre qu'elle comprit devoir appartenir à quelque chalet. (il étoit minuit) Arrivée là avec des peines infinies, elle trouva une maison en partie ensevelie dans la neige, mais dont les habitans étoient demeurés sains & saufs. Elle cria au secours & on la prit par la fenêtre. Cet enfant délivré d'une manière aussi inespérée vit encore & fait l'espérance & la consolation de son père.

Nous donnons le théâtre de cette touchante scène dans la planche ci-contre, tel qu'il a été représenté d'après nature par un peintre distingué. On y voit la contrée romantique de la vallée d'Unterschächen, au pied du Clausenberg. Sur la hauteur se trouve l'église paroissiale; plus loin à droite on distingue la source du Schächenbach, qui donne son nom à la vallée & forme une très belle cascade. Dans le fond s'élèvent les alpes Clarides & leurs superbes glaciers. Sur le devant on remarque les traces de la dévastation & la place où la malheureuse mère, les yeux élevés au Ciel, entourée de ses enfans, exhale son dernier soupir.

Désastres arrivés par des avalanches, dans une contrée de la Suisse.



H

A. Branche supérieure de l'avalanche. B. L'infortunée mère, expirante au milieu de ses enfans, parmi les débris de sa maison qui avoit été enlevée par la plus grande masse de l'avalanche.

58

Lettre d'un amateur d'abeilles des environs de Neuchâtel sur les moyens de défendre les ruches contre les attaques de leurs ennemis.

LES abeilles ont à redouter plusieurs ennemis dont il faut les préserver. Le premier qui s'offre à mon souvenir c'est la souris. Elle pénètre pendant l'hiver dans les ruches & y fait de grands ravages. Je n'en ai jamais vu attaquer les ruches de bois que lorsque la porte en étoit assez grande pour laisser à la souris un libre passage. Quelles armes opposer à ce petit animal ? Je n'en connois point d'autres que la ruse & le poison. Il faut leur tendre des pièges & varier ces pièges autant & aussi souvent que possible afin qu'elles ne s'en défient pas. Quand les abeilles ne sont pas encore engourdies par le froid elles savent fort bien se débarrasser toutes seules des souris. Elles les attaquent avec fureur, les couvrent tout entières de leurs corps, gênent leur marche, les transpercent de leur aiguillon & les laissent bientôt sans vie. Un jour j'aperçus dans une de mes ruches un petit paquet tout recouvert d'une gomme rougeâtre ; je le brisai & j'y trouvai le cadavre d'une souris que les abeilles avoient enseveli sous un amas de propolis, parce que l'odeur infecte qu'il exhaloit les incommodoit sans doute.

Le papillon connu sous le nom de *Tête de mort* n'est pas moins dangereux pour les abeilles. Il s'introduit vers le soir dans les ruches & il en dévaste les rayons. A son aspect les abeilles sont comme saisies de terreur ; elles n'ont aucune défense contre lui ; son corps tout revêtu d'une épaisse cuirasse échappe à leur pénétrant aiguillon, qui glisse ou se

brise sans avoir fait blessure ; ce papillon est pour elles, comme le crocodile pour les hommes, un ennemi presque invincible & auquel on ne peut se dérober que par la fuite. Aussi lorsqu'une fois il s'est introduit dans leur demeure, le découragement les saisit & elles l'abandonnent pour chercher un autre retraite où elles soyent hors de ses atteintes. Dès que l'on voit voltiger autour des ruches quelque un de ces papillons, il faut incessamment en refermer les portes en plaçant de distance en distance de petits coins de bois qui ne laissent qu'aux seules abeilles l'entrée & la sortie libres. Les petits glissoirs de fer blanc sont ce que l'on peut employer de mieux.

La fourmi vient aussi quelquefois dévaster les ruches, surtout celles qui ne sont pas très peuplées. On éloigne cet ennemi en plaçant le rucher sur des pierres dans lesquelles on a creusé un petit fossé que l'on tient toujours plein d'eau. Si l'on ne veut pas faire cette légère dépense, ou si l'on a des ruches isolées on peut les garantir des fourmis en plaçant au dessous de chaque ruche des morceaux de craye blanche qui les portent. Ce n'est point ici une recette d'almanach, c'est un remède qui ne m'a jamais manqué. J'ai cherché à m'en expliquer la raison & voici ce que j'ai pensé. La fourmi porte entre ses dents un acide que la présence de la craye fait fermenter & qui l'oblige à s'éloigner aussitôt ; mais pour que la craye produise toujours cet effet il faut qu'elle soit bien sèche & à l'abri de la pluie. On peut aisément par le même moyen préserver le miel & toutes les sucreries des attaques de la fourmi.

Il faut aussi préserver les abeilles de

l'araignée en détruisant chaque matin ses toiles & en poursuivant cet insecte lui même.

Il faut également éloigner du rucher les poules & tous les oiseaux de basse-cour &, s'il est possible, les moineaux & les hirondelles qui nourrissent presque entièrement leurs petits avec des abeilles.

La teigne ou cette espèce de chenille d'un blanc sale & grisâtre que l'on trouve dans les ruches, est aussi fort à craindre pour les abeilles. Un papillon gris & qui ne vole qu'après le coucher du soleil la produit. Il dépose ses œufs autour de la ruche & les abeilles les font éclore par la chaleur même qu'elles employent pour couvrir les œufs de leur reine; elles réchauffent ainsi dans leur sein l'ennemi qui va les perdre. La teigne se nourrit d'abord des débris de cire qui tombent au fond de la ruche, puis quand cet aliment lui manque, elle attaque les rayons mêmes. Elle ne les ronge point comme les autres chenilles rongent les feuilles des arbres en commençant par un bout & finissant par l'autre; elle attaque la paroi qui sépare les unes des autres les cellules opposées d'un même rayon, & elle parvient ainsi à échapper aux poursuites des abeilles; quand celles-ci veulent la saisir au fond d'une cellule elle s'enfuit dans une autre & les abeilles n'ont d'autre moyen de la détruire que de ronger tout autour d'elle la partie du rayon où elle s'est logée & de la trainer ensuite hors de la ruche. Je n'ai connu jusqu'ici d'autre remède contre les maux que cause la teigne, que la visite fréquente des ruches; il faut une fois au moins chaque semaine pendant les mois d'Avril & de May exami-

ner avec soin toutes les ruches foibles & tuer les teignes qu'on y trouve. Au reste j'ai remarqué qu'on n'en trouvoit pas dans les ruches de bois comme dans celles de paille & qu'il étoit plutôt pernicieux qu'utile de garnir ces dernières avec de la chaux ou d'autres matières au moins lorsqu'elles joignent bien la planche sur laquelle elles sont posées. En voici la raison; lorsqu'une ruche laisse un passage libre à la lumière dans quelque endroit, les abeilles la garnissent en dedans avec de la propolis que les teignes ne peuvent point percer; ce qui n'arrive pas, ou du moins ce qui arrive rarement lorsqu'on garnit avec soin la ruche. Un fait bien remarquable c'est qu'à la hauteur de deux cens toises au dessus de notre lac on ne voit jamais de teigne dans les ruches.

Mais de tous les ennemis qu'ont à craindre les abeilles, les plus redoutables sont sans contredit les abeilles elles mêmes. Elles se pillent, elles s'attaquent & se combattent avec acharnement les unes les autres. Dans leurs petites républiques, comme ailleurs, les forts oppriment impitoyablement les foibles. Ce ne sont pas au reste les abeilles d'une même ruche, ni celles d'un même rucher qui se font ainsi la guerre. Elles vivent entr'elles dans le plus parfait accord & l'on n'eut jamais de guerre civile à leur reprocher. Ce sont les abeilles des différents ruchers qui cherchent mutuellement à se nuire. Lorsque les miellées ont cessé & que les plantes n'ont plus de fleurs on voit de tous côtés des pillardes chercher à s'introduire furtivement dans les ruches pour dérober les trésors qu'elles savent y être renfermés. Sont-elles reconnues? elles s'envolent: Ne les apperçoit-on

pas? elles entrent librement, & s'en retournent chargées de butin, annoncer à leurs compagnes dans quels lieux elles ont trouvé ces richesses. Celles-ci se précipitent en foule hors de leur habitation & malheur à la ruche qu'elles attaquent; il ne lui restera bientôt plus rien des provisions qu'elle avoit amassées avec tant de peine & la plus affreuse indigence deviendra son partage. Comment, dira-t-on, ce pillage se peut-il faire sans que les abeilles cherchent à l'empêcher? Je vais vous l'apprendre. Il n'est pas douteux que les abeilles n'ayent entr'elles, dans chaque ruche, un signe pour se reconnoître les unes les autres, comme les soldats d'une armée. Ce signe, en quoi consiste-t-il? c'est ce que je ne saurois vous dire & ce qu'il faudroit être bien fin pour deviner. Or il arrive quelquefois, au moins cela est bien vraisemblable, & tout semble confirmer cette supposition, que ce signe est le même pour deux ruches qui sont placées dans des ruchers différens, & quand l'une attaque l'autre, elle la pille impunément, parce qu'elle n'est pas reconnue pour ennemie. Mais cela n'arrive que très rarement. Pour l'ordinaire les abeilles repoussent la force par la force; alors les deux partis s'affoiblissent réciproquement; celui qui pille ne s'enrichit pas & perd du monde, celui qui est pillé voit diminuer également ses forces & ses ressources, avec quelque vigueur & quelque avantage qu'il se défende. Une chose bien étrange c'est que le pillage s'exerce quelquefois dans les jours même où la miellée est la plus abondante. Lorsque les abeilles arrivent accablées du poids de leur charge, et tombent d'un vol pesant sur le devant de leur ruche, on voit les pillardes s'approcher d'elles,

leur monter sur le dos & les forcer à dégorger le miel qu'elles avoient recueilli avec tant de soin et de fatigue. Je ne dis rien là que je n'aye vu mille fois de mes propres yeux. C'est au propriétaire des ruches à les surveiller & à les préserver du pillage. Il n'est point de beaux jours de l'automne où il ne doive les visiter & dès qu'il apperçoit quelque combat un peu considérable, il doit se hâter de fermer dès que le soir sera venu la ruche qu'il voit attaquée & ne la r'ouvrir que lorsqu'il croira qu'elle est tout-à-fait hors de danger, ce qui n'arrivera que quelques jours après. J'en ai vu que l'on avoit été obligé de fermer pendant trois semaines consécutives, il faut le faire cependant de manière que les abeilles ayent suffisamment d'air; on peut d'ailleurs leur en donner en ménageant une ouverture pendant la nuit. Cette espèce de prison dans laquelle on est forcé de les tenir leur est sans doute nuisible: mais beaucoup moins que le pillage, & chacun fait assez que de deux maux il faut choisir le moindre.

Sur la culture des Carottes,

DANS quelques-uns de nos précédens Almanachs, nous avons parlé de la culture des carottes, et rapporté divers exemples qui prouvent combien cette culture peut être avantageuse. Voici de nouveaux faits qui viennent à l'appui de cette opinion, et que nous nous efforçons d'autant plus de faire connoître à nos lecteurs, que nous les tenons de deux cultivateurs éclairés des environs de Neuchâtel, connus l'un & l'autre par le soin & l'exactitude qu'ils mettent à toutes leurs opérations agricoles. Nous insérons ici les détails qu'ils ont bien voulu nous communiquer à ce sujet, sans y rien changer, & parce qu'on ne pourroit y mettre plus de précision & d'impartialité, & parce que ce fera leur donner plus de poids que de laisser parler ceux même qui ont agi.

Détail d'une double expérience sur la culture des carottes faite en 1807 et 1808.

Un champ de 11250 pieds, soit environ un tiers de pose de (§) Neuchâtel, d'une terre assez forte & profonde, après plusieurs récoltes successives, le blé avoit produit en 1806 d'abord du froment, puis des raves. Au mois de Décembre, la terre étant gelée de 3 à 4 pouces, il fut labouré au croc, aussi profondément qu'on puisse le faire avec cet instrument. On eut soin de ne pas briser les mottes, mais de les renverser & de les appuyer les unes contre les autres, en sorte que les gelées qui survinrent, dûrent produire tout leur effet, à rendre la terre parfaitement meuble. En Mars 1807, on étendit sur ce champ 3 chars de fumier ordinaire qui fut enterré à la charrue le 27 du même mois. On passa la herse à deux reprises pour bien niveller le terrain, puis on sema & 1 de graine de carottes jaunes qu'un léger hersage recouvrit. Les carottes ne levèrent que vers le 10 may. A la fin du mois, lorsqu'elles se furent élevées environ de 4 pouces hors de terre, on les sarcla à la main, on renouvela le sarclage en Juillet, en les éclaircissant beaucoup. Dès lors on en arracha fréquemment pour l'usage de la maison. La sécheresse qui survint fit douter de la réussite de cet essai. Du 12 au 17 Octobre, on arracha les carottes avec de forts tridents d'environ un pied de long. Voici le résultat de cette culture.

Produit.

191 Emines (a) ferrées lors de la récolte.	
9 Emines environ, arrachées avant la récolte.	
200 émines à 5 1/2 batz	£ 110 --
<i>Frais de culture à déduire.</i>	
20 journées d'hyver pour le labour au croc à 10 1/2 batz.	£ 21 —
Deux sarclages, 9 1/2 journées à 12 batz	» 11 8
Labour pour semer & herfer » 2 10	
1 & graine.	» 4 18
3 chars fumier à 84 batz	» 25 4
16 journées pour arracher les carottes, à 12 batz.	» 19 4
	84 4
Produit net	£ 25 16

(§) La pose de Neuchâtel contient 32768 pieds,

(a) L'Emine contient 8 pots.

Ce qui fait £ 77 - 8 par pose.

Quelque considérable que paroisse ce produit, il l'aurait été davantage sans la sécheresse qui régna en 1807 & on aurait pu l'accroître encore par une économie sensible qu'il eût été facile d'obtenir sur la main d'œuvre du labour au croc, du sarclage & de la récolte, en faisant faire ces façons à tâche, plutôt qu'à la journée.

Aussitôt que les carottes furent arrachées, on fit donner un léger labour à la charrue, puis semer deux émines de gros blé barbu. Au printemps suivant 1808, on sema & 7 graine de trèfle qui fut enterrée au rouleau. Le blé a rendu, dixme payée, 34 gerbes qui ont produit 19 émines de beau froment, c'est-à-dire 9 1/2 pour un, & en 1809, le trèfle a produit une abondante récolte.

Le même propriétaire a fait en 1808 une seconde expérience sur les carottes, qui n'a pas aussi bien réussi. En voici le détail.

Un champ contenant environ une pose de même nature de terre que le précédent, de 2 à 3 pieds de fonds, terre assez forte, sans l'être toutefois au point de retenir l'eau, étoit au printemps 1807 un mauvais pré rempli de mousse. Il fut rompu alors & semé en avoine, sans fumier. La récolte fut passable. En Novembre 1807 on y mit 15 chars de fumier, qui fut de suite enterré à la charrue par un labour d'environ 10 pouces de profondeur. Au mois de Mars 1808, la terre fut rafraichie par un hersage en croix, fait avec une forte herse chargée: puis on y sema environ & 2 graines de carottes jaunes. Elles levèrent mal, & très inégalement. Les sarclages furent faits à la main, en Juin & Juillet. La récolte faite en Octobre, ne rendit que 150 émines carottes, c'est-à-dire, quatre fois moins, proportions gardées, que dans la première expérience. Encore les racines furent-elles fourchues, & en général petites. Cependant l'été humide de 1808 sembleroit devoir favoriser la végétation d'une racine pivotante comme la carotte. Mais on peut attribuer ce défaut de récolte, aux causes suivantes: 1° la terre n'avoit pas été assez profondément remuée ni suffisamment ameublée, 2° Malgré l'action de la herse, la terre, durcie pendant l'hyver, ne se trouva pas assez amendée pour accélérer la germination de la graine qui est très-lente; 3° Quoique le fumier eût été enterré déjà en au-

tomme, il ne se trouva pas au printemps assez confumé & mélangé avec la terre; ce qui occasionna la bifurcation des racines.

On peut tirer de ces deux expériences sur la culture en grand des carottes, les conséquences suivantes.

Qu'il faut que la terre soit profondément remuée & parfaitement ameublée; qu'elle ait reçu antérieurement aux semences un ou deux fumiers qui auront servi à faire croître des récoltes de céréales, ou autres, afin que l'engrais ayant pénétré plus bas que la couche de terre labourée favorise l'allongement des racines, qu'il ne faut pas fumer la pièce que l'on se propose de mettre en carottes immédiatement avant de les semer, mais faire des arrosemens de lisier avant & après la semence, l'expérience ayant prouvé que c'est l'espèce d'engrais qui convient le mieux à la végétation de ces racines.

Ces diverses conditions remplies, la culture des carottes mérite toute l'attention des cultivateurs, 1° par l'abondance des produits: elles rendent plus que les plus belles pommes de terre. 2° parce qu'elles ont comme celles-ci, l'avantage d'être à l'abri des orages, de la grêle &c. 3° parce que les étés secs qui font tant de tort aux pommes de terre, comme cela arriva en 1807, où presque partout ces tubercules furent de mauvaise qualité, n'empêchent pas les carottes de réussir, 4° parce que loin d'épuiser le sol, elles l'améliorent par l'ombre des tiges & les labours, & le nettoient de mauvaises herbes par les sarclages; 5° parce qu'elles peuvent avec profit entrer dans l'assolement usité parmi nous, en remplaçant sans exiger de nouveau fumier la seconde récolte de grains blancs déjà si vicieuse; 6° parce que leur fane fournit un supplément de fourrage pour le bétail, & que la racine même est reconnue être un aliment également sain & nourrissant tant pour les hommes que pour les animaux: les chevaux les mangent avec avidité, elles peuvent même leur tenir lieu d'avoine; les cochons & les bœufs s'en engraisent très bien, & les vaches laitières s'en repaissent sans inconvénient.

Assolement d'une pièce d'environ 1 $\frac{3}{4}$ pose, d'une bonne terre assez légère, de 1 $\frac{1}{2}$ à 2 pieds de fonds.

1805. Vieille esparcette rompue. Pommes

de terre plantées à la charrue en laissant toujours l'intervalle d'un fillon vide. — Distance d'une plante à l'autre, 18 à 20 pouces. Un quart du champ planté à la manière ordinaire de nos payfans dans chaque raye, & sans observer une distance égale. Ce champ a été sarclé convenablement. Le produit en a été considérable. La partie plantée méthodiquement avec le vide d'un fillon, a rendu autant, espace de terrain égal, que l'autre.

1806. La pièce rablonnée l'année précédente, a été fumée à raison de 8 chars de fumier par pose, & semée clair en froment du printemps avec du treffle. Le produit du froment a été avantageux, quoiqu'il eût été semé fort clair. Le treffle a mal levé, & paroît avoir été étouffé par la hauteur du blé; ou peut-être n'a-t-il pas réussi parce que le terrain n'avoit pas été suffisamment préparé.

1807. J'ai laissé mal à propos subsister le treffle, que la sécheresse de l'année a empêché de prospérer. Plusieurs propriétaires dans d'autres localités de nos environs, ont éprouvé le même sort pour leurs treffles.

1808. Le 21 Avril, sur un bon labour, & après avoir hersé deux fois avec la grande & la petite herse, semé sur environ 1 $\frac{1}{8}$ pose & 1 $\frac{1}{8}$ de carottes, & sur le reste du champ des fèves, du blé de Turquie & de l'avoine noire.

La levée des carottes fut très tardive à raison de la sécheresse que nous eûmes à cette époque. Ce contretemps fit même craindre pour la réussite de cette racine, au point que mes domestiques, assez entendus dans tous les procédés de la culture ordinaire, me conseilloyent de labourer de nouveau ce champ pour y semer autre chose. Je voulus en courir la chance, & j'attendais. Au bout de quelques semaines, on vit, à la suite de pluies assez abondantes, quelques tiges sortir de terre, & les carottes lever très inégalement. Même environ un quart à $\frac{3}{8}$ pose resta sans offrir autre chose que quelques plantes isolées, & ne produisit presque rien. Seulement ces plantes isolées donnèrent des carottes très grosses. Je ne pus faire sarcler qu'assez tard, faute de bras (c'étoit la saison des vignes & des foins). Trois femmes y furent employées pendant quelques journées: on n'appercevoit plus les plantes des carottes, tant les herbes avoient pris possession du champ. Le second sarclage qui

se fit quelques semaines après, dura peu de tems, & le troisième encore moins.

Ce champ produisit, malgré toutes ces contrariétés, au delà de 70 gerles (a) de très belles carottes, la plus grande partie d'une grosseur remarquable. Voici le résultat de cette culture en dépense & en produit.

Frais.

1 journée de labour à 3 chevaux. . .	£ 12	12
Double herbage & semaille.	» 6	5
Journées de sarclages.	» 31	10
Pour les arracher & les voiturier. . .	» 16	16
£ 1 1/8 graine à £ 4 16.	» 5	8
Intérêt du champ clos d'ancienneté à £ 1200	» 54	—
	£ 126 - 12	

Produit, 70 gerles, soit 400 émines carottes à batz 5 1/4 . . . £ 210. Excédant du produit sur la dépense, £ 83 - 8 soit £ 74 - 5 par pose.

J'observe pourtant que j'ai peut-être estimé trop bas les frais de récolte & de transport; cette opération ayant été faite en partie par mes domestiques, à momens perdus, & pouvant difficilement être évaluée avec précision.

J'observe encore que nous fumons ordinairement nos champs tous les quatre ans, avec 8 bons chars de fumier à £ 8 - 8 ce qui, réparti sur les carottes, en diminueroit le produit à raison de £ 16 - 16 par pose.

D'un autre côté, mon champ devoit être soigneusement arrosé avec du lisier. Un voyage que je fus appelé à faire inopinément, ne me permit pas de surveiller moi même cette opération. On n'y pensa pas en mon absence. Elle auroit sans doute facilité la levée dans la partie qui n'a rien produit, & donné plus d'accroissement au reste.

Si les circonstances avoient été plus favorables, & les soins mieux entendus; c'est-à-dire, s'il n'y avoit pas eu sécheresse après la semaille, si les arrosemens de lisier avoient eu lieu & que le premier sarclage se fut fait convenablement, je suis persuadé qu'il en seroit résulté une augmentation qui auroit plus que compensé la diminution que j'ai indiquée ci dessus, en sorte que je ne pense pas qu'il y ait rien d'exagéré dans mon premier calcul.

(a) La gerle contient 5 1/2 à 6 émines de 8 pots.

Quoiqu'il en soit, cette récolte ma été fort avantageuse. J'ai vendu une partie de mes carottes à 5 1/4 batz l'émine: le reste a servi à l'usage de ma maison. J'en donne à mes chevaux en diminution d'avoine, ils en sont très avides, se portent bien & conservent toute leur vivacité. Mes vaches laitières s'en trouvent très bien aussi, leur lait en augmente plutôt que de diminuer. Mes brebis les mangent avec plaisir sans que j'aye remarqué qu'elles perdent rien soit pour la chair, soit pour la laine, & sur ma table on les trouve très bonnes & même délicates, contre l'ordinaire des carottes de champ qui sont en général, un peu inférieures en qualité à celles de jardin.

Il va sans dire que la fane en a été distribuée au bétail.

D'ailleurs s'il est vrai, comme on l'assure que la carotte dispose admirablement les bestiaux à prendre la graisse, & que le fumier provenant d'animaux qui s'en nourrissent a des propriétés particulières, on aura toutes fortes de raisons d'envisager cette culture comme l'une des plus productives de l'économie rurale, & l'on sera d'autant mieux fondé à la recommander, qu'elle est à la portée de tous les cultivateurs, & aussi avantageuse dans la proportion au petit payssan qu'au grand propriétaire.

Je ne rapporte pas en détail la suite de l'assolement que j'ai suivi à l'égard de mon champ, parce qu'elle n'offriroit rien d'extraordinaire. J'en indiquerai seulement ici le résumé pour que l'on puisse d'un coup d'œil en voir l'ensemble.

- 1^{re} Année, pommes de terre.
- 2^e » froment de Pâques fumé.
- 3^e » treffle non levé.
- 4^e » carottes, & sur environ 1/8 de pose les carottes semées dans du lin qui a bien réussi, & qui n'est point porté en compte.
- 5^e » orge fumé, & treffle.
- 6^e » treffle renversé avant la 3^e coupe.
- 7^e » froment.

Description abrégée du mariage de S. M. l'empereur Napoléon avec l'archiduchesse d'Autriche Marie Louise, ainsi que des cérémonies et fêtes qui ont précédé et suivi cette cérémonie.

L'Époque du mariage de S. M. l'empereur Napoléon est une des circonstances de l'histoire, si remarquable et si intéressante par l'assurance qu'elle nous donne d'une tranquillité sur le continent, cimentée par l'union des deux plus puissantes monarchies de l'Europe, que nous ne croyons pas pouvoir mieux plaire à nos lecteurs qu'en leur donnant une courte description des cérémonies qui ont eu lieu à cette occasion, tant à Vienne qu'à Paris.

C'est le 4 Mars 1810, que S. A. le prince de Neuchâtel arriva à Vienne, pour demander au nom de l'empereur Napoléon, la main de l'archiduchesse Marie Louise. Le 5 il fit son entrée solennelle au château impérial avec un cortège des plus magnifiques, toutes les rues étoient garnies de troupes et de gardes nationales. — Le 6, S. A. assista à un diner de famille dans les appartemens de l'impératrice. Le soir il y eut bal paré dans une salle très vaste, décorée avec la plus grande magnificence, où se trouvoient environ 5000 personnes des différentes classes de la ville, invitées par la cour. — Le 8, la demande solennelle de l'archiduchesse Marie Louise, eut lieu. — A six heures du soir, l'ambassadeur extraordinaire se rendit au palais. Le grand chambellan le conduisit jusqu'à la salle d'audience. L'empereur d'Autriche étoit sous un dais, environné de la famille impériale et de toute la cour. — L'empereur ayant descendu les degrés de l'estrade, l'ambassadeur a porté la parole. L'empereur lui a répondu avec l'expression de la plus vive satisfaction. L'archiduchesse a ensuite paru, accompagnée de son grand maître, de sa grande maîtresse et de plusieurs dames du palais. Son entrée fut noble et majestueuse. Elle s'est approchée de l'empereur, en faisant une profonde révérence. Elle s'est ensuite inclinée vers l'ambassadeur, et s'est placée près l'estrade, à la gauche de S. M.

L'ambassadeur après avoir adressé un discours à l'archiduchesse Louise, lui a présen-

té une lettre de l'empereur son maître. Elle a obtenu ensuite de l'empereur la permission d'accepter le portrait de l'empereur Napoléon qui étoit porté par un cavalier d'ambassade, sur un coussin de velours. Elle l'a fait attacher à son cou par sa grande maîtresse.

Le 10 à onze heures du matin, l'ambassadeur a signé le contrat de mariage, et a reçu la dot, en vertu des pouvoirs dont il étoit porteur. — A cinq heures il a été invité comme témoin à l'acte de renonciation de l'archiduchesse Louise. Les ministres, l'archevêque de Vienne, les conseillers auliques de toutes les provinces y étoient réunis. — L'empereur étant entré, s'est placé sous le dais. L'archiduchesse a alors prêté serment sur l'évangile et signé l'acte de renonciation à tous ses droits à l'héritage de sa famille.

Le 11, à six heures, le mariage a été célébré dans l'église des Augustins. Le cortège a traversé les galeries couvertes qui conduisent du château à cette église dans l'ordre suivant. La noblesse ouvrait la marche, les grands officiers de la couronne venoient ensuite, puis les ministres, l'ambassadeur extraordinaire, les archiducs, l'empereur et l'impératrice, et l'archiduchesse avec les dames du palais. L'église ornée de riches tapisseries, étoit éclairée avec beaucoup de magnificence. L'empereur s'assit sur un trône à droite de l'autel; l'impératrice vint se placer à la gauche de l'empereur, après avoir conduit l'archiduchesse au prie-dieu qui lui étoit préparé en face de l'autel. Les princes et la noblesse se placèrent autour du trône de l'empereur, chacun à la place qui lui étoit destinée. — Alors l'archiduc Charles qui avoit été choisi par l'empereur Napoléon pour le représenter dans cette circonstance, s'avança et présenta la main à l'archiduchesse, puis la cérémonie de la bénédiction nuptiale se fit. Au même instant des salves d'artillerie l'annoncèrent, et un *Te Deum* fut chanté avec beaucoup de pompe. Le cortège est retourné ensuite au palais dans le même ordre qu'il étoit venu. L'archiduchesse Marie Louise, alors impératrice, est rentrée dans les appartemens, elle s'est placée sous son dais, entourée de ses dames et de ses officiers. Le prince



A. S. M. l'empereur Napoléon, montant dans la voiture de l'impératrice. B. S. M. l'impératrice Marie Louise. C. S. M. la reine de Naples. D. Le grand écuyer qui a ouvert la portière et baissé le marche-pied en reconnoissant l'empereur. E. S. M. le roi de Naples qui accompagnoit l'empereur dans sa calèche. F. Détachement de dragons servant d'escorte.

de Neuchâtel s'est ensuite avancé pour saluer la nouvelle impératrice et être admis à l'honneur de lui baiser la main. Plusieurs généraux français et autres personnes de distinction furent présentés.

La description des fêtes qui ont eu lieu jusqu'au moment du départ de l'impératrice seroit trop longue pour les bornes de cet ouvrage; il suffira de dire que tout ce que la magnificence jointe au bon goût peut offrir d'agréable y a été employé. Enfin le départ de l'auguste princesse pour Paris, a eu lieu le 13. S. A. I. l'archiduc Charles l'a conduite à sa voiture. Le cortège a traversé les rues de Vienne au son de toutes les cloches et au bruit d'une salve d'artillerie de cent coups de canon. L'empereur avoit devancé la princesse, afin de lui faire ses derniers adieux à St. Pölten où S. M. passa la première nuit. Le 16 à quatre heures de l'après midi la signature des actes de remise et de réception se fit avec la plus grande pompe dans un endroit qui avoit été disposé à cet effet à une lieue de Braunau. Sitôt les formalités de l'acte de remise remplies, le prince de Trautmandorf s'avança en s'inclinant vers l'impératrice, ainsi que les cavaliers et dames de son cortège qui l'avoient accompagnée depuis Vienne; chacun alors suivant son rang fut admis à lui baiser la main pour prendre congé d'elle. Le prince de Neuchâtel présenta ensuite à S. M., la cour française, en lui nommant les personnes qui la composoient. Dans ce moment la porte de la salle s'ouvrit et la reine de Naples, qui s'étoit rendue à Braunau pour recevoir l'impératrice, s'avança vers cette princesse qui l'embrassa avec tendresse. Toutes les cérémonies étant finies, les deux princesses montèrent en voiture et, suivies du prince de Neuchâtel et de leur cortège, elles se rendirent à la ville de Braunau, où des réjouissances, préparées par ordre de l'empereur Napoléon, les attendoient.

Le 17 de grand matin, S. M. continua son voyage pour Munich. A son arrivée sur le territoire bavarois, elle fut reçue par le prince royal de Bavière. Son entrée à Munich, qui eut lieu le même soir, fut des plus brillantes. Elle passa la journée du 18 avec la famille bavaroise.

Le cortège partit de Munich le 19 à huit heures du matin, arriva à Augsbourg entre une heure et deux, LL MM. descendirent au château de l'électeur de Trèves, où elles déjeunèrent et continuèrent à trois heures leur voyage par Ulm, où elles n'arrivèrent qu'à onze heures du soir. Toute la ville étoit illuminée. Le 20 elles furent reçues avec beaucoup de distinction à Stuttgart, par la famille royale de Wurtemberg. Le lendemain elles se remirent en route pour Strasbourg, où elles arrivèrent le 22, entre quatre et cinq heures de l'après midi. Les strasbourgeois, jaloux de ce que leur ville étoit la première de l'empire qui eut l'honneur de recevoir dans ses murs l'impératrice leur souveraine, avoient fait depuis longtems de grands préparatifs pour cette réception; aussi S. M. y demeura-t-elle toute la journée du 23 et daigna honorer de sa présence les fêtes brillantes qui lui furent données. La procession des arts et métiers attira particulièrement son attention, elle en témoigna sa satisfaction. S. M. avoit été complimentée la veille par les autorités, à son arrivée à l'extrême frontière de l'empire. — Le 24, LL MM. se remirent en route pour Paris avec une suite magnifique; Nancy et les autres villes de l'empire, que le cortège a traversé, se sont distinguées aussi par les brillantes réceptions qu'elles ont faites à leur souveraine.

Enfin (c'est ici le sujet de notre grande planche) le 27 Mars, la première entrevue de S. M. l'empereur avec son auguste épouse, eut lieu près de Soissons de la manière suivante. L'empereur qui s'étoit rendu à Compiègne quelques jours auparavant, étant à la promenade dans le parc du château, reçut une lettre de l'impératrice qui lui annonçoit que le matin elle partoît de Vitry pour Soissons. S. M. monta aussitôt dans une calèche avec le roi de Naples, et partit *incognito* et sans suite. L'empereur avoit déjà fait quinze lieues lorsqu'il rencontra le cortège de l'impératrice. Il s'approcha de la voiture sans être reconnu, mais l'écuyer qui n'étoit pas prévenu de ses intentions, ouvrit la portière et baissa le marche-pied en criant: *l'empereur!* S. M. ne put conserver son *incognito*, et monta dans la voiture où étoit l'impératrice et la reine de Naples. (*Voyez la grande planche.*) L'em-

pereur fit continuer le voyage jusqu'à Compiègne. A neuf heures du soir le canon annonça l'arrivée de LL MM. dans ce palais, et l'on vit le cortège en traverser les avenues à la lueur d'un grand nombre de flambeaux — Les princes et les princesses, qui attendoient LL MM. à la descente de la voiture, furent présentés par l'empereur, à S. M. l'impératrice, qui fut conduite à ses appartemens précédée par toute la cour. Le soir il y eut concert dans les appartemens, et la ville fut illuminée. Le lendemain, les personnes de la suite de l'impératrice qui ne lui avoient pas encore été présentées, ont prêté serment entre ses mains. Le 30 toute la cour partit de Compiègne pour se rendre au château de St Cloud. Le chapitre de Notre Dame se rendit en grande pompe à ce palais, pour y porter le manteau impérial et la couronne qui ont servi au sacre. Le mariage civil y fut célébré de la manière suivante. A deux heures, LL MM. se rendirent à la galerie avec leur cortège. LL MM. se placèrent sur le trône, les princes et princesses à droite et à gauche de l'estrade, dans l'ordre suivant, et selon leur rang de famille. A droite de l'empereur: Madame; le prince Louis Napoléon, roi de Hollande; le prince Jérôme Napoléon, roi de Westphalie; le prince Borghèse, duc de Guastalla; le prince Joachim Napoléon, roi de Naples; le prince Eugène, vice-roi d'Italie; le prince archi-chancelier; le prince vice grand électeur. A gauche de l'impératrice. La princesse Julie, reine d'Espagne; la princesse Hortense, reine de Hollande; la princesse Catherine, reine de Westphalie, la princesse Elisa, grande duchesse de Toscane; la princesse Pauline; la princesse Caroline, reine de Naples; le grand duc de Wurtemberg; la princesse Auguste, vice-reine d'Italie; la princesse Stéphanie, grande-duchesse héréditaire de Bade; le grand duc héréditaire de Bade; le prince archi-trésorier; le prince vice-connétable. — Le prince archi-chancelier de l'empire se rendit devant le fauteuil de l'empereur et lui demanda dans les formes usitées la déclaration de son alliance avec l'archiduchesse Marie Louise, à qui la même demande fut adressée. Alors les maîtres et aides des cérémonies apportèrent la table sur laquelle étoient les registres de l'état civil.

On procéda à la signature de l'acte. LL MM. signèrent assises et sans quitter leurs places. Les princes et princesses s'approchèrent de la table, reçurent la plume des mains du secrétaire de l'état de la famille impériale, et signèrent. — L'acte étant terminé par les signatures du prince archi-chancelier et du secrétaire de l'état, LL MM. se levèrent et retournèrent dans les appartemens de l'impératrice. A deux heures, la cérémonie du mariage civil fut annoncée par des salves d'artillerie tirées à St. Cloud, et répétées à Paris aux Invalides. Le soir il y eut grande illumination et les eaux jouèrent à la lumière.

Le lendemain, jour de la bénédiction du mariage de LL MM. le cortège partit de St. Cloud pour Paris, dans l'ordre suivant; — Un détachement de la garde à cheval ouvrit la marche, suivi de 30 voitures magnifiques attelées chacune de six chevaux, dans quatre desquelles étoient les princes et princesses de la famille impériale. Venoit ensuite la voiture de l'impératrice, dans laquelle il n'y avoit personne, et celle de l'empereur, où étoient LL MM. La voiture de l'empereur et celle de l'impératrice étoient trainées chacune par huit chevaux. Un autre détachement de la garde à cheval fermoit la marche. Une haie de troupes bordoit le chemin depuis la porte Maillot jusqu'aux Tuileries. Le préfet, le gouverneur de Paris et toutes les autorités complimentèrent LL MM. sous l'arc de triomphe des champs élysées qui avoit été élevé à cet effet.

LL MM. firent leur entrée dans Paris au bruit des salves d'artillerie, au son de toutes les cloches, et au milieu d'une haie de troupes de la garnison. Il y avoit de distance en distance des orchestres. Le cortège suivit l'avenue des champs élysées et entra dans le palais des Tuileries par le jardin en passant sous un second arc de triomphe. L'empereur l'impératrice, les princes et princesses entrèrent dans le cabinet de l'empereur. — L'impératrice passa dans son grand appartement, où la dame d'honneur et la dame d'atour lui attachèrent le manteau impérial. Lorsque la toilette de S. M. fut achevée, l'empereur et l'impératrice entrèrent dans la galerie de Diane, précédés des grands officiers, des princes

et princesses etc. Le cortège se mit en marche et traversa la grande galerie du Musée Napoléon, de chaque côté de laquelle étoient rangées en haye environ 8000 personnes qui avoient obtenu des billets d'entrée. Après avoir traversé la galerie, il entra dans la chapelle du Louvre. S. Em. le cardinal grand aumônier de France, ayant pour assistant le grand aumônier d'Italie, et suivi de son clergé, reçut LL. MM. à leur entrée dans l'église et leur presenta l'eau bénite et l'encens. L'empereur et l'impératrice se placèrent sur le trône. Les princes et princesses de la famille impériale, se placèrent successivement et selon leur rang, chacun à la place qui lui étoit assignée autour du trône. Les tribunes qui avoient été établies, se trouvoient déjà occupées par le corps diplomatique, les princes de la confédération du Rhin, les officiers et dames de la maison de l'empereur qui n'étoient pas du cortège, ainsi que les femmes des ministres et des grands officiers de l'empire.

Tout le cortège étant placé, le grand aumônier officiant, après avoir fait une profonde révérence à LL. MM. II. entonna le *Veni Creator*. Après le premier verset, pendant lequel tout le monde étoit à genoux, on commença la cérémonie par la bénédiction des treize pièces d'or et de l'anneau, qu'un aumônier de l'empereur lui presenta dans un bassin. La bénédiction de l'anneau et des pièces d'or étant achevée, le grand maître des cérémonies fit une révérence à l'empereur et à l'impératrice. LL. MM. se rendirent au pied de l'autel; elles s'y tinrent debout en se donnant la main droite. — L'officiant adressant la parole à l'empereur, lui demanda la confirmation de son mariage; il interpella ensuite de la même manière l'impératrice; il remit alors successivement, à l'empereur, les pièces d'or et l'anneau; S. M. presenta les pièces d'or à l'impératrice, qui les remit à sa dame d'honneur et celle-ci à un aide des cérémonies. — Ensuite l'empereur plaça l'anneau au doigt annulaire de la main gauche de l'impératrice, en disant: « Je vous donne cet anneau en signe du mariage que nous contractons. » L'officiant faisant le signe de la croix sur la main de l'impératrice, dit: *In nomine Patris et filii etc.* LL. MM. se

mirent à genoux, et l'officiant tendant la main sur les deux époux qui se donnoient toujours la main droite, dit les deux oraisons: *Deus, Abraham etc. Respice, quæsumus, domine, etc.* — Après ces oraisons l'empereur et l'impératrice retournèrent à leurs fauteuils.

Lorsque toutes les autres cérémonies furent achevées, le grand aumônier entonna le *Te Deum*, après quoi LL. MM. descendirent du trône et se mirent en marche pour traverser la galerie du Musée; l'empereur donnoit la main à l'impératrice. Après être sortis de la galerie, elles entrèrent avec la famille impériale, dans le salon de l'empereur. L'impératrice étant entrée dans la chambre à coucher, la dame d'honneur et la dame d'atour lui ôtèrent le manteau impérial et la couronne pour la remettre au grand chambellan qui les fit rapporter en cérémonie à Notre Dame.

Telles ont été les cérémonies qui se sont observées dans ce grand mariage, depuis l'arrivée de l'ambassadeur extraordinaire à Vienne, chargé de demander la main de l'archiduchesse Marie Louise, pour l'empereur Napoléon, jusqu'à la bénédiction des augustes époux dans la chapelle du Louvre. Nous nous dispenserons de donner un détail des fêtes données au peuple à cette occasion, les bornes de notre ouvrage ne nous le permettent pas.

Beau trait de générosité, de bienfaisance et de patriotisme.

Dans la dernière guerre entre la France et l'Autriche, lors des sanglantes batailles de Wagram et d'Essling, le beau village d'Aspern, enveloppé dans le fort des combats, est devenu la proie des flammes et ses malheureux habitans réduits à la plus affreuse misère ont dû chercher l'hospitalité dans les environs. — Le duc Albert de Saxe-Teschén, déjà si connu en Autriche par ses vertus et ses bienfaits, voulant signaler par un nouvel acte de générosité, l'époque du mariage de l'archiduchesse Marie Louise; après les brillantes fêtes qu'il a donné à cette occasion, il a fait venir un architecte et lui a dit: Monsieur! à présent que les fêtes sont passées,

je veux faire partager la joie publique aux infortunés habitans du village d'Aspern, en faisant rétablir à neuf leurs habitations; je vous ai fait appeler pour tracer un nouveau plan de cet endroit et en faire commencer aussitôt la construction des bâtimens.

Il seroit difficile d'exprimer l'allégresse de ces pauvres infortunés lorsqu'ils ont appris cette décision;.... le généreux duc trouvera la récompense de sa libéralité et de ses vertus dans les sentimens de reconnaissance et les bénédictions qui lui seront encore adressés par les arrières-neveux! Puisse ce bel exemple de charité avoir des imitateurs!

Chasse.

SUR la fin du mois d'Octobre de l'année 1809, un Ours d'une grandeur prodigieuse parcourait les bois dans les environs d'Orbe et avoit dévoré quelques pièces de bétail. Le sieur Charles Paquiez l'a tué sur le mont suchet, de la manière suivante: Il avoit braqué sept fusils chargés à plusieurs balles dans un endroit retiré de la montagne, chaque fusil étoit dirigé sur une pièce de viande qu'il avoit placée dans le milieu du rond et d'où partoient sept fils qui aboutissoient aux détente des armes. L'ours fut plusieurs jours sans approcher du piège, enfin un matin Paquiez trouva cet énorme animal étendu roide mort sur la pièce de viande qu'il avoit voulu emporter et par ce moyen il avoit tiré les fils qui ont fait partir les sept coups de fusil à la fois. Paquiez a reçu du Gouvernement du Canton de Vaud une gratification due à son courage et à son industrie.

Escroquerie.

Monsieur T... courtier connu à Londres, reçoit une lettre signée *lord Percy*, (nom que porte le fils aîné du duc de Nothumberland), par laquelle on l'invite à se trouver à telle heure à l'hôtel de Nothumberland, pour prendre des arrangemens relativement à un emprunt que sa seigneurie vouloit faire. Le prétendu comte Percy combine si bien son plan, qu'il se trouve à la porte de l'hôtel ayant l'air d'en sortir, au moment même que Mr. T... se présente pour y entrer. Le noble lord paroît

très contrarié de ce qu'il ne s'est pas rendu exactement à l'heure indiquée, et lui témoigne de la répugnance de rentrer dans la maison pour traiter d'une affaire aussi délicate; il craint de donner des soupçons à sa famille et lui propose d'entrer dans un café.

Mr. T... qui avoit vu sortir milord de l'hôtel, ne se doute de rien, et entre avec lui dans un café. Milord lui raconte que son ami intime, le colonel Beaumont, qu'il savoit comme lui membre du parlement, avoit perdu un procès considérable contre l'évêque de Durham, et avoit besoin d'argent; que ne se trouvant pas en fonds et cependant désirant beaucoup d'obliger son ami, lui (lord Percy) avoit intention d'emprunter une somme d'à-peu-près 15000 livres sterlings, qu'à la vérité il pourroit s'adresser au duc, son père, qu'il savoit avoir en caisse plus de dix fois la somme dont il avoit besoin, mais qu'il avoit des raisons de ne pas lui faire connoître l'embaras où se trouvoit le colonel Beaumont.

Mr. T... persuadé que c'étoit à lord Percy qu'il parloit, n'hésite point de lui offrir la somme, mais pourtant à certaines conditions. Le noble lord fait quelque difficulté de les accepter; mais enfin on tombe d'accord, et les ordres sont donnés de rédiger le contrat; sa seigneurie exige seulement que l'affaire soit tenue secrète. Il fut convenu que le noble lord recevoit la somme empruntée au château de son père, Aluwick - Castle en Nothumberland. Mr. T... et ses associés s'empressent de s'y rendre avec l'argent et le contrat. A peine sont-ils arrivés à Newcastle, qu'ils trouvent un des amis du prétendu comte qui venoit leur dirent que sa seigneurie avoit quitté Aluwick - Castle, pour se rendre à Flexham-Abbey, chez le colonel Beaumont, son ami, pour qui l'argent étoit emprunté, et que le comte le prioit de s'y rendre à l'auberge de Black-Bull, où il viendroit les trouver. Le faux comte de Percy y arrive en effet, lit le contrat, le signe, et reçoit l'argent, Mr. T... persuadé qu'il avoit fait un excellent marché, presse même sa seigneurie de prendre 18,000 livres sterks au lieu de 15, et prend ensuite congé d'elle. Quelque tems après, il découvre qu'il a été dupé et se hâte de faire des recherches, mais inutilement. Cependant le faux milord, craignant d'être

découvert, lui a déjà fait remettre 10,000 livres sterl., et lui a écrit par la petite poste, qu'il lui en rendroit 4000 autres, s'il vouloit promettre de ne pas le poursuivre en justice, en cas qu'il vint à être découvert. Ce qu'il y a encore de singulier, c'est que les prêteurs savoient, fort bien comment lui faire parvenir leur réponse, sans savoir qui il est, ni quel est le lieu de sa retraite.

Sur les hannetons.

Les gros hannetons, vulgairement appelés *hannetons du mois de Mai*, & dans notre pays *Carcouilles*, sont produits par un ver, connu sous le nom de *gros ver*, *ver blanc* ou *ver couard*.

On reconnoît deux espèces de hannetons qui paroissent tour à tour, & souvent dans la même année: On les distingue par leur grosseur & par la couleur de leurs plaques. La petite espèce sort de terre la première; mais elle n'est pas aussi commune que la grande espèce, qui par son abondance est la plus nuisible. Aussi est ce de cette dernière qu'il est ici question. Les taches latérales, triangulaires & blanches, que l'on remarque aux hannetons de cette espèce, les distinguent de toute autre espèce aussi bien que leur grosseur.

Ils paroissent ordinairement au mois de mai, un peu plus tôt ou un peu plus tard, suivant que l'année est plus ou moins précoce ou tardive. Ils se jettent sur les feuilles & sur les bourgeons développés & les rongent jusqu'au bois.

La femelle ayant été fécondée, creuse un trou en terre, & s'y enfonce à la profondeur d'un demi-pied: elle pond alors des œufs oblongs d'un jaune clair, rangés les uns à côté des autres. Après s'être débarrassée de ce fardeau elle ressort de terre, se nourrit encore pendant quelque tems de feuilles d'arbres & meurt. Ces œufs produisent dans la même année, le gros ver blanc, qui vit & croit sous terre. Il y emploie quatre ans à parvenir à son entière grosseur; après quoi sa métamorphose arrive. Dans l'automne qui la précède, le ver s'enfonce en terre (a) quelquefois à plusieurs pieds de profondeur, s'y

(a) Les agriculteurs jugent de la rigueur de l'hiver qui doit suivre par le degré de profondeur où s'enfonce le ver de hannetons.

construit une demeure commode & sûre, où il subit les divers changemens par lesquels il doit passer pour devenir infecte parfait, & sort de terre sous la forme de hanneton à la fin de la quatrième année, c'est-à-dire au quatrième mois de mai après sa naissance.

Les dégats causés par les hannetons sont inappréciables, & on peut regarder ces insectes comme un véritable fléau. Il est des années où ils dépouillent entièrement les arbres, & quelquefois les vignes de leur feuilles, dans un moment où elles sont si nécessaires à l'accroissement du bouton qu'elles nourrissent, & qui doit donner les bourgeons de l'autre année. Aussi voit-on rarement les arbres se charger de fruits l'année qui suit celle des hannetons. Le mal ne se termine pas avec la vie de ces insectes, ils sont encore terribles pendant quatre ans sous la forme de vers, comme on l'a dit. Malheur aux terres qui en sont atteintes! ils coupent & dévorent les racines des plantes & des arbres, qui bientôt séchent sur pied. On en a ramassé jusqu'à deux mesures sur un ouvrier de vigne: on lève quelquefois après leur séjour dans les prés de grandes étendues de gazon sans racines, comme on leveroit une couverture.

C'est principalement lorsque ces insectes sont sous la forme de hannetons, qu'on peut leur faire la guerre avec le plus de succès. Le moyen le plus propre pour y réussir est d'aller à leur poursuite, principalement avant le lever du soleil, & aussi dans le milieu du jour, lorsque la chaleur les a engourdis; la moindre secousse les fait alors tomber lourdement à terre sans qu'ils s'envolent. Il faut secouer les arbres sur lesquels ils se tiennent: on secoue les branches des arbres trop élevés avec des perches comme on abat les noix. On ramasse ensuite hannetons dans des sacs, & on les brûle dans un creux de deux pieds de profondeur au moins. On peut aussi les donner à manger aux poules, canards & dindons mais seulement au fort du soleil, sur le soir ils s'envoleroient. Ces animaux en sont très friands: cette nourriture les existe à pondre & les engraisse, mais diminue la qualité de leur chair & donne un goût étranger à leurs œufs. Elle engraisse aussi les cochons.

Il importe de commencer cette chasse dès que les hannetons paroissent, & avant que les

femelles fécondées ayent déposé leurs œufs en terre sans quoi on perdrait presque tout le fruit de sa peine.

On ne doit pas négliger non plus de détruire les vers blancs autant que possible, en les faisant ramasser soigneusement dans les sillons ouverts par la charrue: des femmes ou des enfans, ou même des oyes, des canards ou d'autres volailles peuvent faire cette opération.

Une précaution à prendre pour se préserver des vers blancs, c'est d'abolir les hayes de chêne, où les hannetons vont de préférence déposer leurs œufs.

Par une soigneuse attention & une persévérance d'un certain nombre d'années, l'on peut être assuré que l'on réussira à se mettre à l'abri des dévastations de ces insectes.

Pour comprendre combien il importe de leur faire la chasse avec soin & d'une manière générale & régulière, il suffit de penser à leur prodigieuse multiplication. Voici un exemple qui peut en donner une idée.

Les Inspecteurs établis par le Gouvernement du Canton de Berne pour la destruction des hannetons dans l'automne de 1808 ont reçu & fait périr, seulement dans 15 bailliages du canton, 8921 mesures de *vers couards* soit *vers de hannetons*. Des calculs exacts prouvent que ces 8921 mesures (en comptant la mesure de Berne à 11,524 vers) portent à 102,805,504 *vers couards*, la quantité détruite ensuite des ordres du gouvernement. Et comme ils auroient produit, en supposant une quantité égale pour chaque sexe, 51,400,000 femelles, il résulte, en ne comptant même que 12 œufs par femelle, au lieu de la ponte ordinaire de 20 ou 30, que l'on a prévenu dans le seul Canton de Berne et pour la seule année 1809. la naissance de 616,800,000. hannetons.

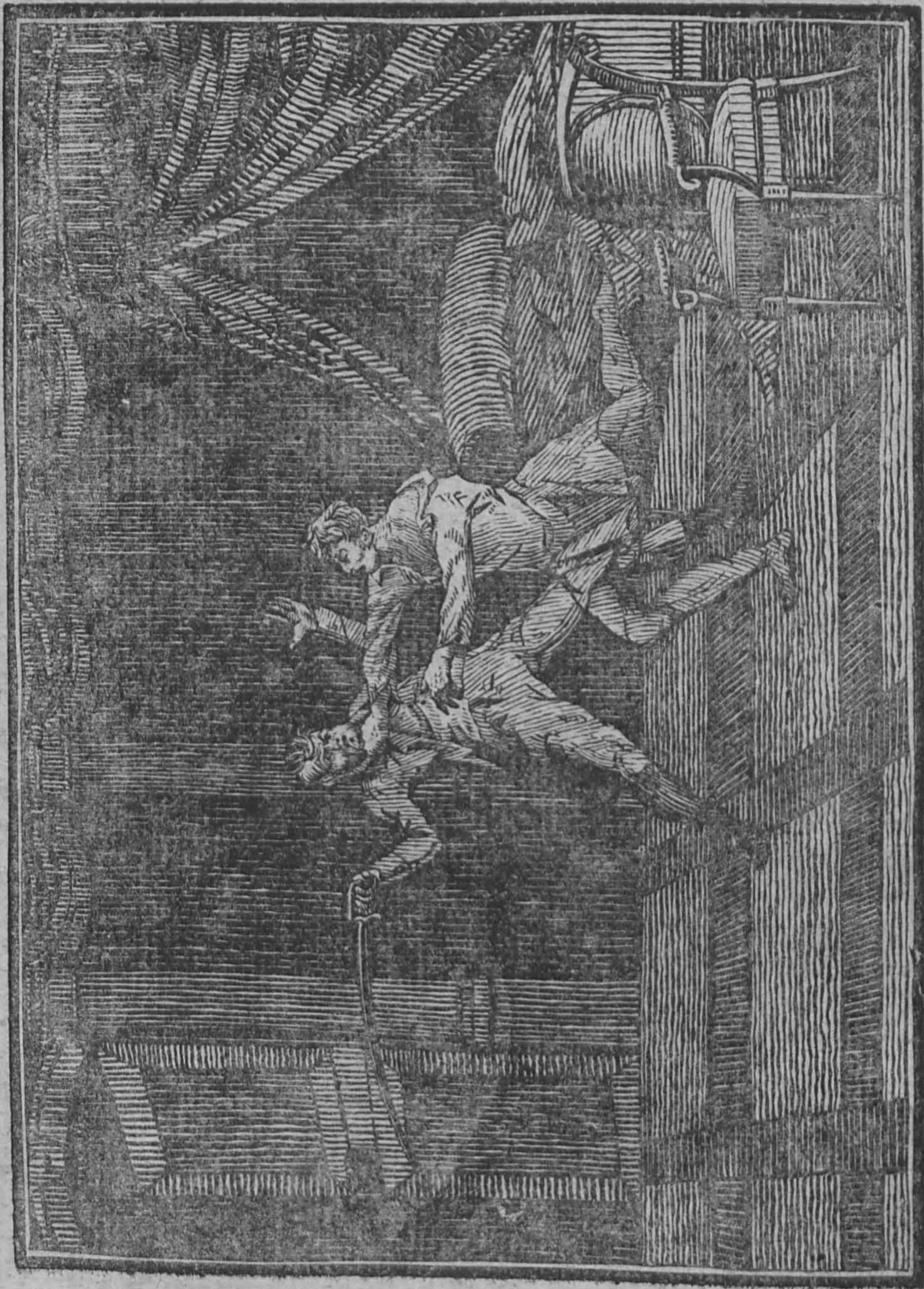
C'étoit au messager boiteux à donner aux habitans des campagnes qui ne lisent guère d'autres livres que l'Almanach, connoissance de ces détails, qui ont été publiés officiellement, & sur l'authenticité desquels on peut compter.

Tentative d'assassinat.

U Ne des tentatives les plus extraordinaires pour commettre ce crime diabolique, a eu lieu le 31 du mois de May 1810, au matin, contre la vie

de S. A. R. le duc de Cumberland. C'est un Italien nommé Scillis, page ou valet-de-chambre de S. A. R., qui s'est rendu coupable de cet attentat; mais, par le plus grand miracle, il n'a pas réussi. S. A. R. a trois de ses valets-de-chambre dans sa maison, qui font alternativement le service pendant une semaine. Deux d'entr'eux sont étrangers, & le troisième, Mr. Neale, est anglois. Mercredi 30, un peu après minuit, S. A. R. rentra dans ses appartemens, dans Kitchencourt, palais de St. James; M. Neale, qui étoit de service, resta jusqu'à ce que le duc fut couché, & se retira. Vers 2 heures et demie du matin, Son Alt. R. fut éveillée par un violent coup sur la tempe droite, qui fut aussitôt suivi d'un second. Le duc sentit alors le danger qui le menaçoit; mais la lampe qui étoit ordinairement allumée dans sa chambre étant éteinte, il ne put découvrir d'où provenoient les coups, & jusqu'à quel point il en étoit menacé. Avant que S. A. R. pût sortir de son lit, on lui porta plusieurs coups, dont quelques uns sur les bras, sur les mains, & d'autres sur les jambes & sur les cuisses. Le sabre d'uniforme du duc, qui étoit d'ordinaire suspendu dans sa chambre à coucher, servit d'instrument au crime. A la fin S. A. R. se jeta sur l'assassin & lui arracha le sabre des mains; mais le scélérat prit la fuite. | S. A. souffroit tellement de la perte de son sang & de cette attaque subite & inattendue, qu'elle ne put crier au secours. Cependant ses gens furent bientôt éveillés & l'alarme se répandit dans tout le palais, où l'on supposoit que des voleurs s'étoient introduits. Un sergent & des soldats entrèrent alors dans le vestibule, & montèrent jusqu'à la chambre de S. A. R. par des escaliers qui étoient teints de sang, tandis que le duc, aussitôt que l'assassin eût pris la fuite, étoit descendu pour appeler le portier & se procurer de la lumière. On parcourut toutes les écuries, où l'on ne trouva aucune trace de sang. Enfin, on arriva à la chambre qu'occupoit Scillis, l'orsqu'il étoit de service. En ouvrant la porte, on trouva sur le plancher une grande quantité de sang, & on aperçut le scélérat couché sur son lit, habillé, mais sans habit, ni gilet, ni souliers, ayant la tête presque séparée du corps; un rasoir instrument de son suicide étoit à côté de lui. Il paroissoit, lorsqu'on le trouva, qu'il y avoit déjà quelques minutes qu'il n'existoit

Tentative d'assassinat.



plus. On envoya sur le champ chercher des médecins & des chirurgiens, & à 3 heures du matin environ, M. Home, chirurgien, & M. Halford arrivèrent au palais de S. A. R. Le prince de Galles ayant bientôt appris ce terrible événement, se rendit chez son frère pour lui donner toute la consolation & tous les secours possibles; & aussi-tôt qu'il eut été assuré par les médecins qu'il n'y avoit rien à craindre pour le moment, il partit pour Windsor, afin de tranquilliser la famille royale sur les suites

de cet événement. Le bruit de cette funeste catastrophe se répandit bientôt dans la partie occidentale de la ville, & le palais & ses environs furent en peu de tems environnés de personnes de toutes les classes, qui désiroient vivement en connoître les particularités. A 8 heures du matin, on afficha à la porte du palais de S. A. R. le bulletin suivant: " Les blessures de S. A. R. ne laissent rien à craindre pour le moment, & elle est aussi bien qu'on peut le désirer dans sa position.

Aux Lecteurs de cet Almanach.

*C'*Est par la réputation de MM. les frères de Méchel et J. Schweighauser, éditeurs de l'almanach *Messenger Boiteux de Basle*, que nous avons eu connoissance de la circulaire signée Chalandre, imprim. libr. et datée de Besançon le 1^{er} Juillet, qui annonce qu'il a obtenu de M^r. le conseiller-d'état directeur de l'imprimerie, la permission de mettre en vente, non-seulement le *Messenger Boiteux de Basle*, mais encore celui de Berne. Nous déclarons ici que nous n'avons jamais eu de relations avec M^r. Chalandre, qu'il n'a point chez lui de dépôt du véritable *Messenger Boiteux de Berne*, dont nous sommes les seuls éditeurs, et que les almanachs qu'il pourra débiter sous ce titre sont des contrefactions. C'est donc une atteinte portée à notre propriété, ce que nous nous empressons de rendre public par la voye des journaux, puisque c'est le seul moyen qui nous reste pour conserver les produits de notre industrie. Nous profitons de cette occasion pour prévenir nos commettans, que nous continuerons, comme du passé, l'impression du véritable *Messenger Boiteux de Berne et Vevey* et mettrons tous nos soins à l'orner de belles gravures afin de lui conserver la réputation qu'il a eu jusqu'à présent.

A V I S.

Les observations sur les Foires des endroits ci-après, nous étant parvenues trop tard pour les corriger dans leur place ordinaire, nous les donnons ici par avis.

St Gervais, Département du Léman le 8 Avril — 14 Septembre — 3 Octobre.

St Julien, Département du Léman le 7 Mars — 6 Juin — 5 Septembre — 7 Novembre.

Gex, Département du Léman le 1 Mars — 25 du même mois — 29 Avril — 1 May — 9 Septembre — 16 Octobre — 2 Décembre.

Les Municipalités des endroits dont les foires se trouveroient fautive, sont priées d'envoyer franc de port leurs observations à cet égard, aux Imprimeurs-Éditeurs de cet Almanach, qui s'empresseront de les rectifier.

LES Sieurs LERTSCHER et FILS, Imprimeurs Libraires à Vevey, continuent d'être assortis de Livres d'usage et de Littérature, de Bibles de Mr. Ostervald, de différentes et belles Éditions : de Nouveaux Testamens, Psaumes tout musique et autres, de même que de plusieurs sortes de Papiers à écrire, peints, à dessiner et pour Plans : Parchemins, Encre de Paris de différentes couleurs, Plumes, Cire fine : Cartes de visite et d'invitation ornées, à un prix raisonnable. Leur correspondance au dehors leur facilite les moyens de se pourvoir des livres qui ne se trouvent pas dans leur Catalogue, et qu'on désireroit d'eux ; ils assurent un chacun de leur empressement à exécuter les différentes commissions relatives à leur commerce, et à faire expédier les ouvrages qu'on voudroit faire imprimer ou relier chez eux, de manière à s'attirer la confiance publique.

On trouve aussi chez eux la seconde édition de l'ouvrage élémentaire intitulé Méthode simple et amusante pour apprendre à lire aux Enfans, orné d'un frontispice, de 24 figures d'histoire naturelle, vingt-six fables accompagnées des descriptions mises à la portée des enfans.

Plus, l'art du vigneron par le sieur Reymondin de Pully, ces mêmes ouvrages se trouvent aussi chez les principaux Libraires du pays.

LES Sieurs DEVELEY, Père et Fils, mécaniciens, machinistes, établis à Lausanne continuent avec succès à faire et à débiter des Bandages élastiques, de la meilleure qualité pour le soulagement et guérison de toutes sortes d'hernies, soit descente, tant pour homme que pour femme et enfans,

Comme il y a plusieurs années que les dits DEVELEY débitent des susdits Bandages, ils ont remarqué qu'il y a beaucoup de personnes des deux sexes, atteintes de descente, qui se négligent eux-mêmes, jusqu'à leurs enfans, par le défaut d'apporter remède à ces sortes d'infirmités, et restent ainsi estropiés le reste de leur vie : d'autres en cherchant les moyens de se guérir, se servent de mauvais Bandages, soit de peau, de toile ou de fer, qui n'ont aucune forme, moins encore de propriété, plus propres à estropier et empirer le mal, que d'y apporter du soulagement ; d'autres croient mieux faire, d'en acheter de Marchands qui les vendent sous le nom de Bandages anglais, afin de leur donner plus de crédit, et qui ne sont que de mauvais Bandages, fabriqués par des personnes qui n'ont aucune connoissance dans cette partie, qui même leur mettent des prix excédents les facultés des personnes qui cherchent à se procurer une guérison, ou au moins du soulagement à ces sortes d'infirmités.

Les dits DEVELEY avisent le Public, que vu le grand débit qu'ils ont de leurs Bandages, par la réputation qu'ils s'en sont acquis, les faisant eux-mêmes, ils peuvent les donner à plus bas prix que d'autres personnes ; d'ailleurs ils auront égard à la situation des personnes pauvres qui, en étant munies d'une attestation de leur Pasteur qui constate de leur indigence, il leur sera délivré des Bandages au prix de leurs débours, avec leurs soins gratis. Ils ont aussi un onguent très efficace pour les dites descentes, dont les propriétés sont connues par le nombre de cures opérées. Ils prient les personnes de leur adresser francó la mesure du tour du corps, en indiquant le côté attaqué. Leur demeure est à Lausanne rue du pont N° 16.